



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

ENTREPOSE CONTRACTING

Société Anonyme

Au capital de 5 025 241 euros

Siège social : 165, boulevard de Valmy - 92700 Colombes

R.C.S. 410 430 706 Nanterre

Sommaire

I – Rapport de gestion

II – Comptes consolidés clos aux 31 décembre 2008 et annexes

III – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2008

IV – Comptes sociaux clos aux 31 décembre 21008 et annexes

V – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux clos au 31 décembre 2008

VI – Attestation de la personne responsable

VII – Honoraires des commissaires aux comptes

I – RAPPORT DE GESTION SUR LA GESTION DU GROUPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 26 MAI 2009

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, afin de vous présenter les comptes annuels et consolidés de la société Entrepose Contracting (la « **Société** ») et le rapport de gestion sur les activités de la Société et sur la gestion du groupe dont le périmètre de consolidation est déterminé au Chapitre A.1) du présent rapport (le « **Groupe** ») pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008 et clos le 31 décembre 2008 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de la Société et de ses filiales pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux et consolidés, ainsi que celui des commissaires aux comptes, ont été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

A. SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR ELLE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Entrepose Contracting est un entrepreneur international de projets clés en main dans l'énergie bénéficiant d'un positionnement historique sur deux métiers de l'activité onshore : les « projets de traitement et de transport » (PTT), et les « réservoirs de stockage » pour les produits gaziers et pétroliers, dans des marchés particulièrement attentifs au respect des normes de qualité, hygiène, sécurité, sûreté et protection de l'environnement. Son expérience et son savoir-faire reconnu au niveau mondial lui permettent de répondre aux appels d'offres ayant les exigences les plus contraignantes et au niveau de performance le plus élevé.

Grâce à l'acquisition du groupe Geoccean en 2006, le Groupe a développé une offre connexe en activité offshore peu profond (*shallow water*), et suit cette activité dans un segment d'activité distinct : les « opérations côtières ». Le groupe Geoccean se positionne comme un spécialiste des travaux maritimes à l'international, principalement centré sur la pose de pipelines en zones côtières et la réalisation des atterrages correspondants au service de l'industrie pétrolière et gazière et de l'environnement. Le groupe Geoccean a notamment déployé son activité au cours de l'exercice en Algérie, au Cameroun, au Nigeria, au Maroc, au Qatar, ainsi qu'en France métropolitaine et en Nouvelle Calédonie.

Le Groupe a continué à développer son offre d'activités et son positionnement géographique avec l'acquisition du groupe Spiecapag en 2007. Cette activité est suivie au travers du segment « pipelines ». Le groupe Spiecapag propose son expertise en ingénierie, fourniture et construction de pipelines onshore et de stations aux clients de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi qu'aux collectivités. Le groupe Spiecapag a déployé son activité au cours de l'exercice principalement au Yémen, en Algérie, au Royaume-Uni, en Angola, en Colombie et en Afrique du Sud, outre son activité récurrente en France métropolitaine.

1.1 Périmètre

Au 31 décembre 2008, la Société contrôle les sociétés suivantes (périmètre simplifié) :

Société	Forme juridique	Pays	N° Siren ou N° Immatriculation	Pourcentage d'intérêt / droits de vote décembre 2008	Pourcentage d'intérêt / droits de vote Décembre 2007	Méthode de consolidation
Entrepose Contracting	SA	France	410430706	Entité consolidante		
CMP Dunkerque	SA	France	401315999	99.95	99.95	Intégration globale
CMPEA	SARL	France	352897870	52.00	52.00	Intégration globale
Entrepose Industrial Services	Ltd	Royaume Uni	4024580	100.00	100.00	Intégration globale
Entrepose Algérie	EURL	Algérie	99830049193602	100.00	100.00	Intégration globale
Delattre Bezons Nigeria	Ltd	Nigeria	VIV1000224444	89.74	89.74	Intégration globale
Geostock Holding	SA	France	304464415	25.00	25.00	Mise en équivalence
Doris Engineering	SA	France	338274491	20.00	20.00	Mise en équivalence

Sous Groupe Geocean

Geocean	SA	France	408536746	100.00	81.00	Intégration globale
Nymphéa Water	SA	France	432753507	55.20	44.71	Intégration globale
Merclean	SAS	France	439841594	100.00	81.00	Intégration globale
PT Indonesia	Ltd	Indonésie	09.05.1.45.46022	94.00	76.14	Intégration globale

Sous Groupe SpieCapag

Spiecapag	SA	France	399237494	100.00	100.00	Intégration globale
Spiecapag Région Sud	SAS	France	403284839	100.00	100.00	Intégration globale
Gisca SA	SA	Espagne	A28429777	47.50	47.50	Mise en équivalence

Principaux mouvements sur le périmètre au cours de l'exercice 2008 :

Geocean

Entrepose Contracting a acquis le 24 juin 2008 19% de Geocean SA pour un montant de 3 841 KE, portant ainsi à 100% sa participation dans Geocean.

Challenger *Special Oil Services* (ci-après, « Challenger »)

Le 24 décembre 2008, Entrepose Contracting a acquis 100% des actions de la société Challenger *Special Oil Services*, société anonyme de droit français spécialisée dans les services à l'industrie, pour un montant de 1 000 KE.

Challenger sera consolidée à compter du 1^{er} janvier 2009 dans les comptes du Groupe.

Spiecapag Réunion

Cette société, détenue par Spiecapag, a été cédée à Vinci Construction Filiales Internationales le 1^{er} juillet 2008 pour 1 855 KE et est sortie du périmètre de consolidation à cette date.

Autres mouvements :

Holding Océane Offshore (H2O)

La Société a procédé au cours de l'exercice à la dissolution sans liquidation de la Société H2O, société sans activité qu'elle détenait à 100% depuis le 31 octobre 2006, et qui détenait 81% des actions composant le capital de Geocean, avec transmission universelle de patrimoine de la société H2O à son profit.

Cette opération purement interne a été sans incidence sur le pourcentage de participation du Groupe dans Geocean.

Horizontal Drilling International (HDI)

Cette société sans activité, détenue par Spiecapag, a été dissoute au cours de l'exercice après transfert universel de patrimoine au profit de Spiecapag.

SCI les Dauphins

Cette société, qui portait les murs des bâtiments de Geocan à Aubagne (Bouches du Rhône), a été cédée en octobre 2008, et est sortie du périmètre de consolidation à cette date.

1.2 Activité par zone géographique, principaux contrats

L'année 2008 a été une année de livraisons de chantiers importants pour le Groupe, parmi lesquels le contrat du Yémen pour Spiecapag, celui de Burlington Extension pour Entrepose Contracting et les contrats de Bonny OSBL et ASI qui sont entrés en phase finale.

L'année 2008 a été également une année de forte prise de commandes pour le Groupe, avec notamment la signature du contrat de KBR Skikda pour Entrepose Contracting et les pipelines d'Afrique du Sud et de Colombie pour Spiecapag.

Fort de ces prises de commandes, le carnet de commandes du Groupe s'établit au 31 décembre 2008 au dessus de 700 millions d'euros, représentant plus de 18 mois d'activité.

L'activité du Groupe par zone géographique est détaillé ci après, pour les principaux contrats ayant généré de l'activité sur 2008.

1.2.1 EUROPE

France métropolitaine et DOM TOM

En France, le Groupe développe son expertise « réservoirs de stockages » à travers ses filiales françaises CMP Dunkerque, spécialisée dans les activités de chaudronnerie lourde pour la construction des réservoirs de stockage, et CMPEA, spécialisée dans l'ingénierie des réservoirs. L'activité récurrente du segment « pipelines » y est portée par Spiecapag Régions Sud.

En 2008, Spiecapag Régions Sud a continué sa croissance grâce à :

- une activité soutenue sur le marché français du transport de gaz (obtention notamment pour GRT Gaz et Electrabel de l'alimentation de la Centrale à cycle combiné gaz du terminal de Fos-Tokin, de l'Artère de Nogent sur Seine pour GRT Gaz, d'une déviation d'un pipeline pour SPMR et de la construction d'un Pipeline pour TIGF entre Lussagnet et Izaute), et à
- des prises de commandes importantes auprès des stations de sports d'hivers des Pyrénées pour la construction de Réseaux Neige.

Entrepose Contracting a démarré début 2008 la construction d'un stockage de gaz souterrain pour GDF Suez à Trois Fontaine L'Abbaye (Marne), pour un montant total de 36 ME. La livraison est prévue courant 2010.

Enfin, Geocan continué sur l'exercice la réalisation d'un contrat d'un montant de 41 ME avec GoroNickel, signé en août 2007, pour la réalisation d'un émissaire marin en Nouvelle-Calédonie, destiné à évacuer les eaux usées générées par l'extraction de nickel. La livraison est prévue courant 2009.

Hollande

Entrepose Contracting, en association avec Techint, Sener et Vinci Construction Grands Projets, a signé fin 2007 un contrat EPC (engineering, procurement, construction) de trois réservoirs LNG de 180 000 m³ sur le port de Rotterdam, pour le client GATE, une association Gasunie/ Vopak. La part d'Entrepose Contracting s'élève à 136 ME, et la mise en service est prévue fin 2011. Ce contrat est en cours de réalisation à la clôture de l'exercice social.

Espagne

Entrepose Contracting a continué sur l'exercice la construction d'un réservoir cryogénique de 155 000 m³ à Huelva, en association avec le groupe espagnol de construction Acciona, et pour le client Enagas. Ce contrat, dont la quote part pour Entrepose Contracting s'élève à 31 ME, doit s'achever fin d'année 2011.

Royaume Uni

En joint venture avec Amec, Spiecapag a continué sur l'exercice la réalisation d'un pipeline de 36 pouces entre Isle of Grain et Shorne pour le client National Grid, pour un montant total de 40 ME, quote-part Spiecapag. Les travaux s'achèveront courant 2009.

1.2.2 AFRIQUE

Algérie

Le Groupe est présent en Algérie au travers de sa filiale Entrepose Algérie (ex. Entral), qui réalise des travaux de proximité pour Sonatrach et Sonelgaz notamment, ainsi que de la co-traitance pour les affaires d'Entrepose Contracting.

Outre l'activité propre d'Entrepose Algérie, l'activité du Groupe en Algérie a été principalement marquée sur l'exercice par la réalisation des projets suivants :

- pour Spiecapag, en partenariat avec le groupe Technicas Reunidas, un contrat d'engineering, procurement et construction d'une station de compression de gaz à Beni Saf pour Medgaz, pour un montant dont la quote-part de Spiecapag s'élève à 60 ME ; le démarrage de la station est prévu fin 2009 ;
- pour Entrepose Contracting, l'extension des installations de l'association Burlington Resources – Talisman - Sonatrach au bloc 405a de Menzel Ledjmat Nord ; compte tenu des travaux additionnels, ce contrat s'est élevé à 134 millions d'euros ; l'installation a été livrée le 31 août 2008.

Au cours de l'exercice, Entrepose Contracting a également remporté un contrat avec Kellogg Brown & Root International, portant principalement sur la réalisation de trois réservoirs cryogéniques, dont un de 150 000 m³, pour un montant total de 152 ME. Ce chantier est en phase de démarrage à la clôture de l'exercice social. La livraison est prévue courant 2011.

Libye

Geocan a obtenu en 2008 un contrat pour la réalisation de prises et rejets d'eau de mer pour le refroidissement de la centrale thermique de Syrte, pour le client public libyen Gecol, pour un montant de 147 ME. Ce contrat sera réalisé en association avec Entrepose Contracting. Les travaux sont en phase de démarrage à la clôture 2008, pour une livraison de l'ouvrage prévue en 2012.

Nigeria

Dans un environnement sensible, le Groupe est présent au Nigeria à travers sa filiale Delattre Bezons Nigeria (DBN) et continue d'accroître son activité dans ce pays.

La construction des réservoirs du train numéro 6 de l'usine de NLNG de Bonny Island pour Nigeria LNG conforte le leadership du Groupe dans ce pays sur le segment des réservoirs cryogéniques et notamment dans la perspective de participer activement aux prochains développements des infrastructures énergétiques nigérianes. Dans le cadre du train 6, le Groupe a construit depuis 2005 trois réservoirs cryogéniques de GPL et GNL d'une capacité de 85 000 m³ pour le plus grand (projet OSBL), et réalisé un système d'instrumentation et de contrôle (projet ASI) d'une partie des installations de l'île de Bonny, pour le client Nigeria LNG. Ces deux contrats représentent un volume d'activité de 402 ME.

En 2008, l'activité du Groupe au Nigeria s'est principalement concentrée sur la poursuite de ces deux projets ASI et OSBL.

Le Groupe est particulièrement attentif à la sécurité des équipes sur place, au respect de l'environnement naturel et à la qualité du projet

A la fin de l'exercice 2008, ces projets sont en phase finale d'achèvement. Les réceptions provisoires sont prévues courant 2009.

Au cours de l'exercice, Entrepose Contracting, conjointement avec DBN, a signé avec WAGP Co un contrat de 48 ME (valeur du contrat, avenants inclus, au 31 mars 2009) portant sur la réalisation de

la station de compression de Lagos Beach. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du Projet de gazoduc ouest africain (West African Gas Pipeline).

Cameroun

Geocean a signé en 2008 deux contrats avec la Société Nationale de Raffinage du Cameroun (Sonara), portant sur la remise en état d'un appontement pétrolier à Limbe, ainsi que sur l'installation d'un poste d'amarrage, pour un montant global de 27 ME. Les travaux s'achèveront courant 2009.

Afrique du Sud

En association à 50/50 avec South Africa's Group Five, Spiecapag a remporté en mai 2008 un contrat de 96 ME auprès de Transnet, une compagnie publique sud africaine de transport logistique pour la construction d'un pipeline multi produits pour l'alimentation de la ville de Johannesburg.

Les travaux d'ingénierie sont en cours et la date de livraison prévue pour la fin de l'année 2010.

Angola

En association à 50/50 avec Spie Oil & Gas Services, Spiecapag a continué sur l'exercice la réalisation d'un flow line à Soyo pour le client Fina Petroleos, dans le cadre des contrats EPC1 (achevé en 2008, quote part Spiecapag 8.2 ME) et EPC2 (en cours à la clôture, achèvement 2009, quote part Spiecapag 10.2 ME).

1.2.3 MOYEN ORIENT

Yemen

Spiecapag a obtenu en 2005 un marché EPC avec Yemen LNG pour la réalisation d'un pipeline 38 pouces de 320 km et d'un pipeline de 30 pouces de 25 km, reliant le site de Mareb à la ville de Bal Haf, pour un montant, avenants inclus, de 365 M\$. L'ouvrage a été terminé (« *mechanical completion* ») en novembre 2008, et remis au Client (« *hand over* ») le 31 janvier 2009.

Koweït

Entrepose Contracting finalise actuellement un contrat de 47 ME à Al Shuaiba pour le client KOTC, et portant sur la construction de 6 réservoirs horizontaux de GPL de 2 350 m³ chacun.

1.2.4 AMERIQUES

Colombie

Dans le cadre d'une joint venture avec Ismocol, Spiecapag a remporté en septembre 2008 un contrat de 67 ME (part Spiecapag) auprès de Pacific Rubiales Energy et Ecopetrol, pour la construction d'un pipeline de 235 km entre Rubiales et Monterrey. Le chantier est en phase de démarrage à la clôture 2008, pour une livraison prévue fin d'année 2009.

Mexique

CMP Dunkerque a démarré en 2008 et est actuellement en cours de fabrication de vingt sphères de stockage pour le client mexicain Zeta Gas, pour un montant total de 26 ME. L'expédition de la dernière sphère est prévue pour février 2010.

2. SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET RESULTATS

(Données exprimées en millions d'euros)

2.1 Comptes sociaux (Entrepose Contracting SA)

Chiffre d'affaires

Par secteur d'activité	2008	2007
PTT	57.6	158.5
Stockages	71.6	54.2
Non affecté	4.5	3.2
Total CA	133.7	215.9

Par zone géographique	2008	2007
Europe	42.2	11.0
Afrique	81.5	177.2
Asie	10.0	27.7
Total CA	133.7	215.9

L'année 2008 a été marquée par la baisse de l'activité de la Société, avec les phases d'achèvement de certains gros projets ayant contribué de façon plus importante au CA 2007.

Pour le segment PTT et la zone Afrique, on peut citer : Bonny ASI, avec un CA de 39 ME sur 2008 versus 75 ME sur 2007, et Burlington Extension, avec un CA de 14 ME sur 2008 versus 54 ME sur 2007.

L'activité Réservoirs de Stockages et la zone Europe est en accroissement par rapport à 2007, en particulier avec le démarrage du contrat Gate, représentant 21 ME sur 2008.

On peut relever également que certains contrats en carnet, comme Skikda pour KBR (stockages/ Afrique) et Gecol (opérations côtières/ Afrique), étaient faiblement avancés à la clôture et ne produiront leur plein effet qu'en 2009.

Ces contrats sont présentés dans le détail de l'activité par pays au paragraphe 1.2 ci-dessus.

Résultats

	2008	2007
Résultat opérationnel	5.7	13.1
Résultat Financier	0.9	2.6
Résultat exceptionnel	(0.1)	(0.3)
Participation des salariés	0.0	(0.3)
IS	(0.8)	(1.8)
Résultat Net	5.7	13.3

Le résultat après impôts de la Société s'établit à 5 705 369,12 euros contre 13 337 077,49 euros pour l'exercice précédent.

La baisse du Résultat opérationnel est liée à la baisse de l'activité d'Entrepose Contracting sur 2008.

La baisse du résultat financier sur 2008 s'explique principalement sur des incidences négatives de change qui se sont élevées à (4.5) ME contre (2.8) ME en 2007.

La baisse de l'IS et de la participation sur 2008 résulte directement de la baisse du résultat courant.

Trésorerie

	2008	2007
VMP	56.8	6.1
Actions propres	0.2	0.2
Disponibilités	6.8	7.3
Trésorerie	63.8	13.6

L'amélioration sensible de la trésorerie provient principalement des avances reçues sur contrats en cours, parmi lesquelles les avances reçues sur KBR Skikda (22 ME) et Gecol (part Entrepose Contracting : 13 ME).

2.2 Comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, notre Société a établi, selon les méthodes prévues à l'article L. 233-18 du Code de commerce des comptes consolidés avec les sociétés suivantes :

Cf. 1.1 Périmètre

Les autres sociétés consolidées et non présentées dans le périmètre simplifié ne sont pas significatives dans les comptes consolidés.

La liste exhaustive des sociétés et co-entreprises intégrées dans le périmètre de consolidation est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, note 5.

Ces comptes consolidés, que nous soumettons à votre approbation, font ressortir un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 462 164 KE et un résultat consolidé part du Groupe de 18 041 KE, soit une augmentation de 36 % par rapport à celui réalisé au cours de l'exercice précédent.

Le bilan consolidé fait apparaître un total de 441 356 KE.

Chiffre d'affaires et marge brute

	2008		2007	
	CA	Marge brute	CA	Marge brute
PTT	85.5	19.2	179.4	33.7
Stockages	103.7	8.6	76.9	10.2
Opérations côtières	52.2	16.7	50.5	10.7
Pipelines	220.8	25.8	201.2	10.5
Divers (non affecté)	0.0	0.0	0.0	0.0
	462.2	70.3	508.0	65.0

Les affaires sont suivies au niveau du Groupe par segment analytique, correspondant au premier segment d'information sectorielle selon IAS14.

La décomposition est donnée ici en marge brute. Une information en marge nette, sous déduction des frais généraux alloués sur chacune des affaires, est donnée dans l'annexe des comptes consolidés.

Segment Projets de Traitement et de Transport (PTT)

La majorité des affaires constituant ce segment sont portées par la société Entrepose Contracting. Les commentaires concernant l'évolution 2007/2008 sont identiques à celles données pour Entrepose Contracting et présentées en 2.2.1 ci-dessus.

Segment Réservoirs de stockage (Stockages)

Outre l'incidence du contrat Gate d'Entrepose Contracting présentée en 2.2.1 ci-dessus, on notera également l'incidence significative du contrat de Zeta de CMP Dunkerque pour le Mexique, ayant contribué à 13.5 ME de chiffre d'affaires en 2008. Cf 1.2.4 pour la présentation succincte de ce contrat.

Segment Opérations côtières

Comme indiqué en A.1 ci avant, l'activité « opérations côtières » est intégralement composée sur 2007 et 2008 de l'activité du sous groupe Geocan. Cette activité, stable en volume sur 2007/2008, se distingue sur 2008 par la réalisation du contrat de Goro Nickel, représentant 33.4 ME de CA sur 2008. Cf 1.2.1.

Segment Pipelines

Pour mémoire, le sous groupe Spiecapag, acquis au 24 mai 2007, a contribué pour sept mois à l'exercice 2007. L'activité du sous groupe Spiecapag se réalise intégralement dans le segment « pipelines ». Au sein de ce segment se trouve également l'activité d'Entrepouse Industrial Services (EIS), société du Groupe spécialisée dans la pose de pipelines sur le territoire britannique, peu active sur 2008.

Outre les activités récurrentes de Spiecapag Régions Sud, représentant 28.0 ME sur 2008 vs 27.0 ME sur 2007 (année complète), l'activité 2008 des pipelines a été marquée par la livraison du pipeline au Yémen pour Yemen LNG, comme décrit en 1.2.3. Ce projet a représenté un CA de 102.1 ME sur l'exercice. Les deux autres projets ayant significativement contribué à l'activité sur 2008 sont Grain en Angleterre (30.6 ME) et Medgaz en Algérie (25.2 ME). Cf 1.2.1 et 1.2.2.

Outre le contrat du Yémen, l'activité 2007 avait quant à elle été marquée par la livraison du pipeline d'Asselby to Pannal pour EIS, pour un CA 2007 de 62.5 ME.

L'amélioration de la marge brute sur ce segment provient de l'amélioration des marges à terminaison sur certains gros certains gros chantiers, avec la reprise des provisions pour pertes à terminaison correspondantes.

Résultat net consolidé

	2008	2007
Marge Brute	70.3	65.0
Charges administratives et commerciales	(50.9)	(49.1)
Produits d'intérêts & dividendes	4.7	4.2
Charges financières	(0.1)	(0.9)
Autres produits & charges	(5.5)	(3.9)
Mises en équivalence	4.1	1.7
Impôts	(4.6)	(2.8)
Intérêts minoritaires	0.0	(1.0)
Résultat net part Groupe	18.0	13.2

Les charges administratives et commerciales comprennent l'ensemble des frais généraux du Groupe, ainsi que le coût des études d'avant projet, les frais de recherche et développement qui ne sont pas immobilisables, et les frais de prospection commerciale. Leur volume reste globalement en stabilité sur l'exercice.

Les produits d'intérêts sont constitués de la rémunération de la trésorerie du Groupe, restée largement excédentaire sur l'exercice (+181.3 ME fin 208 vs +97.2 ME fin 2007). En 2007 figuraient également 0.4 ME de dividendes reçus de Doris Engineering, préalablement à son entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2007.

Les charges financières sont composées des charges sur emprunts, emprunts bancaires classiques ou crédit bail. La charge de 2007 correspondait à un emprunt souscrit pour l'acquisition de Spiecapag au 31 mai 2007, et intégralement remboursé à la clôture 2007.

Les autres produits et charges sont principalement constituées des différences négatives de change, réalisées ou latentes, ainsi que de la valorisation des options de change à la juste valeur.

Les résultats sur sociétés mises en équivalence sont principalement composés par les groupes Doris et Geostock. La quote-part représentée par Doris a été prépondérante en 2008, reflétant une année de très forte activité et de résultat pour ce groupe.

La ligne « impôts » est constituée par les impôts sur les bénéfices de l'ensemble des entités du Groupe, en France et à l'étranger. L'impôt sur les bénéfices garde sur 2007 et 2008 une proportionnalité comparable par rapport au résultat.

Trésorerie consolidée

	2008	2007
EUR	146.3	61.0
USD	16.2	16.1
GBP	2.0	11.1
DZD	5.8	5.6
ZAR	2.8	0.0
Autres devises	8.2	3.3
Total trésorerie	181.3	97.2

La trésorerie consolidée s'inscrit en forte augmentation à la clôture, en raison en particulier des avances reçues sur contrats faiblement démarrés à la clôture, ainsi que des préfinancements sur contrats en cours.

3. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Par rapport à 2007, l'activité de la Société est légèrement en retrait sur l'exercice, en raison du décalage lié à l'exécution de certains contrats en phase de démarrage, notamment KBR Skikda (Algérie), Gate (Pays Bas), et Gecol (Libye), pour lesquels l'avancement à la clôture est inférieur aux prévisions budgétaires. Ces décalages n'ont toutefois pas d'effets négatifs sur la gestion globale du projet, notamment en matière de délais contractuels.

Certaines difficultés inhérentes à nos métiers ont été rencontrées sur des contrats en phase terminale. La Société, conformément à sa politique, a mis en œuvre les moyens nécessaires pour les traiter au mieux et a enregistré dans ses comptes, le cas échéant, les surcoûts correspondants, notamment dans les provisions pour risques et charges. Les améliorations liées à ces actions sont attendues au cours de l'exercice 2009.

Le Résultat net de la Société et du Groupe est toutefois en ligne avec nos prévisions budgétaires, et en accroissement par rapport à 2007, récompensant ainsi la gestion prudente des affaires du Groupe.

3.1 Pertes à terminaison sur contrats

La grande majorité des provisions pour pertes à terminaison constatées au niveau du Groupe ont été reprises sur l'exercice, au rythme de l'avancement sur 2008 des affaires en perte à fin 2007.

Les provisions pour pertes à terminaison résiduelles ne sont pas significatives à la clôture 2008, ni dans les comptes du Groupe, ni dans les comptes de la Société.

3.2 Litiges et contentieux

Au cours de l'année 2008, la Société a été Partie aux litiges listés ci après :

(i) *Entrepose Montalev c/ Lassarat / Cogobal / Texsol*

Il s'agit d'un contentieux initié par la société Entrepose Montalev, aux droits de laquelle vient désormais la société Entrepose Contracting.

La société Cobogal, maître d'ouvrage, avait confié à Entrepose Montalev, dans le courant des années 1990, la construction d'une sphère enterrée de 3.500 m³ destinée à contenir du propane. La prestation de peinture de ces sphères avait alors été confiée à Lassarat et a par la suite révélé de nombreuses anomalies.

L'affaire *in fine* a été plaidée devant la Cour d'Appel de Bordeaux le 11 mars 2008. Un arrêt a été rendu le 6 mai 2008 qui condamnait la société Philippe Lassarat à payer à Entrepose Contracting la somme de 103 KE, assorti des intérêts calculés au taux légal à compter de la décision et de la capitalisation de ces intérêts, ainsi que 8 KE en application de l'article 700 du Code de procédure

Civile. Compte tenu des sommes déjà encaissées en première instance, le solde à recevoir s'élevait à 56 KE et a été versé en décembre 2008, ainsi qu'un complément de 24 KE en janvier 2008 au titre d'un protocole transactionnel signé entre les parties. A ce jour, restent devoir être encaissés par la Société les 8 KE lui restant dus au titre de l'article 700 du CPC. Cet ultime encaissement clôturera ce contentieux.

L'affaire est close à la clôture.

(ii) *Entrepose Contracting c/ Hydro Agri France*

Il s'agit d'un contentieux initié par la société Entrepose Montalev, aux droits de laquelle vient désormais la société Entrepose Contracting.

Hydro Agri France avait confié à Entrepose Montalev en 1996 la construction et la livraison clés en main d'un réservoir de stockage d'ammoniaque. Entrepose Montalev avait alors passé commande, en décembre 1996, à la société Recinco de la fourniture et de la pose de calorifuges sur la robe métallique du réservoir suivant contrat de sous-traitance. Le chantier avait pris du retard à la suite d'un incendie survenu en avril 1997 dans l'inter-paroi du réservoir. Entrepose Montalev avait alors assigné en référé devant le Tribunal de Commerce de Nanterre les sociétés Hydro Agri France, Recinco, Prezioso et Ingerop demandant nomination d'un expert afin de rechercher les causes et origines de l'incendie.

L'affaire a été plaidée le 15 janvier 2009 devant le TC de Bobigny et un jugement a été rendu le 10 mars 2009 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Ce jugement condamne la société Recinco à payer à Entrepose Contracting la somme de 762,24€ et déboute Entrepose Contracting du surplus de ses demandes. Les condamnations porteront intérêt au taux légal à compter du 21 novembre 2002 et ces intérêts seront capitalisés par année entière à compter du 6 septembre 2007. Chacune des Parties est déboutée de ses demandes au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

(iii) *Entrepose Contracting vs. Tractebel Gas Engineering GmbH / TGE Marine Gas Engineering GmbH*

Dans le cadre du projet Reganosa en Espagne, Entrepose Contracting a achevé ses travaux et TGE (partenaire d'Entrepose Contracting à travers un Consortium Agreement et Main Contractor d'Entrepose Contracting officiellement vis-à-vis du client final Reganosa) a reçu le dernier paiement au titre du Projet global pour solde de tout compte. Entrepose Contracting a donc réclamé à TGE paiement du solde de ses travaux, soit la somme de 3 952 KE que TGE retient indûment, aucun fondement juridique valable ne pouvant être opposé par TGE. S'appuyant sur le Consortium Agreement entre TGE et Entrepose Contracting, la Société a donc introduit une demande d'arbitrage devant la CCI le 6 mars 2008.

Concomitamment, TGE Marine Gas Engineering GmbH a introduit le 11 mars 2008 une demande d'arbitrage devant la CCI à l'encontre d'Entrepose Contracting en vue d'obtenir le paiement d'une somme de 13 219 KE qui représenterait à la fois des coûts non pris en charge par la police d'assurance TRC au titre de l'incendie survenu en octobre 2006 sur un des réservoirs qui était dans le *Scope of Work* d'Entrepose Contracting, ainsi que des dépenses engagées consécutivement par TGE (coûts d'accélération notamment) afin d'éviter l'application éventuelle de pénalités de retard de la part du client final Reganosa.

Entrepose Contracting a demandé la jonction des deux procédures arbitrales ainsi que le transfert du siège du tribunal arbitral de Londres à Bruxelles, ce qui a été accepté par la partie adverse.

Le tribunal arbitral est aujourd'hui constitué et a arrêté le calendrier provisoire de la procédure d'arbitrage. Le 16 mars 2009, Entrepose Contracting a déposé son mémoire en demande.

Entrepose Contracting considère les griefs de TGE comme inopérants et n'a pas estimé nécessaire de provisionner ses créances dans ce dossier.

(iv) *Procureur de la République d'Aix-en-Provence vs. Entrepose Contracting (accident du travail Christophe Frech) – 2^{ème} Ch. Correctionnelle TGI d'Aix*

Dans le cadre du chantier RES qui se déroulait dans l'enceinte du CEA à Cadarache, un salarié de l'entreprise de travail temporaire Manpower mis à disposition d'Entrepose Contracting en qualité de manutentionnaire sur le chantier de Cadarache est tombé d'un échafaudage le 19 août 2005. A la suite de l'enquête diligentée par l'inspection du travail d'Aix-en-Provence, le Procureur de la République a adressé fin mars 2008 à Entrepose Contracting une citation à comparaître à une première audience de la 2^{ème} Chambre correctionnelle du TGI d'Aix-en-Provence le 14 mai 2008. En raison de communication tardive des pièces de la partie adverse, cette audience a été repoussée au 10 septembre 2008.

Le jugement a été rendu le 8 octobre 2008. Entrepose Contracting a été condamnée à 10 KE d'amende ainsi qu'à une inscription de la condamnation au casier judiciaire de la Société. Elle n'a pas souhaité interjeter appel de la décision.

(v) *CMP Dunkerque / Entrepose Contracting – Plainte contre X*

Entrepose Contracting a découvert courant deuxième trimestre 2008 qu'ont été passées au nom de sa filiale CMP Dunkerque et dans un très court laps de temps – entre le dernier trimestre de l'année 2007 et le premier trimestre de l'année 2008 – de nombreuses commandes d'insertions publicitaires et d'abonnement dans des proportions démesurées au regard du chiffre d'affaires de CMP Dunkerque. Compte tenu de l'absence manifeste d'intérêt pour cette société à contracter avec de telles sociétés de publication, de la disproportion des prestations commandées à ces dernières au regard de son chiffre d'affaires, du mode opératoire découvert et du préjudice qu'elles ont subi, Entrepose Contracting et CMP Dunkerque considèrent avoir été victimes d'infractions pénales sans lesquelles CMP Dunkerque n'aurait jamais payé de telles sommes qui ne sont ni justifiées ni causées et qui doivent lui être restituées par leurs récipiendaires. Le montant des commandes de publications et insertions que CMP Dunkerque a découvert avoir payé à ce jour représente une somme totale de 775 KE.

Entrepose Contracting et CMP Dunkerque ont porté plainte contre X devant le Procureur de la République du TGI de Paris le 16 avril 2008. L'affaire est actuellement en cours d'enquête.

Au 31 décembre 2008, aucune provision n'a été inscrite dans les comptes pour risques et charges de la Société au titre des litiges et contentieux décrits ci-dessus.

Au niveau du Groupe, les principaux litiges pour lesquels celui-ci est engagé portent sur des litiges fiscaux et douaniers exposés sur les activités du Groupe à l'étranger, principalement sur la zone Afrique. L'incidence de ces contentieux est régulièrement provisionnée dans les comptes sociaux des filiales concernées, ainsi que dans les comptes consolidés, au sein des Provisions pour Risques & Charges. Le dénouement de ces litiges est attendu sur 2009 ou 2010.

4. INFORMATION SUR LES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Montant global de certaines charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI.

Le montant des charges visées à l'article 39-4 du CGI est de 5 674 euros pour l'exercice 2008. L'impôt correspondant s'élève à 1 891 euros.

Réintégration du montant de certaines dépenses (selon l'art. 39-5 et 54 quarter du CGI) dans les bénéficiaires imposables à la suite d'un redressement fiscal définitif.

Il n'y a pas de charges de cette nature dans les comptes de la Société.

5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE

La Société poursuit une politique dynamique en matière de gestion de la protection de la santé, de la sécurité au travail et de l'environnement ainsi qu'en matière de qualité.

Effectifs

Au 31 décembre 2008, l'effectif de la Société était de 249 salariés, se décomposant comme suit :

- cadres : 186,
- employés : 63,
- ouvriers : 0.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a embauché 41 personnes dont 35 en contrat à durée indéterminée et 6 en contrat à durée déterminée.

Au cours de l'exercice 2008, 35 personnes en contrat à durée indéterminée ont quitté la Société :

- 7 pour cause de licenciement,
- 18 pour cause de démission,
- 3 pour cause de mutation intragroupe,
- 6 pour cause de départ en retraite,
- 1 pour cause de départ pendant la période d'essai.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas enregistré d'heure supplémentaire.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a employé en moyenne 6 personnels intérimaires et 15 personnels d'assistance technique. Au 31 décembre 2008, la Société employait 5 personnels intérimaires et 12 personnels d'assistance technique.

Au cours de l'exercice écoulé il n'y a pas eu de plan de réduction des effectifs.

L'effectif moyen du Groupe sur l'exercice se décompose comme suit :

	effectif moyen
Entrepose Contracting	240
Spiecapag	134
Spiecapag Régions Sud	118
CMP Dunkerque	74
Geoccean	46
EIS	45
Delattre Bezons Nigeria	39
Entrepose Algérie	22
PT Geoccean Indonesia	18
CMPEA	9
Nymphaea Water	4
Merclean	1
Total Groupe	750

Répartition de l'effectif moyen du Groupe par catégorie :

	effectif moyen
Cadres	371
Employés et agents de maîtrise	219
Ouvriers	160
Total	750

Organisation du temps de travail

Depuis le 1^{er} avril 2000 il existe un accord sur le temps de travail dans la Société.

Le temps de travail est de 38 heures par semaine et les employés bénéficient de 11 jours de RTT par an.

Au Cours de l'exercice écoulé, la Société a enregistré 3 914 jours d'absence (maladie, maternité, accident) dont :

- 3684 jours dus à la maladie,
- 155 jours en raison de maternité,
- 75 jours consécutifs à un accident de travail.

Rémunérations

Les rémunérations comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent à 17 920 KE auxquels s'ajoutent 9 620 KE de charges sociales.

Depuis le 18 novembre 2003 il existe un accord de participation dans l'entreprise. Il n'y a pas eu de Participation des Salariés comptabilisée au titre de l'exercice 2008.

Relations professionnelles

Il n'y a pas d'accord collectif dans la Société.

Formation

Au cours de l'exercice écoulé, 101 personnes employées par la Société ont bénéficié de 506 journées de formation ce qui a représenté une dépense de 327 KE, charges sociales incluses.

Travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas employé de travailleurs handicapés.

Œuvres Sociales

Les dépenses d'œuvres sociales de la Société au cours de l'exercice écoulé se sont élevées à 87 KE.

Sous-traitance

La Société peut avoir recours à la sous-traitance pour des activités techniques requérant une expertise spécifique et non disponible en interne, et également sur les travaux de montage & construction, qui sont généralement sous traités à des entreprises implantées localement.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

7. STRATEGIE, RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE ET LE GROUPE SONT CONFRONTES

7.1 Stratégie ayant influé sur les opérations du Groupe

Le Groupe a choisi de se spécialiser sur des niches géographiques et technologiques qui lui permettent avec efficacité de remporter et de réaliser des contrats tout en ayant des capitaux propres plus limités que ceux des grandes entreprises du secteur.

Egalement, Le Groupe ne s'engage contractuellement qu'après avoir acquis la certitude de la solvabilité de son client ou de la mise en place effective d'un financement dédié au projet. Le Groupe est également attentif aux modalités de financement des affaires au cours de leur réalisation, devant lui permettre d'avoir toujours une trésorerie positive ou au moins neutre, et réduisant ainsi son exposition financière.

Enfin, dans le but de limiter au maximum son exposition au risque de change, Le Groupe privilégie les contrats avec la partie la plus importante possible en devise forte, et dans la mesure du possible l'euro. Toutefois, une autre devise forte pourra, le cas échéant, être privilégiée par rapport à l'euro

lorsque la majorité des dépenses associées au contrat sera libellée dans une autre devise que l'euro, en pratique majoritairement le dollar américain ou la livre sterling.

7.2 Facteurs affectant l'activité

Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe dépend en grande partie du niveau d'investissement des compagnies pétrolières et gazières en matière d'exploration, de développement et de production. Le chiffre d'affaires du Groupe repose principalement sur un nombre relativement restreint de grands contrats. L'obtention de commandes importantes ne se traduit pas par une augmentation équivalente du chiffre d'affaires de l'exercice en cours. La durée moyenne d'exécution des contrats est en effet de 2 à 3 ans.

Le Groupe comptabilise la grande majorité de son chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement par les coûts autorisée par la norme IAS 11, relative aux contrats de construction.

Cette méthode peut générer des décalages temporaires entre la facturation et la reconnaissance du chiffre d'affaires. Lorsque la méthode de l'avancement est utilisée, celle-ci est appliquée depuis son démarrage jusqu'à sa « réception provisoire » signée par le client.

La répartition du chiffre d'affaires 2008 / 2007 entre contrats relevant de la norme IAS11 et les autres contrats est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Résultat opérationnel

Avancement :

Dans la majorité des cas, les prix des contrats que le Groupe exécute sont des forfaits. De ce fait, la marge que dégage le Groupe sur une affaire résulte de la différence entre le coût effectif d'exécution d'un contrat et le prix contractuel payé par le client pour ce contrat. Le Groupe a une politique prudente d'estimation des coûts d'exécution des contrats et des recettes contractuelles. Les améliorations potentielles, notamment celles liées au résultat des négociations engagées avec le client, ne sont constatées dans les comptes que lorsqu'elles sont définitivement acquises.

Le résultat opérationnel du Groupe est directement et principalement lié à la marge dégagée sur les affaires selon la méthode de l'avancement. Toutefois lorsque la marge projetée à terminaison sur une affaire est négative, l'intégralité de la perte anticipée est reconnue immédiatement dans les comptes dans le résultat opérationnel, quelque soit le taux d'avancement à la clôture.

Les affaires en « réception provisoire », ou « réception mécanique » (*mechanical completion*) font l'objet, le cas échéant, de dotations aux provisions et charges à payer pour travaux restant à exécuter, afin d'obtenir la levée des réserves qui peuvent être émises par les clients. Ces provisions et charges à payer sont reprises au gré des travaux effectués, et définitivement reprises lors de la « réception définitive » constatant la levée des dernières réserves.

Change :

Les activités du Groupe sont sensibles aux variations des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'essentiel des facturations est réalisé en euro, en dollar américain et en livre sterling.

La politique de couverture du Groupe vise à minimiser l'effet du change sur la rentabilité globale.

Pour couvrir ses risques de change, le Groupe s'efforce de faire correspondre les devises de facturation et de dépense chaque fois que cela est possible.

Pour ses positions de change résiduelles, le Groupe a recours à des contrats de couverture, dont la valorisation à la clôture est reconnue en résultat. Généralement, la couverture est mise en place dès l'obtention du contrat.

Afin de couvrir les dépenses futures en devises étrangères sur les contrats en cours, le Groupe peut être amené à détenir des positions en devises non couvertes qui peuvent entraîner des pertes et gains de change affectant le résultat opérationnel.

Le résultat opérationnel tient également compte des variations de change constatées lors des transactions en devises étrangères ou provenant de la conversion des comptes bancaires en devises à la clôture.

Ce qui précède explique les variations du résultat opérationnel qui peuvent être constatées d'un exercice sur l'autre.

7.3 Gestion des risques

La gestion des risques est au cœur du métier du Groupe qui conçoit, achète, construit et met en service pour des clients internationaux et dans le monde entier des unités de traitement, de stockage, et de transport d'hydrocarbures et de gaz, ainsi que des ouvrages en offshore peu profond.

Les risques présentés ci-dessous sont analysés au niveau de la Société Entrepose Contracting, mais trouvent à s'appliquer au niveau du Groupe dans leur globalité. Il n'existe pas d'autre risque Groupe qui ne serait pas exposé et analysé ci-dessous.

Ces risques se présentent en quatre grandes familles, que sont :

- les risques économiques ;
- les risques liés à la réalisation des ouvrages ;
- les risques environnementaux ;
- les risques financiers.

Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser, les activités, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe pourraient s'en trouver affectés.

7.3.1 – Risques économiques

a) Risque lié à la conjoncture économique mondiale

L'activité de la Société et du Groupe est étroitement liée aux investissements des compagnies pétrolières dans l'exploration-production d'hydrocarbures (pétrole ou gaz), et dans leur transport. Ces investissements sont en partie liés aux prix de ces matières premières sur les principales places financières internationales.

En conséquence du ralentissement économique mondial constaté au cours de l'année 2008, les prix des hydrocarbures ont fortement varié à la baisse. Si cette situation devait perdurer sur une longue période, certains investissements des compagnies pétrolières et gazières pourraient être amenés à être décalés dans le temps ou remis en cause, dans la mesure où leurs prix de revient deviendraient supérieurs à leurs seuils de rentabilité.

Le Groupe n'a toutefois pas constaté d'incidence sur ses perspectives d'activité, liée aux cours actuels des hydrocarbures.

b) Risque commercial

L'activité de la Société s'exerce auprès d'un nombre restreint de clients souvent associés aux compagnies pétrolières et gazières internationales. Une difficulté rencontrée au cours d'un projet est

susceptible de limiter les opportunités dans le pays concerné et de porter atteinte à la notoriété du Groupe.

Ces difficultés inhérentes au secteur ont permis à la Société et au Groupe de mettre en valeur sa réactivité et sa créativité et de générer des opportunités commerciales.

c) Risque lié à la concurrence

Les concurrents du Groupe comprennent de grandes sociétés internationales telles que Saipem, Halliburton, Technip, dont la taille et les ressources en capitaux dépassent celles du Groupe.

La taille du marché, le choix du Groupe de se spécialiser sur des niches géographiques et technologiques alliés à son expérience, à sa proximité des clients et sa souplesse d'adaptation, lui permettent de tirer avantage de cet environnement concurrentiel.

d) Risque de contrepartie

Clients

La Société peut être exposée dans le cadre de leur activité à une défaillance ou à un défaut de paiement d'un client, tant au cours de la réalisation du projet que lors de la livraison de l'ouvrage.

La Société ne s'engage contractuellement qu'après avoir acquis la certitude de la solvabilité de son client ou de la mise en place effective d'un financement dédié au projet.

Généralement, les clients de la Société sont des compagnies pétrolières et gazières de renommée internationale, telles que Total, BP, Exxon Mobil, Shell, Statoil, Chevron ou des indépendants reconnus comme ConocoPhillips, Talisman ou encore des opérateurs nationaux avec lesquels elle entretient des relations commerciales de longue date comme NGT au Royaume-Uni, NNPC au Nigeria ou Sonatrach en Algérie.

Dans d'autres cas, la Société est à même d'accompagner ses offres de propositions de financement sous forme de crédit acheteur ou de crédit financier mis en place avec l'aide de ses banques partenaires.

Enfin le mode opérationnel de la Société repose sur le versement d'acomptes ou d'avances lui permettant d'avoir le plus souvent une trésorerie positive et donc une exposition financière réduite.

Fournisseurs

Pour la réalisation de ses contrats, le Groupe a recours à de nombreux fournisseurs et sous-traitants, dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, l'électricité & instrumentation, la fourniture d'incorporables et d'équipements spécifiques, les moyens maritimes, le montage des installations, selon la nature de l'ouvrage réalisé par la Société ou le Groupe. La qualité de la prestation et le respect des délais négociés avec les fournisseurs sont des facteurs clés de réussite de chacun des Projets de la Société.

La Société peut ainsi se trouver en risque contractuel avec son Client en cas de défaillance d'un fournisseur ou sous-traitant important. Ce risque est exacerbé dans les conditions économiques qui prévalent au niveau mondial depuis le début de l'année 2008, et est pris très au sérieux par la Société.

Pour pallier ce risque, la Société ne s'engage qu'avec des fournisseurs et sous-traitants ayant fait l'objet d'une analyse portant notamment sur la solidité de leur structure financière. En outre, la Société veille, au cours de la réalisation de la prestation, à respecter les délais de règlement négociés, de façon à garantir aux fournisseurs un bon niveau de cash flow et ne pas mettre en danger leur structure financière.

e) Risque lié à la volatilité du prix des matières premières et à l'inflation

A l'occasion de réponses à des appels d'offres, la Société négocie avec ses fournisseurs des clauses de stabilité des prix pour des durées compatibles avec celles de son offre. Faute d'y parvenir, la Société négocie avec son client un ajustement du prix ou l'insertion de formules de révision des prix.

Plus généralement, la Société s'efforce, à la signature de ses contrats, de préciser ses hypothèses de taux d'inflation. La référence à ces hypothèses permet, en cas de variation significative constatée du taux d'inflation, d'entamer des négociations avec le Client en vue d'obtenir une compensation spécifique.

f) Risque politique

Présente dans des pays où il existe des tensions ethniques, politiques ou religieuses qui peuvent avoir pour conséquence des retards de calendrier, des dommages à l'ouvrage ou des risques pour les personnes, la Société ne parvient pas toujours à faire prendre en charge ces risques par les clients.

Son expérience dans ces pays constitue toutefois un atout majeur pour lui permettre de gérer au mieux ces risques et de les limiter.

Par ailleurs, la Société pourrait être exposée temporairement à des difficultés pour détacher dans les pays concernés du personnel.

A cet égard, plusieurs dispositions permettent de réduire l'exposition de la Société en particulier :

- Assurance Coface ou équivalente sur les risques de fabrication et de crédit ;
- Procédures de sécurité des personnes et des sites ;
- Procédures de rapatriement ;
- Assurances spécifiques.

7.3.2 – Risques liés à la réalisation des ouvrages

a) Risques projets et chantiers

La réalisation des projets implique des risques pour les ouvrages existants appartenant au client, ainsi que pour l'ouvrage et les équipements, objets du contrat avant réception par les clients, tels qu'un incendie, évènements naturels, dommages accidentels, conséquences dommageables d'une erreur de conception ou de construction ou de matériaux.

L'ensemble de ces risques est systématiquement couvert à travers une assurance Tous Risques Chantiers (TRC) souscrite par le client ou par la Société. Le plus souvent, les conditions et niveaux de garanties, les plafonds et les franchises applicables sont définis dans le contrat entre le client et la Société.

Le transport des équipements et autres fournitures nécessaires à la réalisation du projet fait l'objet d'assurances spécifiques souscrites par la Société.

b) Risque contractuel

Toute l'activité de la Société repose sur des contrats, la plupart du temps soumis aux lois du pays de réalisation du projet ou du client, et généralement de risques ou de responsabilités pour la Société.

La Société a mis en place une politique contractuelle stricte visant à limiter ou à exclure son exposition, en refusant de supporter des risques qui dépassent son activité d'entrepreneur.

Ainsi, la politique de la Société tend à :

- Exclure les dommages indirects (pertes d'exploitation etc.) ;
- Limiter sa responsabilité en matière de pollution accidentelle ;
- Limiter sa responsabilité contractuelle sur l'ensemble du projet à un pourcentage du prix du contrat ;
- Plafonner les pénalités de retard et de performance à un pourcentage acceptable du prix du contrat ;
- Pouvoir ajuster le prix contractuel en cas de modifications législatives ;
- Obtenir la protection d'une clause de force majeure (risques politiques, fait du prince) ;
- Obtenir une clause d'arbitrage international.

c) Risque de retard

Si la Société ne livre pas un projet dans le délai contractuel, elle s'expose à l'application de pénalités si le retard lui est imputable. Ce type de pénalités est généralement prévu au contrat. La Société s'attache à plafonner systématiquement le montant de ces pénalités.

L'expérience, le savoir-faire et les références de la Société établissent que le Groupe n'a que très rarement été exposé à des pénalités de retard.

Dans certains pays où les conditions climatiques peuvent modifier le calendrier d'un projet, le client peut prendre à sa charge le risque de retard en versant des indemnités de compensation à la Société.

d) Risque lié à une résiliation anticipée de projets

Dans les contrats signés par la Société, une disposition prévoit que le client dispose d'un droit de résiliation anticipée pour convenance. Il s'agit d'une disposition courante des contrats de construction. En pratique, ce pouvoir n'est que très rarement exercé dans les projets de production pétroliers et gaziers. En pareil cas, une disposition contractuelle prévoit qu'une indemnité compensatrice couvrant la totalité des coûts induits soit alors versée à la Société.

e) Risque lié à la défaillance des équipements achetés

Les équipements clés achetés par la Société sont toujours fournis par des entreprises de taille significative et bénéficiant d'excellente réputation dans leur domaine d'activité. Les équipements livrés sont garantis. La Société négocie avec ses fournisseurs une période de garantie compatible avec celle de son propre contrat.

f) Risque de perte de personnel dans des fonctions clés et difficultés de recrutement

Le Groupe et ses performances dépendent d'un personnel qualifié ayant l'expérience et les capacités techniques et commerciales nécessaires à l'exécution de ses projets et au développement de son activité. Le marché des professionnels qualifiés dans les domaines d'activités du Groupe est concurrentiel et le Groupe pourrait rencontrer des difficultés pour embaucher ou conserver un personnel suffisamment qualifié afin de maintenir son rythme de développement. Pour réduire ce risque, le Groupe met notamment en œuvre une politique sociale d'intéressement et d'actionnariat attractive.

7.3.3 – Risques environnementaux

a) Pollution

Les lois relatives à l'environnement imposent des obligations en matière d'entretien et de remise en état des sites de production au cas où des contaminations seraient découvertes. Le Groupe dispose d'un seul site de production en France. A ce titre, le Groupe pourrait être impliqué dans des procédures qui pourraient entraîner des dépenses de mise en conformité et autres coûts. Aucun risque de ce type n'était toutefois identifié à la clôture de l'exercice.

b) Santé et sécurité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Groupe conduit ses activités de manière à préserver la santé et à garantir la sécurité de ses salariés et des personnes présentes sur ces sites (entreprises extérieures, intérimaires, stagiaires et visiteurs), à maîtriser l'effet de ses activités sur l'environnement et à protéger ses actifs.

Le Management de la Société est responsable de la prévention des accidents. Chaque responsable s'engage à respecter et à faire respecter, conformément à la Charte HSSE, les principes de la politique environnementale et toutes les règles, procédures et consignes applicables dans son secteur. Des formations régulières sont conduites auprès des salariés, afin de minimiser les risques d'atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

c) Risques liés à l'usage passé de l'amiante dans l'établissement de Dunkerque

Il est attesté par un rapport d'un organisme de contrôle indépendant que l'amiante n'est plus utilisée dans les processus de fabrication de l'usine depuis 1990. Au cours de la période 1967-1990, l'amiante a pu être utilisée dans les processus de fabrication au sein de l'établissement de Dunkerque.

En 1995, suite au redressement judiciaire de la société ECMP et du plan de cession qui a suivi, CMP Dunkerque est devenue propriétaire de cet établissement. Celui-ci figure sur la liste des établissements classés « amiante » par les Arrêtés du Ministère du Travail, de la Sécurité Sociale et du Budget des 7 juillet 2000 et 19 mars 2001.

Le Groupe a fait analyser, par des experts indépendants, le risque, tant du point de vue actuariel que juridique, d'avoir à indemniser des personnels ayant travaillé au sein de l'établissement de Dunkerque, et développant ultérieurement des symptômes de maladies professionnelles liées à l'amiante.

L'analyse juridique montre que, dans la mesure où CMP Dunkerque, actuel exploitant de l'usine, a démarré l'activité au 1er janvier 1995, cette société ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences de l'utilisation de l'amiante antérieurement à cette date, le risque demeurant au niveau de la société ECMP pour la période antérieure à 1995.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de CMP Dunkerque au titre du risque Amiante, le Groupe jugeant faible son exposition au risque sur ce sujet.

Par ailleurs, pour les autres filiales du Groupe, la situation est analysée au cas par cas.

Au 31 décembre 2008, les provisions au titre des maladies professionnelles liées à l'exposition à l'amiante s'élèvent à 300 KE dans les comptes du Groupe.

7.3.4 – Risques financiers

a) Risque de variation de taux de change

La devise de référence de la Société et du Groupe est l'euro.

Les contrats sont libellés majoritairement en devises fortes, euro, dollar américain et livre Sterling.

Le risque de change est traité contrat par contrat, et vise à identifier s'il subsistera à l'issue du contrat une marge dans une devise autre que l'euro.

En pareil cas, des couvertures peuvent être réalisées, soit au stade de l'offre via une assurance Coface, soit par des instruments financiers à terme une fois le contrat obtenu.

Ces couvertures visent à garantir :

- le règlement des dépenses prévisionnelles de l'affaire dans une autre devise que celle du contrat d'une part ;
- la marge prévisionnelle à fin d'affaire en euro lorsque le contrat est libellé dans une autre devise d'autre part.

b) Risque de variation de taux d'intérêt

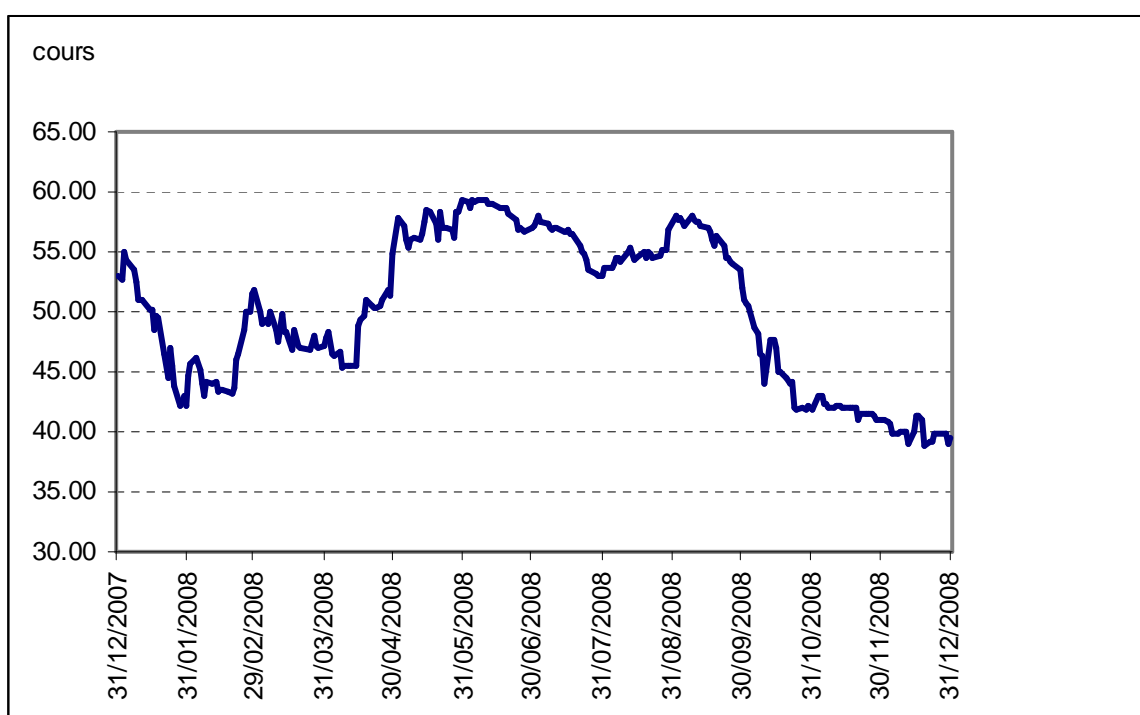
La trésorerie de la Société et du Groupe est placée en sicav monétaires ou en dépôts à terme. Ces placements sont sensibles à l'évolution des taux Eonia et Euribor. Cf 2.1 et 2.2 pour les données chiffrées.

Au niveau du Groupe, l'endettement financier est à taux fixe. Cet endettement financier, d'un montant de 4 199 KE à la clôture 2008 contre 1 565 KE fin 2007, est majoritairement composé de crédits baux sur le financement d'équipements industriels.

c) Risques de variation de cours

Au titre de l'exercice écoulé, 486 121 titres ont été échangés, ce qui représente une moyenne mensuelle de 40 760 échanges.

Au cours de cet exercice, le titre qui cotait 53.0 euros le 31 décembre 2007 est passé à 39,5 euros en fin d'exercice après une évolution retracée par le graphique ci-après :



Le cours le plus haut enregistré au cours de l'exercice écoulé se situe à 60,0 euros le 2 mai 2008 et le cours le plus bas à 38,0 euros le 3 décembre 2008.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2008 ressortait à 198 245 KE.

8. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

L'exercice 2009 sera caractérisé pour le Groupe par l'achèvement de nos chantiers majeurs au Nigeria, en Angleterre, en Nouvelle Calédonie et au Koweït, et la poursuite de ceux d'Algérie, de Libye, de Colombie, d'Afrique du Sud, de Hollande et d'Espagne.

Cette année verra également la finalisation du contrat du Yémen, avec la levée des réserves.

Les projets en cours de négociations sont nombreux et répartis dans plusieurs pays tels que l'Angola pour les pipelines, le Qatar et le Kenya pour les Réservoirs.

Enfin, notre Société continuera sa veille économique et stratégique et étudiera les dossiers de prises de participations afin de compléter son offre de projets « clefs en main ».

9. ACTIVITE DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'ensemble des projets étudiés et réalisés, et dans le contexte d'un réchauffement climatique s'accéléralant et de ressources énergétiques fossiles s'épuisant, le Groupe s'efforce de trouver et de proposer des solutions techniques originales, soit en faisant appel à des technologies avancées, soit en modifiant le schéma de production, afin de réduire notablement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

En tant que membre du CITEPH, association nouvellement créée regroupant les principaux acteurs du secteur pétrolier et gazier, et ayant pour vocation de promouvoir des programmes de recherche ambitieux dans ce domaine, Entrepose Contracting participe et s'implique technologiquement dans plusieurs projets de recherche particulièrement novateurs et prometteurs.

Chaque année de nombreux projets sont présentés par des PME- PMI au CITEPH, qui après sélection sponsorise à hauteur de 50% les projets retenus. La durée des projets varie de 12 à 36 mois.

Entrepose Contracting soutient trois projets de la session CITEPH 2008 :

- Le premier projet, Geonav développé par Geoccean, consiste à proposer une assistance interactive à la maintenance sur des ouvrages situés en zones isolées difficilement accessibles. Cette technologie avancée permettra aux personnels de maintenance et d'opération d'avoir un accès instantané à tous les documents techniques et informations des équipements concernés, avec la possibilité d'échanges interactifs avec des spécialistes et experts non présents sur zone mais pouvant disposer des mêmes informations..

Cet outil sera composé d'un réseau haut débit prioritaire de mesure et de communication incluant une liaison internet par satellite, ainsi que d'un module interactif d'assistance à la maintenance.

- Le deuxième projet développé par Statmarine concerne la modélisation thermodynamique d'une dépressurisation. L'objectif de ce programme est de fiabiliser les calculs de dépressurisation conduisant à des températures très basses et ainsi de préciser la nature de la métallurgie qu'il convient d'utiliser pour les équipements concernés.

Cette recherche s'avèrera particulièrement intéressante dans le cas de canalisation de gaz ou de GPL sur de longue distance.

- Le troisième projet développé par Doris concerne le système d'ancrage d'un terminal flottant en eau peu profonde pour l'importation de GNL. Ce nouveau concept de terminal de regazéification de GNL devrait offrir des avantages intéressants par rapport aux autres concepts existants gravitaires ou offshore flottants ou même terrestres en termes de réduction des coûts et délais de construction.

Entrepose Contracting soutient 5 projets de la session CITEPH 2009, lancement des projets en janvier 2009 et pilote notamment le projet Chirpscan développé par notre filiale Geoccean et qui consiste à la mise au point d'une méthode acoustique permettant d'établir une cartographie précise des objets enfouis sous une épaisseur maximum de 5m de sédiments en eau peu profonde jusqu'à 50m. Les cartographies existantes et les méthodes actuellement disponibles permettant de localiser les objets enfouis ne sont en effet pas suffisamment précises pour avoir l'assurance de ne pas endommager des canalisations ou des câbles lors de travaux de nouveaux enfouissements.

Geoccean développe un outil volant, Rapace, d'aide d'une part à la dépollution maritime, à la sûreté en mer, et d'autre part au contrôle d'ouvrage élevé d'accessibilité difficile tel que les barrages par exemple.

Nymphaea Water, filiale de Geoccean, après avoir imaginé, développé et mis au point une méthode de détection de source d'eau douce sous-marine est en cours de réalisation de plusieurs contrats sur des zones côtières.

Avec ses filiales Spiecapag et EIS, Entrepose Contracting adapte à la pose de pipelines les techniques de soudage automatique, d'une part STT et d'autre part avec les machines PSI.

CMP Dunkerque a adapté et utilise maintenant avec satisfaction, pour ses clients qui l'acceptent, la technique de contrôle TOFD (basée sur les ultras sons) des soudures en acier au carbone des

appareils à pression. Cette méthode utilisée en lieu et place du contrôle radiographique permet d'une part d'éviter tous les problèmes liés à la radio protection du personnel, de polluer l'environnement (produits chimique de développement des films) et d'autre part de réduire de façon importante les temps de contrôles.

En ce qui concerne la conception et la construction des grands réservoirs de stockages cryogéniques les principaux thèmes de développement actuels du Groupe sont :

- d'adapter aux projets le soudage automatique avec fil fourré des aciers à 9% de nickel et le contrôle automatique basé sur des techniques ultrasons des soudures bases nickel pour remplacer la radiographie ;
- de mettre au point des techniques permettant d'améliorer les caractéristiques des soudures des aciers à 9% de nickel et de réaliser les épreuves hydrauliques à l'eau de mer.

Au cours de l'année 2008, le Groupe a investi 743 KE éligibles au titre des impôts-recherche en matière de Recherche et Développement.

B. REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales:

	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2007		
	Actions	% Capital	% droits de vote	Actions	% Capital	% droits de vote
Vinci SA	3 881 500	77,24%	77,24%	3 881 500	77,24%	77,24%
Sous pacte d'actionnaires	227 728	4,53%	4,53%	227 728	4,53%	4,53%
Public	906 579	18,04%	18,04%	907 489	18,06%	18,06%
Auto Contrôle (PRA)	4 274	0,09%	0,09%	3 364	0,07%	0,07%
Autres actions d'auto-contrôle	5 160	0,10%	0,10%	5 160	0,10%	0,10%
	5 025 241	100%	100%	5 025 241	100%	100%

Aucune des sociétés contrôlées par la Société ne détient d'actions de la Société.

C. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé.

Aucune action de la Société n'est détenue par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

Il est rappelé que le conseil d'administration du 27 mai 2005, sur autorisation de l'assemblée générale du 27 mai 2005, a décidé d'attribuer gratuitement 264 880 actions de la Société à certains cadres dirigeants du Groupe conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et a adopté le règlement d'attribution gratuite d'actions. Le 27 mai 2007 au terme de ce plan d'attribution, 259 720 actions représentant 5,17 % du capital de la Société, ont été ainsi acquises par certains cadres dirigeants du Groupe.

Ces actions sont incessibles pendant une période de trois années.

Le conseil d'administration du 22 février 2008, sur autorisation de l'assemblée générale du 8 juin 2007, a décidé l'attribution gratuite de 56 000 actions de la Société, soit 1,11% du capital de la Société, à l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe. La période d'acquisition a été

fixée du 22 février 2008 au 1^{er} mars 2010. Au terme de cette période, une augmentation de capital par incorporation de réserves sera réalisée pour émettre ces actions.

Le conseil d'administration du 20 novembre 2008, sur autorisation de l'assemblée générale du 23 mai 2008, a décidé l'attribution gratuite de 1 500 actions au profit des salariés de la filiale anglaise, la société Entrepose Industrial Services. A l'issue de la période d'acquisition de deux ans, une augmentation de capital sera effectuée par incorporation de réserves.

D. CHOIX DES MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Nous vous rappelons que la Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration.

E. INFORMATION SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par notre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

(Montants en euros)

	Rémunération Brute	<i>dont : Part variable</i>	<i>dont : avantages en nature</i>	Jetons de présence	Paiements en actions	<i>nb d'actions attribuées</i>
Bouvier	291 318	100 000	14 203	0	4 781	250
Barril	217 831	50 000	2 908	0	4 725	250
Vaury	0	0	0	20 000	0	0
Lecourtier	0	0	0	20 000	0	0
Mankowski	0	0	0	0	0	0
Masset	0	0	0	20 000	0	0
Vinci SA	0	0	0	0	0	0
Berger	0	0	0	0	0	0
Dayre	0	0	0	0	0	0
Dessaigne	0	0	0	0	0	0
Dupety	0	0	0	0	0	0

Elles sont actuellement constituées d'une partie fixe, versée tous les mois, et d'une prime annuelle, dont le montant, qui peut varier, pour chacun d'eux, de 0 à 100 000 €, est arrêté par le Conseil d'administration en fonction des résultats de la Société et de ses résultats personnels. En 2008, les primes allouées au Directeur Général et au Directeur Général Délégué se sont élevées, respectivement, à 100 000 et 50 000 euros.

Par ailleurs, le Directeur Général a bénéficié sur l'exercice d'avantages en nature à hauteur de 14 202 euros correspondant à un véhicule de fonction ainsi qu'à une assurance garantie sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise. Il a également bénéficié de l'attribution gratuite de 250 actions de la Société en février 2008.

Concernant le Directeur Général Délégué, il a quant à lui bénéficié sur l'exercice d'avantages en nature à hauteur de 2 908 euros correspondant à un véhicule de fonction. Il a également bénéficié de l'attribution gratuite de 250 actions de la Société en février 2008.

Lors de sa réunion du 20 novembre 2008, le Conseil d'administration de la Société a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Le Conseil d'administration de la Société a décidé d'adhérer à ces recommandations. Il est à préciser que, antérieurement aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008, la Société a procédé courant 2008 à des attributions gratuites d'actions existantes dont les règles d'attribution ne sont pas strictement

conformes à celles édictées par les recommandations AFEP-MEDEF. De la même façon, s'agissant de la recommandation visant à mettre un terme au contrat de travail des dirigeants devenant mandataires sociaux, aucun nouveau mandat social n'ayant été confié, ni aucun renouvellement de mandat n'étant intervenu depuis la publication des recommandations AFEP-MEDEF, cette recommandation n'a pas encore trouvé à s'appliquer. Les contrats de travail des mandataires sociaux actuels de la Société ont été suspendus.

Les avantages en natures comprennent les attributions de véhicules de fonction, ainsi que la Garantie Sociale des Chefs et dirigeants d'entreprises.

Figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, les Administrateurs et les Directeurs Généraux Délégués durant l'exercice :

Nom fonction(s) et	Age	Nationalité	Mandats Entrepote Contracting	Autres mandats
Dominique Bouvier Président Directeur Général	60	Française	- Président du Conseil d'administration (depuis le C.A du 8.01.2008) - Directeur Général et - Administrateur (depuis l'Assemblée Générale du 4.05.2005)	FRANCE <u>Président du Conseil d'administration de :</u> - Delattre Bezons S.A. - Geocean S.A. - Spiecapag S.A <u>Représentant permanent de :</u> - Entrepote Contracting au Conseil d'administration de Doris Engineering S.A. ; - Entrepote Contracting au Conseil d'administration de Geostock Holding ; - Entrepote Contracting au Conseil d'administration de Nymphéa Environnement (anciennement Nymphéa Water). <u>Président Directeur Général de :</u> - TMSI SA– France ETRANGER <u>Administrateur de :</u> - Entrepote Industrial Services Ltd – UK ; - Entrepote Algérie Spa - Algérie <u>Gérant de :</u> - Delattre Bezons Tunisie - SARL – Tunisie
Philippe Barril Directeur Général Délégué	44	Française	Directeur Général Délégué (depuis Conseil d'Administration du 6.03. 2007)	FRANCE <u>Administrateur de :</u> - CMP Dunkerque ETRANGER <u>Administrateur de :</u> - Entrepote Industrial Services Ltd – UK - Delattre Bezons Nigeria Ltd – Nigeria - Entrepote Algérie (Spa) - Algérie
Jean-François Vaury Associé de la société Ciclad	59	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale du 4.05.2005)	<u>Administrateur de :</u> - GPL Industrie - SIRAGA

				<p><u>Représentant permanent de la société JOHES SAS au</u></p> <p><u>Conseil de Surveillance de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CNIM S.A - SUPERBA <p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - JOHES SAS - CICLAD PARTICIPATIONS S.A.S <p><u>Membre du Comité Stratégique de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CARI FINANCE S.A. <p><u>Président du Comité de Surveillance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - AXICORP SAS - SIKINOS <p><u>Membre du Comité de Surveillance de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SUPERBA - SIKINOS (ARELEC) SAS - DP LOGICIELS SAS <p><u>Directeur Général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - VALENS S.A.S - CICLAD GESTION S.A.S
<p>Jacqueline Lecourtier</p> <p>Directeur de l'Agence National pour la Recherche</p>	57	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale du 24/05/2006)	Néant
<p>Nicolas Mankowski</p> <p>Secrétaire</p>	59	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale mixte	<p>FRANCE</p> <p><u>Président de :</u></p>

Général Soletanche Bachy S.A.			du 13.06.2005)	<ul style="list-style-type: none"> - SB 2006 SAS - Sol Environment SAS - Sepicos-Perfosol S.A <u>Administrateur de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Soletanche Bachy Entreprise SA <u>Gérant de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Société de Gestion Immobilière SCI ETRANGER <u>Administrateur de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Bachy Soletanche Holdings – Ltd. UK - Bachy Soletanche Holdings (Europe) – Ltd. UK - Soletanche Bachy - Inc. USA - Nicholson Construction Cy. Inc. USA <u>Managing Director :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Soletanche Bachy Asia Holdings – B.V. Netherlands
Jean-Pierre Masset Avocat à la Cour	72	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale mixte du 13.06.2005)	Néant
VINCI S.A (représentée par Richard Francioli)	N/A	Française	Administrateur (Cooptation lors du Conseil d'administration du 8/06/2007)	FRANCE- Au sein du Groupe VINCI <u>Administrateur de :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Autoroutes du Sud de la France - Eurovia -Gecom -Société des Autoroutes Esterel Côte d'Azur Provence Alpes -Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage -Vinci Energies SA <u>Président de :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Association générale de Médecine du Bat & TP du Groupe SGE <u>Gérant associé de :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Cagne -Signau -Vinci Quentin Gestion -Vinci Rueil Gestion <u>Membre du Conseil de Surveillance de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Société Prado Sud FRANCE - Hors Groupe VINCI <u>Membre du Conseil d'Administration de :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Transmanche Construction GIE <u>Administrateur de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - SEM RueilL 2000
Pierre Berger Président de Vinci Construction	40	Française	Administrateur (Cooptation lors du Conseil d'administration du 28/09/2007)	FRANCE <u>Président de :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Vinci Construction Grands Projets -Blériot Participations

Grands Projets				- Vinci Construction / Moscou – St Petersburg ETRANGER <u>Administrateur de :</u> -Janin Atlas Inc (Canada) <u>Vice Chairman de :</u> -QDVC (Qatar) <u>Représentant permanent de Vinci Construction Grands Projets dans :</u> - Campenon SA (Espagne)
Jean-Marie Dayre Directeur Général Adjoint de Vinci Energies	58	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale du 16/11/2007)	FRANCE – Groupe VINCI : Néant ETRANGER-Groupe VINCI : <u>Geschäftsführer de :</u> -Vinci Deutschland Gmbh <u>Vorsitzender des Aufsichtsrats de:</u> - Vinci Energies Deutschland Gmbh <u>Président du Verwaltungsrat de :</u> - Etavis AG <u>Membre du Verwaltungsrat de :</u> -Etavis AG
Raoul Dessaigne Directeur de Vinci Construction	58	Française	Administrateur (Cooptation lors du Conseil d'administration du 28/09/2007)	FRANCE – Groupe VINCI <u>Administrateur de :</u> -Solétanche Freyssinet ETRANGER-Groupe VINCI <u>Mitglied des Aufsichtsrats :</u> -VINCI Deutschland Gmbh
Bruno Dupety Président de Freyssinet	53	Française	Administrateur (depuis l'Assemblée Générale mixte du 16/11/2007)	FRANCE – Groupe VINCI <u>Président de</u> -TERRE ARMEE INTERNATIONALE - SMU-FRANCE

Directeur Général de :
 -SOLETANCHE FREYSSINET

Gérant non associé de :
 - FREYSSINET INTERNATIONAL & CIE
 -MENARD
 -COMPAGNIE DE TRAVAUX ET REVETEMENTS SPECIAUX
 -VELIZY PARTICIPATIONS
 - FIS (SNC)

Gérant de :
 -FREYSSINET France

Administrateur de :
 -SOLETANCHE FREYSSINET

ETRANGER – Groupe VINCI

Chairman of :
 -AUSTRESS FREYSSINET Pty Ltd
 -FREYSSINET ASIA PACIFIC LIMITED
 -FREYSSINET CONSTRUCTION ASIA
 -FREYSSINET Ltd (UK)
 -IMMER PTY Ltd
 -REINFORCED EARTH COMPANY Ltd (Canada)
 -REINFORCED EARTH COMPANY Ltd (Eire)
 -THE REINFORCED EARTH COMPANY
 -SOIL NAILING Ltd
 -TERRE ARMEE K.K.

Chairman and Chief Executive Officer of :
 -RE CO LTD
 -REINFORCED EARTH (PVT) Ltd

Chairman and Director of :
 -MENARD SOILTREATMENT

Chairman, President, Chief Executive Officer of:
 -ASHGROVE HOLDINGS

Director & Managing Director of:
 - MENARD GEOSYSTEMS SINGORE PTE. Ltd

Director of :
 -AUSTRESS FREYSSINET PTY Ltd
 -TERRE ARMEE BELGIUM
 -FREYSSINET NEW ZEALAND
 -FREYSSINET INSIGHT SEWER SERVICES LIMITED
 -FREYSSINET ASIA PACIFIC LIMITED
 -FREYSSINET CONSTRUCTION ASIA
 -FREYSSINET HONG KONG
 -FREYSSINET KOREA Co Ltd
 -FREYSSINET PSC (M) Sdn Bhd
 - PSC FREYSSINET (S) PTE Ltd
 -RE CO Ltd
 -REINFORCED EARTH COMPANY Ltd
 - REINFORCED EARTH Ltd
 -REINFORCED EARTH PACIFIC
 -REINFORCED EARTH Pty Ltd
 -REINFORCED EARTH S.E.A.
 -TERRE ARMEE K.K.
 -REINFORCED EARTH INSAAT PROJE VE TIC AS
 -FREYSSINET POSTEN
 -CORROSION CONTROL SERVICES Ltd UK
 - AUSTRESS MENARD Pty Ltd
 - FREYPAK (PRIVATE) LIMITED
 - NUKEM LIMITED

				- FREYSSINET MENARD d.o.o. - FREYSSINET MENARD INDIA PVT LTD <u>Président du Conseil d'Administration de :</u> - FREYSSINET BELGIUM - FREYROM - FREYSSIMA - FREYSSINET CANADA LTEE <u>Administrateur de :</u> -FREYROM -FREYSSINET YAPI SISTEMLERI SANAYI A.S. FREYSAS -TERRA ARMADA SA -FREYSSINET CANADA LTEE - FREYSSINET S.A -FREYSSINET Sociedad Anonimà -TIERRA ARMATA Srl -ADVITAM HOLDINGS CANADA/PLACEMENTS ADVITAM CANADA INC -FREYSSINETMENARD CANADA INC <u>General Manager of :</u> -FREYSSINET PUJIANG (SHANGHAI) CABLE CO LTD <u>Gérant non associé de :</u> -MENARD POLSKA z.o.o. <u>Präsident:</u> - HEBETEC MEGASTEEL AG - HEBETEC ENGINEERING
--	--	--	--	--

F. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à expiration.

Au cours de l'année 2008, il n'y a eu aucun changement dans la composition du conseil d'administration.

Aucun mandat de commissariat aux comptes n'arrive à expiration.

G. QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

Sécurité

Pour un effectif moyen sur chantier de 11 000 personnes, 20 millions d'heures de travail ont été effectuées en 2008 au titre de l'activité du Groupe.

Au cours de l'exercice, 34 accidents avec arrêt de travail se sont produits, soit un taux de fréquence (TF¹) de 1.67 et un taux de gravité² de 0.03.

Le Groupe atteint ainsi ses objectifs fixés (TF<2), avec toutefois un taux en dégradation par rapport à 2007. Le Groupe restera mobilisé sur ce point en 2009.

Qualité

Entrepose Algérie a acquis une certification ISO 9001 en juillet 2008. Ceci termine le cycle de certification de l'ensemble des filiales du Groupe. L'ensemble du Groupe est aujourd'hui certifié ISO 9001.

¹ Le Taux de Fréquence se définit comme suit : nombre d'accidents * 1 million et divisé par le nombre d'heures travaillées

² Le Taux de Gravité se définit comme suit : nombre de journées perdues * 1000 et divisé par le nombre d'heures travaillées

Environnement

Entreprise citoyenne et responsable, Entrepose Contracting poursuit la sensibilisation des responsables de projet afin que les fondamentaux comme le tri des déchets ou la lutte contre toute forme de pollution deviennent des incontournables de nos métiers de construction.

L'année 2008 a également vu la mise en place du *reporting* environnemental pour notre actionnaire, le groupe Vinci.

Toutes les mesures prises concernant l'environnement visent à assurer la conformité de l'activité de la Société et du Groupe aux dispositions législatives et réglementaires applicables dans le pays où se déroule le projet.

Plus spécifiquement, un plan hygiène, sécurité, conditions de travail et environnement est systématiquement mis en place sur tous les projets du Groupe en France et à l'étranger et basé sur l'ISO 14001. Dans ce cadre, la Société a été certifiée ISO 14001 sur le projet de Bonny LNG au Nigeria en 2008.

Développement durable

L'efficacité énergétique est un des outils pour le développement durable.

Au sein de sa Direction Procédés & Méthodes, Entrepose Contracting étudie pour chaque appel d'offre les solutions techniques les plus innovantes et pertinentes en terme énergétique tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement.

H. AFFECTATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

Affectation du Résultat net de la Société au titre d'exercice 2008

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 font apparaître des bénéfices d'un montant de 5 705 369.12 euros.

La réserve légale étant entièrement dotée, nous vous proposons :

- de constater qu'à la suite de cette affectation, et compte tenu de l'existence d'un report à nouveau de 5 252 718.74 euros, il existe un bénéfice distribuable de 10 958 087.86 euros,
- de fixer à 6 030 289.20 euros le montant des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, soit un dividende de 1,20 euros pour chacune des 5 025 241 actions composant le capital social, étant précisé que la somme correspondant aux dividendes que la Société ne pourra pas percevoir pour les actions qu'elle possède et dont elle sera encore en possession à la date de mise en paiement du dividende sera portée au crédit du compte de report à nouveau,.
- de décider que ce dividende sera prélevé sur le bénéfice distribuable,
- d'affecter le solde du bénéfice distribuable au compte de report à nouveau,
- de décider que ce dividende sera mis en paiement à compter du 9 juin 2009.

Le tableau suivant résume l'affectation envisagée :

<i>en euros</i>	
Report à nouveau antérieur	5 252 718.74
Bénéfice de l'exercice	5 705 369.12
Total à répartir	10 958 087.86
Bénéfice distribué	6 030 289.20
Report à nouveau	4 927 798.66
Total affecté	10 958 087.86

Le dividende ouvrira droit, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de 40% conformément aux dispositions du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, étant précisé qu'une option leur est ouverte pour son assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 18% conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, auquel s'ajouteront les contributions sociales.

Il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende par action de 1 € de nominal	Nombre d'actions de 1 € de nominal
Exercice 2007	1.05 euro	5 025 241
Exercice 2006	0.60 euro	5 025 241
Exercice 2005	0.50 euro	4 890 872

I. DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

(Renvoi Annexe n°2)

J. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET HAUTS RESPONSABLES SUR LEURS TITRES

Conformément à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier, nous vous rendons compte ci-après des opérations d'acquisition et/ou de cession de titres, effectuées au cours de l'exercice 2008, par les dirigeants de la Société, les personnes assimilées et leurs proches.

Mandataires sociaux	Date d'opération	Nombre d'actions achetées	Cours d'exercice
Jean François Vaury	28/01/2008	450	44,73 €
Johes S.A.S., personne morale liée à Jean François Vaury	31/10/2008	250	42,80 €
Johes S.A.S., personne morale liée à Jean François Vaury	26/11/2008	250	41,50 €
Johes S.A.S., personne morale liée à Jean François Vaury	27/11/2008	300	41,00 €
Johes S.A.S., personne morale liée à Jean François Vaury	01/12/2008	500	41,00 €
Johes S.A.S., personne morale liée à Jean François Vaury	03/12/2008	250	39,00 €

K. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la Société a conclu avec la société Portzamparc un contrat de liquidité.

Au titre de ce contrat, la société Portzamparc a acheté pour le compte de la Société 17 073 actions de la Société au cours moyen de 48.37 euros et vendu pour le compte de la Société 16 163 actions de la Société au cours moyen de 48.90 euros. La Société n'a pas procédé à d'autres acquisitions d'actions de la Société.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 4 274 de ses propres actions, représentant 0,08% du capital, au titre du contrat de liquidité, d'une valeur nominale d'1 euro chacune, pour un montant de 176 799,82 euros.

Il est précisé que la Société n'a fait usage que de la finalité du programme de rachat d'actions destinée à assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, étant précisé qu'elle a à cet égard un contrat avec la société Portzamparc.

Aucune réallocation n'a été effectuée.

L. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Accord entre actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions

En application de l'article L. 233-11 du Code de commerce, l'Autorité des Marchés Financiers a été destinataire, le 3 juin 2005, de conventions conclues entre les actionnaires de la Société, l'une dénommée pacte d'actionnaires, l'autre dénommée sous-pacte d'actionnaires.

1. Pacte d'actionnaires

Dans le cadre de l'introduction en bourse, le pacte d'actionnaires a été signé le 3 juin 2005 entre les 13 dirigeants, Messieurs Pierre Laborie, Dominique Bouvier, Bruno de la Roussière, Alain Cesbert, Antoine Mathieu, Hugues Lecoq, Jacques Ménochet, François Billard, Nicolas Dansette, Patrick Michel, Karim Fares, Robert Lorange et Dominique Durand ("actionnaires du Groupe A"), Jacques Reymann ("actionnaire du Groupe B") et Ciclad III FCPR ("actionnaire du Groupe C"), afin de définir les règles qui régissent certains de leurs droits et obligations en tant qu'actionnaires de la Société.

En application de l'article 12.2 du Pacte d'actionnaire prévoyant « qu'un soussigné cessera de plein droit d'être partie au présent Pacte à compter du jour où il aura cédé la totalité de ses actions de la Société dans le respect des dispositions du présent Pacte », Monsieur Patrick Michel, Monsieur Hugues Lecoq, Monsieur Jacques Reymann (actionnaire du Groupe B) et Ciclad III FCPR (actionnaire du Groupe C) ont cessé d'être partie au Pacte d'actionnaire depuis respectivement le 8 janvier 2007, le 12 février 2007 et le 29 mai 2007 pour ce qui concerne Monsieur Reymann et Ciclad, par suite de la cession de la totalité de leurs actions soumises aux dispositions du Pacte d'actionnaires.

Par conséquent le Pacte d'actionnaire ne définissant plus que les règles qui régissent certains des droits et obligations des actionnaires du Groupe A en tant qu'actionnaires de la Société, certaines des dispositions qu'il contient concernant l'actionnaire du Groupe B et l'actionnaire du Groupe C ne trouveront plus à s'appliquer.

Les actionnaires parties au Pacte d'actionnaires possèdent ensemble, sur les 5 025 241 actions composant le capital social de la Société, 227 728 actions représentant 4,53% des droits de vote, et réparties comme suit entre eux et :

Pierre Laborie	44 720
Dominique Bouvier	34 400
Bruno de la Roussière	24 080
Alain Cesbert	20 640
Antoine Mathieu	20 640
Jacques Ménochet	20 640
François Billard	17 200
Nicolas Dansette	17 200
Karim Fares	13 760
Robert Lorange	10 320
Dominique Durand	4 128

Ce pacte restera en vigueur jusqu'au 30 mai 2010.

Les actionnaires parties au Pacte déclarent que les engagements pris au titre de ce pacte ne constituent pas une action de concert des actionnaires vis-à-vis de la Société, en ce qu'ils n'entendent pas exercer leurs droits de vote afin de mettre en œuvre une politique commune mais visent à conférer certains droits aux parties de ce pacte afin de préserver leurs intérêts patrimoniaux.

Limitation des cessions

Il est précisé que les actionnaires du Groupe A s'étaient engagés chacun à céder au maximum 40% du nombre d'actions qu'ils possédaient lors de l'introduction en bourse. L'actionnaire du groupe B et l'actionnaire du groupe C s'étaient engagés chacun à céder au maximum 30% du nombre d'actions qu'ils possédaient lors de l'introduction en bourse.

Cessions ultérieures

Le 29 mai 2007, après autorisation des actionnaires du Groupe A et l'actionnaire du Groupe B donnée le même jour, l'actionnaire du Groupe C a signé un Contrat de Cession de Bloc d'Actions aux termes duquel il a cédé à la société VINCI, société anonyme dont le siège social est sis 1 cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 037 806, la totalité des actions qu'il détenait dans la Société. Préalablement à cette cession, l'actionnaire du Groupe C avait obtenu de l'actionnaire du Groupe B et des actionnaires du Groupe A :

- l'autorisation expresse de procéder à la cession ;
- la renonciation, au titre du projet de cession, à la procédure prévue à l'article 6.5 du Pacte ; et la renonciation ferme, définitive et irrévocable à leur droit de préemption prévu à l'article 9 du Pacte.

A l'issue de cette opération, le FCPR CICLAD 3 ne détenait plus aucune action de la Société et n'est donc plus partie au Pacte.

Le 29 mai 2007, après autorisation des actionnaires du Groupe A et l'actionnaire du Groupe C donnée le même jour, l'actionnaire du Groupe B a signé un Contrat de Cession de Bloc d'Actions aux termes duquel il a cédé à la société VINCI, société anonyme dont le siège social est sis 1 cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 037 806, la totalité des actions qu'il détenait dans la Société. Préalablement à cette cession, l'actionnaire du Groupe B avait obtenu de l'actionnaire du Groupe C et des actionnaires du Groupe A :

- l'autorisation expresse de procéder à la cession ;
- la renonciation, au titre du projet de cession, à la procédure prévue à l'article 6.5 du Pacte ; et
- la renonciation ferme, définitive et irrévocable à leur droit de préemption prévu à l'article 9 du Pacte.

A l'issue de cette opération, Monsieur Jacques Reymann ne détenait plus aucune action de la Société et n'est donc plus partie au Pacte.

Droit de préemption

Il avait été institué un droit de préemption entre et au profit des actionnaires du Groupe A, du Groupe B et du Groupe C. Il porte sur tout transfert d'un bloc de titres de plus de 1.4% du capital de la Société appartenant à l'actionnaire du Groupe C, d'un bloc de titres de plus de 0.5% du capital de la Société appartenant à l'actionnaire du Groupe B, d'un bloc de titres de plus de 0.4% du capital de la Société appartenant à un actionnaire du Groupe A.

Depuis les accords signés le 29 mai 2007 dont les termes sont rappelés ci-dessus, ces dispositions ne régissent plus que les rapports entre les actionnaires du Groupe A.

2. Sous-pacte d'actionnaires

Par ailleurs, le sous-pacte d'actionnaires a été signé par les 13 dirigeants de la Société (actionnaires du Groupe A), le 3 juin 2005, ces derniers souhaitant maintenir entre eux la cohésion et l'unité d'action qui avait été instituée par la création de la société des Managers de la Société, une société par actions simplifiée constituée spécifiquement pour fédérer l'engagement humain et financier des actionnaires du groupe A dans le projet de reprise en MBO de la Société.

L'objet de ce sous-pacte est de définir les règles qui doivent régir certains de leurs droits et obligations en tant qu'actionnaires de la Société.

Au 31 décembre 2007, en application de l'article 11.3 du sous-pacte d'actionnaire prévoyant « qu'un soussigné cessera de plein droit d'être partie au présent Sous Pacte à compter du jour où il aura cédé la totalité de ses actions Entrepose Contracting dans le respect des dispositions du présent Sous Pacte », Monsieur Patrick Michel et Monsieur Hugues Lecoq, ont cessé d'être partie au sous-pacte d'actionnaire depuis respectivement le 8 janvier 2007 et le 12 février 2007, par suite de la cession de la totalité de leurs actions soumises aux dispositions du sous-pacte d'actionnaires.

Les actionnaires du Groupe A, parties au sous pacte d'actionnaires, déclarent agir de concert. Ces actionnaires ont convenu qu'ils décideront entre eux, à la majorité simple des droits de vote qu'ils possèdent, des candidats à proposer aux postes d'administrateurs de la Société. Lors des

assemblées générales convoquées pour nommer ou révoquer les administrateurs de la Société, ils s'engagent à voter pour les candidats qu'ils auront ainsi proposés.

Pour toute autre décision importante relative au développement de la Société, à la concertation entre les actionnaires du Groupe A, à la demande de l'un d'entre eux, en vue d'adopter une position commune lors des assemblées, les décisions seront prises à la majorité simple des droits de vote détenus par les actionnaires du groupe A présents ou représentés le jour où la concertation se tiendra. En l'absence d'une telle majorité, chacun des actionnaires du Groupe A sera en droit d'exercer librement ses droits de vote. Cette concertation s'exercera avant la tenue des assemblées générales de la Société sur les seules questions concernant les projets d'augmentation de capital, de fusion, de scission, de transmission ou d'apports.

Le sous-pacte restera en vigueur jusqu'au 30 mai 2010. La durée de ce sous-pacte sera prorogée pour des périodes successives de cinq ans par tacite reconduction, à défaut de dénonciation par l'une des parties six mois avant la date d'expiration.

Les parties à ce sous-pacte s'engagent à inscrire au nominatif toutes les actions qu'elles possèdent ou viendront à posséder, cette inscription au nominatif devant être maintenue pendant toute la durée du pacte.

Restrictions

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder une fraction égale à un quarantième (2,5%) du capital social ou des droits de vote ou à tout multiple de cette fraction du capital social ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours de bourse de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ces seuils, de déclarer à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des actions et le nombre des droits de vote qu'elle possède et de faire part de ses intentions à l'égard de la Société.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur de titres conformément au troisième alinéa de l'article L228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations des propriétaires des titres, d'effectuer les déclarations prévues au présent article, pour l'ensemble des actions de la Société au titre desquelles il est inscrit en compte.

Cette déclaration sera effectuée dans les conditions ci-dessus chaque fois que les seuils susvisés seront franchis en hausse ou en baisse.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction égale au vingtième au moins (5%) du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'Assemblée générale.

Cette obligation d'information s'ajoute à l'obligation d'information des franchissements de seuil prévue par la loi.

M. OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Au présent rapport est annexé le texte des observations présentées par le Comité d'entreprise en application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail.

N. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Vous allez entendre la lecture de ce rapport.

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui y sont visées.

O. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaire aux Comptes.

P. JETONS DE PRESENCE

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence que nous vous proposons de fixer à la somme de 66 000 euros (soixante six mille euros) pour l'exercice en cours et de prévoir que ce montant sera maintenu pour les exercices ultérieurs jusqu'à décision contraire. Il est rappelé ici que le montant total des jetons de présence alloué au cours de l'exercice 2008 s'est élevé à 60 000 euros.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels et consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Par rapport à l'exercice précédent, aucune modification n'a été apportée aux méthodes comptables.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 5 674 euros et correspondant à un impôt sur les Sociétés de 1 891 euros.

Vous trouverez ci-joint le rapport établi par le Président de votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission. A ce rapport est joint un rapport contenant ses observations sur le rapport de votre Président.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES

- ANNEXE 1** **Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices**
- ANNEXE 2** **Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration sur le fondement des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce**
- ANNEXE 3** **Observations du Comité d'entreprise**

ANNEXE 1

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices
(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

<i>en ME sauf autre indication</i>	2008	2007	2006	2005	2004
Capital de fin d'exercice	5.0	5.0	5.0	4.9	4.1
<i>Nombre d'actions ordinaires existantes</i>	<i>5 025 241</i>	<i>5 025 241</i>	<i>5 025 241</i>	<i>4 890 872</i>	<i>256 250</i>
Opérations et résultats de l'exercice					
CA hors taxes	133.7	215.9	217.0	180.8	150.4
Résultat avant dot&rep aux amts & prov, IS, particip.	9.6	17.4	9.7	12.8	5.4
IS	0.8	1.8	1.2	4.7	2.7
Participation des salariés	0.0	0.3	0.1	1.1	0.7
Résultat net	5.7	13.3	7.0	7.1	6.0
Résultat distribué	6.0	5.3	3.0	2.3	0.0
Résultat par action (en euros)					
Après IS, part mais avant dot&rep aux amts&prov.	1.75	3.05	1.67	1.70	7.76
Net par action	1.14	2.65	1.40	1.73	23.56
Dividende distribué par action	1.20	1.05	0.60	0.50	0.00
Personnel					
Effectif moyen	240	270	275	238	221
Masse salariale de l'exercice	17.9	22.2	20.7	15.4	12.7
Avantages sociaux	9.6	10.4	1.6	9.5	7.5

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration sur le fondement des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

Date de l'Assemblée Générale ayant décidé la délégation	Nature de la délégation	Durée	Utilisation
Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2008	Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acheter des actions de la Société dans la limite de 10% du capital social, le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions étant de trente millions d'euros (30 000 000 €).	18 mois	Achat de 17 073 actions et cession de 16 163 actions au cours de l'exercice 2008.
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances dans la limite d'un montant de 80 000 000 euros.	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite d'un plafond de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000 €).	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un plafond de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000 €).	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (limité à 15% du montant de l'émission initiale).	26 mois	Néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation donnée au Conseil d'Administration de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social par an en cas d'émission par appel public à l'épargne.	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital, par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres dans la limite de vingt cinq millions d'euros (25 000 000 euros).	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation donnée au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10% de son capital social, en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital, sans droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange.	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société en faveur des salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise dans la limite d'un plafond de cent cinquante mille euros (150 000 euros).	26 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social.	18 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce dans la limite de 10% du capital social.	38 mois	Utilisation par le Conseil d'Administration les 22 février 2008 et 20 novembre 2008 pour attribuer gratuitement respectivement 56 000 et 1 500 actions la Société.
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer des options d'achat ou de souscription d'actions.	38 mois	Néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Société dans la limite d'un plafond de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000 €).	18 mois	Néant
Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008	Autorisation à donner au Conseil d'administration en cas d'offre publique visant les titres de la Société et d'application de la clause légale de réciprocité.	20 mois	Néant

ANNEXE 3

Observations du Comité d'entreprise

[NEANT]

II – COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008 ET ANNEXES

Bilan Consolidé	note	31-Dec-08 '000 euros Valeurs nettes	31-Dec-07 '000 euros Valeurs nettes
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	(6)	41,939	42,146
Autres immobilisations incorporelles	(6)	1,530	1,641
Immobilisations corporelles	(7)	26,902	28,031
Participation dans les entreprises associées	(8)	13,536	11,191
Autres actifs financiers	(9)	1,841	982
Impôts différés actif		4,688	3,329
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		90,436	87,320
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en cours		5,992	181
Avances et acomptes versés sur commandes	(10)	5,686	3,080
Créances clients et comptes rattachés	(10)	131,487	114,956
Actifs d'impôts exigibles	(10)	3,634	1,620
Autres débiteurs	(10)	14,328	14,734
Charges constatées d'avance		6,969	1,234
Autres actifs financiers	(11)	657	244
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12)	182,167	97,835
TOTAL ACTIFS COURANTS		350,920	233,884
TOTAL DES ACTIFS		441,356	321,204
Capital social	(13)	5,025	5,025
Réserves consolidées		66,171	56,992
Réserves de conversion		29	1,522
Résultat - part Groupe		18,041	13,235
CAPITAUX PROPRES - Part Groupe		89,266	76,774
Intérêts minoritaires		41	(492)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		89,307	76,282
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour pensions et avantages assimilés (part >1 an)	(14)	3,961	4,988
Provisions	(15)	300	679
Emprunts et dettes financières (part > 1 an)	(16)	3,295	881
Autres passifs financiers		0	1,974
Impôts différés passifs		625	465
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		8,181	8,987
PASSIFS COURANTS			
Provisions pour pensions et avantages assimilés (part <1 an)	(14)	739	880
Provisions	(15)	33,303	4,419
Emprunts et dettes financières (part < 1 an)	(16)	904	684
Avances et acomptes reçus	(18)	82,918	29,023
Fournisseurs et comptes rattachés		112,960	108,252
Dettes d'impôt exigible		4,847	2,384
Autres dettes	(17)	32,731	23,537
Produits constatés d'avance	(18)	70,251	60,700
Autres passifs financiers	(17)	5,215	6,056
TOTAL PASSIFS COURANTS		343,868	235,935
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		441,356	321,204

Compte de résultat consolidé	note	31-déc.-08	31-déc.-07
Chiffre d'affaires	(23)	462,164	508,004
Dividendes		0	400
Produits d'intérêts		4,680	3,770
Produits des activités ordinaires		466,844	512,174
Coût des ventes		(391,831)	(442,987)
Marge brute		75,013	69,187
Coûts commerciaux		(13,174)	(11,395)
Charges administratives		(37,734)	(37,669)
Autres produits et charges opérationnels	(19)	(5,153)	(4,058)
Charges financières		(117)	(870)
Résultat de cession des actifs		(299)	144
Résultat opérationnel		18,536	15,339
Quote part dans le résultat des entreprises associées	(8)	4,059	1,736
Charge d'impôts sur le résultat	(21)	(4,557)	(2,765)
Résultat net		18,038	14,310
Intérêts minoritaires		(3)	1,075
Résultat net de l'exercice - part Groupe		18,041	13,235
Résultat net		18,038	14,310

Résultat de base par action (en euros)

(22)

3.71

2.72

Résultat dilué par action (en euros)

(22)

3.71

2.72

Etat des produits et charges comptabilisés sur la période

	31-Dec-08	31-Dec-07
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	(1,506)	1,391
Ecarts actuariels sur des régimes à prestations définies	800	151
Variation de juste valeur résultant de l'évaluation d'actifs disponibles à la vente		(316)
Impôt sur éléments portés directement en capitaux propres	(270)	92
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	(976)	1,318
Résultat de la période	18,038	14,310
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période	17,062	15,628
attribuables aux :		
Actionnaires de la société mère	17,749	14,559
Minoritaires	(16)	1,069

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves légales	Primes d'émission	Autres réserves consolidées	Réserve de juste valeur	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	TOTAL Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL Capitaux propres
31-déc.-06	5,025	503	24,741	34,421	316	(611)	125		64,520	(60)	64,460
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger							1,397		1,397	(6)	1,391
Ecarts actuariels sur des régimes à prestations définies				151					151		151
Variation de juste valeur résultant de l'évaluation d'actifs disponibles à la vente					(316)				(316)		(316)
Impôt sur éléments portés directement en capitaux propres				92					92		92
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	0	0	0	243	(316)	0	1,397		1,324	(6)	1,318
Résultat net de la période		0	(15)					13,250	13,235	1,075	14,310
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	(15)	243	(316)	0	1,397	13,250	14,559	1,069	15,628
Dividendes versés				(3,015)					(3,015)	(98)	(3,113)
Augmentation de capital	0		0						0		0
Augmentation intérêts minoritaires									0	(1,403)	(1,403)
Actions propres						407			407		407
augmentation réserves ifrs3									0		0
retraitement divers				303					303		303
31-déc.-07	5,025	503	24,726	31,952	0	(204)	1,522	13,250	76,774	(492)	76,282
Affectation du résultat n-1				13,250				(13,250)			
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger							(1,493)		(1,493)	(13)	(1,506)
Ecarts actuariels sur des régimes à prestations définies				800					800		800
Variation de juste valeur résultant de l'évaluation d'actifs disponibles à la vente					0				0		0
Impôt sur éléments portés directement en capitaux propres				(270)					(270)		(270)
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	0	0	0	530	0	0	(1,493)		(963)	(13)	(976)
Résultat net de la période		0	0					18,041	18,041	(3)	18,038
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	530	0	0	(1,493)	18,041	17,078	(16)	17,062
Dividendes versés				(5,276)					(5,276)	(222)	(5,498)
Augmentation de capital	0		0						0		0
Augmentation intérêts minoritaires									0	771	771
Charge IFRS 2				671					671		671
Actions propres						27			27		27
Retraitement divers				(8)					(8)		(8)
31-déc.-08	5,025	503	24,726	41,119	0	(177)	29	18,041	89,266	41	89,307

Tableau des flux de trésorerie

	31-Dec-08	31-Dec-07
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'exercice	18,037	14,310
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(4,059)	(1,736)
± Amortissements	7,850	9,687
± Variation des provisions	24,943	(15,336)
Paieement en actions	1,023	
- Plus et moins values de cession, nettes d'impôt	189	(144)
- intérêts payés	(4,563)	870
± Charge d'impôts (y compris impôts différés)	4,557	2,765
± Variation de juste valeur des éléments financiers		392
	47,977	10,808
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	51,508	(4,024)
Trésorerie non disponible en contre garantie de cautions bancaires		6,840
= Flux de trésorerie provenant des activités	99,485	13,624
- Impôts sur le résultat payés	(6,316)	(1,882)
= Flux de trésorerie généré par l'activité	93,169	11,742
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Décaissements liés aux acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13,348)	(4,414)
- Acquisition de participation Geocean	(3,841)	0
- Acquisition de participation Challenger	(656)	
- Acquisition de participation DORIS		(3,832)
- Acquisition de participation SPIECAPAG	2,500	(49,728)
+ Cessions d'immobilisations	265	1,724
- Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	2,293	1,040
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1,550	275
= Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(11,237)	(54,935)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires	(5,276)	(3,015)
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(222)	(98)
+ intérêts reçus et versés	4,563	(870)
+ Augmentation de capital en numéraire		0
+ Prime d'émission		0
± Variation juste valeur constatée directement en capitaux propres	27	0
Variation juste valeur sicav non gagées incluses en trésorerie		(392)
Variation juste valeur options de change	2,613	
+ Trésorerie à l'ouverture des sociétés entrantes		37,424
+ Émissions d'emprunt	3,738	28,601
- Remboursements d'emprunt	(1,444)	(29,405)
= Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3,999	32,245
= Variation de trésorerie	85,931	(10,948)
Trésorerie d'ouverture	97,236	109,587
Ecart de conversion	(1,823)	(1,403)
Trésorerie de clôture (A)	181,344	97,236

Note

(A) La trésorerie est la somme des :

Valeurs mobilières de placement :	146,455	37,533
Disponibilités :	35,712	60,302
Découverts bancaires :	(823)	(599)
	<u>181,344</u>	<u>97,236</u>

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2008
(en milliers d'euros sauf indications contraires)

Entrepose Contracting est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 165, boulevard de Valmy, 92707 Colombes Cedex.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

NOTE 1 – Activités du Groupe

Le groupe Entrepose Contracting est un entrepreneur de projets industriels « clés en main » au service de l'industrie pétrolière et gazière.

Ses domaines de compétence sont :

Au titre de l'activité « Projets de traitement et de transport » (PTT)

- les ouvrages concentrés d'exploitation et de transport ;
- les stations de compression ;
- les travaux d'électricité/instrumentation et télécommunications ;
- les Unités de Valorisation Energétique (UVE) ;

Au titre de l'activité « Réservoirs de stockage »

- les réservoirs de stockage : GNL, pétrole et produits raffinés, gaz industriels ;
- les travaux de maintenance, mise en conformité des unités de stockage.

Au titre de l'activité « Pipelines »

- la pose de pipelines « onshore ».

Au titre de l'activité « Opérations côtières »

- la pose de pipelines en eaux peu profondes (« shallow water »)
- la recherche de sources d'eau douce en mer ;
- les travaux de dépollution en mer.

Entrepose Contracting s'appuie sur des implantations permanentes en France, en Algérie, au Nigeria, en Indonésie et au Royaume-Uni.

NOTE 2 – Evénements significatifs

Les événements significatifs de la période sont exposés en 6.1.

NOTE 3 – Base de préparation

Déclaration de conformité :

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Il existe quelques différences avec le référentiel tel qu'adopté par l'IASB :

- notamment en ce qui concerne le *carve out IAS 39* (non applicable au Groupe)
- ainsi que des différences liées au décalage d'application obligatoire de certains textes entre la date prévue par l'IASB et celle adoptée par l'UE, présentées ci-après :

Norme	Date d'application « IASB » (1)	Adoption par l'UE
Amendements IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur	01/01/2009 01/01/09 ou	21/01/2009
Améliorations annuelles des IFRS	01/07/09 (2)	23/01/2009
Amendements à IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou une entreprise associée	01/01/2009	23/01/2009
IFRS 3 et IAS 27 révisées – Regroupements d'entreprises	01/07/2009	Q2 2009
IAS 39 – Instruments financiers – Eligibilité des instruments couverts	01/07/2009	Q2 2009
IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal et leur interaction	01/10/2008	16/12/2008 (3)
IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net	01/10/2008	Q2 2009

(1) exercices ouverts à compter de cette date

(2) 01/07/2009 pour IFRS5 et IFRS1

(3) Application UE pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2009

L'application prospective au 31 décembre 2008, de ces normes d'application 2009 et après, n'aurait pas eu d'incidence significative sur les comptes arrêtés à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 le 20 février 2009.

Ils seront soumis pour approbation à l'assemblée générale du 26 mai 2009.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat,
- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle normal d'exploitation du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession ou d'une réalisation dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les passifs que le Groupe s'attend à régler au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent un passif courant.

Tous les autres passifs sont non courants.

Monnaie fonctionnelle et de présentation :

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche sauf indication contraire.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent

ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction lors de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure sont exposés ci-dessous :

Evaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus basée sur la mesure de l'avancement.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux et sur la prise en compte d'aléas, basée sur l'expérience acquise. Par conséquent, des ajustements des estimations initiales peuvent intervenir tout au long de la durée de vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Evaluations retenues pour les tests de pertes de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont décrites en note 4.7.

Evaluation des engagements de retraite

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisation ou prestations définies. Ces engagements sont calculés sur le fondement de calculs actuariels, reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations de salaires futures, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues au 31 décembre 2008 et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 14.

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées, toutefois les engagements sont susceptibles d'évoluer pour tenir compte de changements futurs d'hypothèses.

NOTE 4 – Principaux principes et méthodes comptables

4.1) Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Cela concerne également les sociétés sur lesquelles la société exerce un contrôle de fait. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote d'une entité.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Entités contrôlées conjointement :

Les entités contrôlées conjointement sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin. Cela concerne notamment les joint-ventures.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés :

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

4.2) Méthodes de conversion

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Les états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours moyen de la période, ce dernier étant représentatif de la meilleure estimation du cours de change à la date de transaction. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

4.3) Regroupement d'entreprises - goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition des filiales et entreprises associées.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, il est comptabilisé directement en résultat.

Le goodwill est évalué à sa valeur d'origine, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à chaque clôture d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeurs identifiés.

Le goodwill constaté sur les participations dans les entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est présenté au bilan dans la rubrique « Participation dans les entreprises associées ».

Le goodwill est suivi en devise locale.

4.4) Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable, si ce produit ou ce procédé correspond à un actif identifiable et qu'il est probable qu'il dégage des bénéfices économiques futurs.

Les dépenses ne peuvent être capitalisées que dans la mesure où elles peuvent être mesurées de façon fiable. Elles incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût après déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses de développement sont amorties lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisés au coût historique, diminués des amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des licences acquises auprès de tiers.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, autres que les goodwill, dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

• Frais de R&D	5 ans
• Logiciels et licences informatiques	3 ans

4.5) Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique, diminuées des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilités différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour la valeur nette, dans le « résultat de cession des actifs » du compte de résultat.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les contrats de location-financement sont présentés en note 16.

Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelles. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

• Constructions	25 ans
• Aménagements et installations des constructions	de 5 à 10 ans
• Matériels et outillages	de 3 à 10 ans
• Autres matériels	de 3 à 10 ans

4.6) Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, ainsi que les prêts et créances évalués au coût amorti.

Titres disponibles à la vente

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est à dire à leur coût d'acquisition, majorée des coûts de transaction.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles ne sont transférées en résultat qu'au moment de la cession des titres de participation considérés. Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, la perte cumulée est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Prêts et créances au coût amorti

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des dépôts de garanties. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti.

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur en date d'arrêté s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement et si cette évolution favorable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

4.7) Dépréciation des actifs

Actifs financiers :

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut-être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la

vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

Actifs non financiers :

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autre que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l' « unité génératrice de trésorerie » (UGT)). Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, pour les besoins des tests de dépréciation, affecté aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Pour déterminer les UGT, le groupe a pris en considération le découpage appliqué par la direction pour suivre les activités du groupe, comme défini à la note 1.

Cette analyse a conduit à retenir les UGT suivantes, qui recouvrent la notion de segment d'activité (IAS 14) :

- le segment dit des « Projets de traitement et de transport »
- le segment dit des « Réservoirs de stockage »
- le segment dit des « Opérations côtières »
- le segment dit des « Pipelines ».

Chacun des segments d'activité ci-dessus forme un ensemble cohérent avec son propre marché et ses propres actifs affectés.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un groupe d'unités) est affecté d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.8) Stocks

Les stocks sont constitués :

- de matières et matériels incorporables non encore mis en œuvre sur chantiers ;
- de divers consommables utilisables sur chantiers.

Ces stocks sont spécifiques à chaque affaire et identifiables.

Ils sont donc évalués distinctement à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur réalisable si celle-ci est inférieure.

4.9) Créances et dettes générées par l'activité du Groupe

Les créances et dettes générés par l'activité du Groupe sont des actifs financiers courants évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au cout amorti diminué du montant des pertes de valeurs.

Les créances font l'objet d'une analyse au cas par cas, pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur lorsqu'il existe un risque sérieux sur leur recouvrabilité.

4.10) Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants comprennent essentiellement des titres monétaires contre-garantissant une fraction de l'encours des garanties bancaires sur marchés, et des options de change.

Sicav monétaires contre-garantissant une fraction de l'encours des garanties bancaires sur marchés

Ils ne respectent pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 et sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, égale à leur valeur de marché à la date de clôture. Les gains ou pertes latents résultant de cette évaluation sont comptabilisés directement en capitaux propres. Ils ne sont transférés en résultat qu'au moment de la cession des titres considérés.

Options de change

Les options de change sont classées en tant qu'actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisées à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

4.11) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les placements de trésorerie à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, ainsi que les sicav monétaires.

Les sicav monétaires sont des actifs détenus à des fins de transaction. Elles sont classées en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

Les valeurs mobilières de placement en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change à la clôture. La différence de change est comptabilisée directement au compte de résultat.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires sont présentés dans la rubrique « autres passifs financiers » au passif du bilan, mais constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

4.12) Capitaux propres

Rachat d'actions propres

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions propres rachetées sont déduites du total des capitaux propres.

4.13) Avantages du personnel

Types de régimes

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe et ne donnent donc pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

Les indemnités de fin de carrière (IFC) en Grande Bretagne ne relèvent que de régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles, légales ou par le biais de conventions collectives. Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minorée de la juste valeur des actifs du régime.

Il n'y avait toutefois aucun actif de couverture de ce type à la clôture de l'exercice. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires dont le risque de crédit est évalué AAA et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe. Les calculs sont effectués tous les ans par le Groupe, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le groupe comptabilise immédiatement en capitaux propres la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent les indemnités de fin de carrière ainsi que les indemnités de médailles du travail.

4.14) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe.

Elles sont actualisées lorsque l'effet est matériel.

Les provisions non courantes comprennent d'une part les provisions pour retraite et d'autre part les autres provisions non courantes.

La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée dans les passifs courants.

Indépendamment de leur présentation au bilan IFRS, les provisions sont principalement constituées des éléments suivants :

- Litiges marchés et contrats :
Ces provisions sont dotées sur affaires terminées en cas de litige commercial porté ou en passe de l'être devant une juridiction ou soumis à un arbitrage, et lorsque le Groupe estime son risque de condamnation probable.
- Litiges prud'homaux :
Ces provisions sont dotées en cas de litige avec un salarié porté ou en passe de l'être devant une juridiction, et lorsque le Groupe estime son risque de condamnation probable.
- Fin de chantier :
Ces provisions sont constituées pour les affaires en « réception provisoire » ou terminées mécaniquement (« *mechanically complete* (*) »), pour couvrir les dépenses et lever les réserves jusqu'à la « réception définitive » de l'ouvrage, en dehors des dépenses déjà engagées à la clôture et qui figurent en dettes fournisseurs et comptes rattachés. En pareil cas, la méthode de l'avancement cesse de s'appliquer. Cf. 4.18 a1)
(*) *L'achèvement mécanique matérialiste la fin des travaux.*
- Pertes à terminaison (PAT):
Lorsqu'il est probable que les coûts liés à un contrat seront supérieurs aux revenus de ce dernier, alors la perte à terminaison est reconnue en charges immédiatement.
En application de la norme IAS 11, les PAT sont présentées au bilan en minoration des créances clients et comptes rattachés.

4.15) Engagements de rachat accordés aux minoritaires

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations.

Ces engagements se traduisent, en conformité avec la norme IAS 32, par la comptabilisation d'un passif financier représentant la meilleure estimation du montant de trésorerie auquel les minoritaires pouvaient prétendre. L'écart entre la juste valeur de ce passif et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires est constaté en écart d'acquisition.

Les variations ultérieures de la valeur de l'engagement sont comptabilisées par ajustement du montant du goodwill. L'effet de désactualisation de la dette est constaté en résultat financier.

Si l'engagement n'est finalement pas exercé la dette est reclassée en capitaux propres.

Conformément à IAS 27.23, les quotes-parts du résultat ou de variations de capitaux propres attribuées à la société mère et aux intérêts minoritaires sont déterminées sur la base des

pourcentages de participation actuels et ne reflètent pas l'exercice des droits de vote potentiels représentés par l'engagement de rachat.

4.16) Subventions publiques

Les subventions publiques monétaires reçues d'organismes publics sont versées sous forme d'avances conditionnées. Elles sont destinées à financer des projets identifiés de recherche et développement.

La fraction non remboursable de façon probable par le Groupe est reconnue immédiatement en résultat. La fraction devant être probablement reversée à l'organisme prêteur est comptabilisée au passif du bilan, en « autres dettes ».

4.17) Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) présentée au compte de résultat est la somme des impôts exigibles et différés. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont présentés distinctement à l'actif et au passif, nets par entité fiscale, et ne tiennent compte que des actifs et passif d'impôt sur les bénéfices.

L'impôt exigible correspond au montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale, selon la méthode du report variable et en retenant une approche bilantielle, sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. La comptabilisation initiale d'un goodwill ne donne pas lieu à constatation d'un impôt différé. L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans les périmètres d'intégration fiscale, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les actifs d'impôts ne sont comptabilisés que si l'entité fiscale a une assurance raisonnable qu'elle disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Ils sont examinés à chaque clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés sont classés en « non courant ».

4.18) Présentation du compte de résultat

Compte de résultat par fonction

Ainsi que le permet la norme IAS 1, le compte de résultat consolidé du Groupe présente les produits et les charges par fonction.

Le compte de résultat consolidé présente dans le « résultat opérationnel » les rubriques suivantes :

a) Produits des activités ordinaires

a.1) Chiffre d'affaires

Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur base des prestations exécutées. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Contrats de construction

Les sociétés du Groupe Entrepose Contracting appliquent la méthode de prise en compte du résultat à l'avancement, selon la norme IAS 11.

La mesure du degré d'avancement est déterminée par le rapport entre les coûts d'exécution engagés comptabilisés à la clôture et les coûts d'exécution estimés à terminaison.

Le chiffre d'affaires total du contrat, sur lequel est calculé l'avancement de l'affaire, est constitué exclusivement des éléments suivants :

- CA contractuel signé, et le cas échéant,
- Avenants et réclamations expressément acceptés ou dans certains cas qui seront très probablement acceptés par le client,
- Minoré des éventuelles pénalités de retard à verser au client.

Lorsqu'une affaire est déficitaire à terminaison, une provision pour perte à terminaison sera constituée si les éléments suivants sont réunis :

- l'affaire est en marge négative, après imputation d'une quote part des frais généraux opérationnels dits « de division » ;
- l'affaire est en perte pour l'ensemble du Groupe.

La provision pour perte à terminaison sera alors égale à la différence entre la perte totale à terminaison et la perte déjà constatée à date, toutes deux calculées en marge nette de frais généraux de division.

Lorsqu'il existe un risque de recouvrement, les créances concernées font l'objet d'une dépréciation.

La méthode de l'avancement cesse d'être appliquée lorsque l'affaire est réceptionnée par le client, ou terminée mécaniquement (« *mechanically complete* »). En pareil cas, l'ensemble du chiffre d'affaire est reconnu, et les éventuels coûts à engager en vue d'obtenir la Réception Définitive sont provisionnés, le cas échéant, en charges à payer ou en provisions pour fin de chantier.

a.2) Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires incluent les éléments suivants :

- dividendes reçus ;
- produits d'intérêts.

Les dividendes reçus sont reconnus au résultat dans la période où ils ont été votés par l'entité distributrice.

b) Coût des ventes

Il s'agit de l'ensemble des coûts d'exploitation directement rattachables aux affaires, incluant entre autres les amortissements des équipements utilisés sur affaires, ainsi que les charges des personnels affectés sur les affaires.

Les coûts d'exécution rattachables aux contrats regroupent les coûts d'exécution mis en œuvre et les coûts d'accompagnement spécifiques aux contrats.

La majorité des contrats de constructions réalisés par le Groupe sont dits « EPC », et comportent 3 parts distinctes que sont :

- « E » (*Engineering*), correspondant à la part d'ingénierie spécifique à l'affaire ;
- « P » (*Procurement*), correspondant à la fourniture de matières et matériels qui seront incorporés dans l'ouvrage fini;
- « C » (*Construction*), correspondant à la part de pure construction et montage de l'ouvrage sur site.

A chaque arrêté, les coûts exposés et non encore mis en œuvre seront, le cas échéant et selon leur nature, reclassés en charges constatées d'avance ou en stock.

Sont exclus des coûts d'exécution rattachables aux affaires les frais de Direction Générale et les frais financiers autres que ceux directement liés à des financements souscrits en vue d'un contrat.

Outre les coûts d'exécution identifiés précédemment, le coût total d'un contrat peut inclure, le cas échéant, des aléas spécifiques, des litiges ou des charges futures liés au contrat, dès lors que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante et que leur probabilité de réalisation est importante.

c) Autres produits opérationnels

Cette rubrique est composée des éléments suivants liés à l'activité opérationnelle :

- différences positives de change ;
- effets d'actualisation de provisions ;
- variation de juste valeur des instruments financiers.

d) Coûts commerciaux

Il s'agit des frais commerciaux proprement dits, ainsi que des coûts d'établissement de devis et remises d'offres commerciales.

Ces charges incluent les charges des personnels travaillant sur les devis.

e) Charges administratives

Il s'agit des coûts de fonctionnement des services généraux du Groupe.

Ces charges incluent entre autres les charges de personnel de la Direction Générale ainsi que des différents services administratifs.

f) Autres charges opérationnelles

Cette rubrique est composée des éléments suivants liés à l'activité opérationnelle :

- différences négatives de change ;
- charges d'intérêts ;
- effets d'actualisation de provisions ;
- variation de juste valeur des instruments financiers.

4.19) Résultats par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action correspond au rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions d'autocontrôle déduites des capitaux propres.

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action repose sur une hypothèse de conversion ou d'exercice de tous les instruments permettant un accès optionnel ou contingent au capital d'Entrepose Contracting.

4.20) Information sectorielle

Le Groupe choisit de présenter l'information sectorielle selon 4 segments, conformément à la norme IAS 14.

La segmentation de premier niveau retenue correspond à une répartition par secteur d'activité. La segmentation de second niveau correspond à une répartition par zone géographique.

Un secteur d'activité est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Une zone géographique est une composante distincte du Groupe engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposé à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Chaque affaire du Groupe est réputée se réaliser dans son intégralité sur :

- un seul segment d'activité, « PTT » « Opérations Côtières », « Pipeline » ou « Réservoirs de stockages » comme défini à la note 1, en fonction de la nature de l'ouvrage réalisé ;
- une seule zone géographique, correspondant à chacun des cinq continents au sens de la géographie communément acceptée, en fonction de la zone de localisation finale de l'ouvrage.

4.21) Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, et n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés :

a) IFRS 8 « secteurs opérationnels » introduit l'Approche de la Direction pour établir l'information sectorielle. IFRS 8, qui sera d'application obligatoire pour les états financiers consolidés 2009 du Groupe, requiert une modification de présentation et de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal directeur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance

de chaque secteur et de leur allouer des ressources. A ce jour, le Groupe présente une information sectorielle basée sur ses secteurs d'activités et ses secteurs géographiques. La Direction n'anticipe pas de modification majeure dans l'information sectorielle suite à l'application d'IFRS 8.

b) IAS 23 révisée « coûts d'emprunts » supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 révisée sera obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe et constituera un changement de méthode comptable pour le Groupe. En accord avec les dispositions transitoires, le Groupe appliquera IAS 23 révisée aux actifs qualifiés pour lesquels l'incorporation des coûts d'emprunts débutera à compter de la date d'entrée en vigueur de la norme. En conséquence il n'y aura pas d'impact sur les périodes antérieures présentées dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe.

c) IFRS3 révisée (2008) « regroupements d'entreprises » comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations du Groupe :

- la définition d'une entreprise a été élargie, ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises ;
- la contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat ;
- les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus ;
- toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisées au Résultat ;
- toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction. IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe.

d) IAS 27 amendée « états financiers consolidés et individuels » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ceux-ci.

4.22) Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont

régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe doit faire face.

Risque de crédit :

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

Gestion du risque Clients au sein du Groupe

Entrepose Contracting peut être exposée dans le cadre de son activité à une défaillance ou à un défaut de paiement de son client, tant au cours de la réalisation du projet que lors de la livraison de l'ouvrage.

Entrepose Contracting ne s'engage contractuellement qu'après avoir acquis la certitude de la solvabilité de son client ou de la mise en place effective d'un financement dédié au projet.

Généralement ; les clients d'Entrepose Contracting, sont des compagnies pétrolières et gazières de renommée internationale, telles que Total, BP, Exxon Mobil, Shell, Statoil, Chevron ou des indépendants reconnus comme ConocoPhillips, Talisman ou encore des opérateurs nationaux avec lesquels elle entretient des relations commerciales de longue date comme NGT au Royaume-Uni, NNPC au Nigeria ou Sonatrach en Algérie.

Dans d'autres cas, Entrepose Contracting est à même d'accompagner ses offres de propositions de financement sous forme de crédit acheteur ou de crédit financier mis en place avec l'aide de ses banques partenaires.

Enfin le mode opérationnel d'Entrepose Contracting repose sur le versement d'acomptes ou d'avances lui permettant d'avoir toujours une trésorerie positive et donc une exposition financière réduite.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Gestion du risque de liquidité au sein du Groupe

Comme exposé ci-dessus en « gestion du risque Clients », le mode opérationnel prévoit d'une façon générale que les cash-flows soient positifs ou au minimum neutres sur les contrats pris par le Groupe. Cette gestion aboutit au global à un besoin en fonds de roulement structurellement négatif et à une trésorerie nette positive.

Au 31 décembre 2008, la trésorerie s'élevait à 181 344 KE, ce qui représentait 150 jours de dépenses opérationnelles sur la base du Compte de Résultat 2008.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie s'élevait à 97 236 KE, ce qui représentait 72 jours de dépenses opérationnelles sur la base du Compte de Résultat 2007.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de crédit disponibles négociées avec ses partenaires financiers.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marchés.

Gestion du risque de change au sein du Groupe

La devise de référence d'Entrepose Contracting est l'euro.

Les contrats sont libellés majoritairement en devises fortes, euro, dollar américain et livre sterling.

Le risque de change est traité contrat par contrat, et vise à identifier s'il subsistera à l'issue du contrat une marge dans une devise autre que l'euro.

En pareil cas, des couvertures peuvent être réalisées, soit au stade de l'offre via une assurance Coface, soit par des instruments financiers à terme une fois le contrat obtenu.

Ces couvertures visent à garantir :

- d'une part le règlement des dépenses prévisionnelles de l'affaire dans une autre devise que celle du contrat ;
- d'autre part, de garantir la marge prévisionnelle à fin d'affaire en euro lorsque le contrat est libellé dans une autre devise.

-

Gestion du risque de taux d'intérêt au sein du Groupe

En raison de son faible endettement structurel, le Groupe est peu exposé au risque de taux.

NOTE 5 - Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe toutes les filiales françaises et étrangères détenues par le Groupe.

Société	Forme juridique	Adresse	N° Siren ou N° Immatriculation	Pourcentage d'intérêt / droits de vote décembre 2008	Pourcentage d'intérêt / droits de vote Décembre 2007	Méthode de consolidation
Entrepose Contracting	SA	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	410430706	Entité consolidante		
CMP Dunkerque	SA	Avenue de la Gironde 59944 Dunkerque - France	401315999	99.95	99.95	Intégration globale
Delattre Bezons	SA	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	682024880	99.90	99.90	Intégration globale
TMSI	SA	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	40497836300046	99.94	99.94	Intégration globale
Delattre Bezons Tunisie	SARL	11 rue d'Irak 1002 Tunis - Tunisie	6505662	100.00	100.00	Intégration globale
CMPEA	SARL	Route de Sedan Wadelincourt 08209 Sedan - France	352897870	52.00	52.00	Intégration globale
Entrepose Industrial Services	Ltd	46 West-bar street, Banbury OX169RZ - Royaume Uni	4024580	100.00	100.00	Intégration globale
Entrepose Algérie	EURL	Lot No 15 Hassi Messaoud-Ouargla - Algérie	99830049193602	100.00	100.00	Intégration globale
Delattre Bezons Nigeria	Ltd	184 Moshood Olugbani Street -Lagos Nigéria	VIV1000224444	89.74	89.74	Intégration globale
Geostock Holding	SA	7 rue E. et A. Peugeot, 92563 Rueil Malmaison - France	304464415	25.00	25.00	Mise en équivalence
Doris Engineering	SA	58 rue du Dessous des Berges 75013 Paris - France	338274491	20.00	20.00	Mise en équivalence
IOTA Nigeria	Ltd	184 Moshood Olugbani Street -Lagos Nigeria	RC 608650	39.96	39.96	Mise en équivalence

Sous Groupe Geoccean

Holding Océan Offshore	SAS	520 Avenue de Jouques 13685 Aubagne - France	431837434		100.00	Intégration globale	(1)
Geoccean	SA	Quartier du Brégadan, ZA Technoparc CS 60001, 13711 Cassis Cedex - France	408536746	100.00	81.00	Intégration globale	
SCI « Les Dauphins »	SCI	520 Avenue de Jouques 13685 Aubagne - France	D345258172	100.00	81.00	Intégration globale	(3)
Nymphéa Water	SA	Quartier du Brégadan, ZA Technoparc CS 60001, 13711 Cassis Cedex - France	432753507	55.20	44.71	Intégration globale	
Merclean	SAS	Quartier du Brégadan, ZA Technoparc CS 60001, 13711 Cassis Cedex - France	439841594	100.00	81.00	Intégration globale	
PT Indonesia	Ltd	Graha Hijau Bldg. South Floor JL Sungai Gerong NO.8 Kebon Melati Kebon Melati Tanah Abang Central Jakarta - Indonésie	09.05.1.45.46022	94.00	76.14	Intégration globale	

Sous Groupe SpieCapag

Spiecapag	SA	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	399237494	100.00	100.00	Intégration globale	
Spiecapag Région Sud	SAS	10 Avenue de Pradie, ZI du Bois Vert, 31120 Portet sur Garonne - France	403284839	100.00	100.00	Intégration globale	
Spiecapag Réunion	SAS	ZIC N°3, 97826 Le Port, La Réunion - France	433690146	100.00	100.00	Intégration globale	(2)
Horizontal Drilling Int.	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	330423955		100.00	Intégration globale	(1)
Offshore Technologie	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes - France	321176471	100.00	100.00	Intégration globale	
PT Citra Indonesia	Ltd	Jalan HR.Rasuna Said Kav, X2 N°4, Jakarta 112950 - Indonésie	9031523392	100.00	100.00	Intégration globale	
Spie Capag Espana S.L.	Ltda	Calle Ferraz N°79, 4 Izq., 28008 Madrid - Espagne	B84953850	100.00	100.00	Intégration globale	
Spie Capag Australia Pty	Ltd	Level 29, 66 Goulburn Street, Sydney NSW 2000 - Australie	067 306 138	100.00	100.00	Intégration globale	
Gisca SA	SA	Calle Orensé 11, 28020 Madrid - Espagne	A28429777	47.50	47.50	Mise en équivalence	

Co-entreprises (4) consolidées au 31 décembre 2008

SPC/ Hawk International	JV	Yemen	98.00	Intégration globale
SPC/ G5	JV	Afrique du Sud	50.00	Intégration Proportionnelle
SPC/ Ismocol	JV	Colombie	50.00	Intégration Proportionnelle
OZ2	GEIE	Algérie	50.00	Intégration Proportionnelle
OGS/ SPC	JV	Angola	50.00	Intégration Proportionnelle
Amec/ SPC	JV	Royaume Uni	50.00	Intégration Proportionnelle
Unitec/ SPC	UTE	Espagne	50.00	Intégration Proportionnelle
SPC/ Petrofac	JV	Georgie	50.00	Intégration Proportionnelle
Huelva	UTE	Espagne	50.00	Intégration Proportionnelle

- (1) Note : Holding Océane Offshore (H2O) et Horizontal Drilling International (HDI), sociétés sans activité, ont été dissoutes par transmission universelle de patrimoine toutes les deux en juin 2008 et respectivement au profit de Entrepose Contracting SA et Spiecapag SA.
- (2) Note : Spiecapag Réunion a été cédé au 1^{er} juillet 2008, et est sortie du périmètre de consolidation à cette date. La SEP Sogea/ Spiecapag Réunion a également été déconsolidée à cette date.
- (3) La SCI Les Dauphins a été cédée au 31 octobre 2008, et a été déconsolidée à cette date.
- (4) Note : Les co-entreprises sont des groupements momentanés entre différents partenaires en vue de la réalisation d'un contrat à long terme.

NOTE 6 - Immobilisations incorporelles

6.1 - Goodwill

	31-déc.-08	31-déc.-07	variation
Geocean	14 805	14 437	368
Spiecapag	27 088	27 663	(575)
DBN	46	46	0
total	41 939	42 146	(207)

Spiecapag

En date du 28 avril 2008, un accord a été signé entre Entrepose Contracting et le Vendeur de la société Spiecapag, acquise le 31 mai 2007.

Aux termes de cet accord, l'intégralité des droits et obligations liés à certaines JV dans lesquelles Spiecapag était partie prenante à la date d'acquisition ont été transférés à Entrepose Contracting à la date de l'accord. Cet accord met fin à la garantie de passif dans bénéficiait Entrepose Contracting.

Aux termes de cet accord, le vendeur renonce également au bénéfice de la somme de 2 300 KE qui devait lui être versée à la dissolution de la JV BTC. Cet engagement figurait au 31 décembre 2007 pour une valeur actualisée de 2 017 KE au passif d'Entrepose Contracting.

En contrepartie, Entrepose Contracting a bénéficié à la date de l'accord du versement par le Vendeur d'une somme forfaitaire de 2 500 KE.

Entrepose Contracting a également procédé à l'évaluation des risques transférés par le Vendeur à l'occasion de la signature de l'accord. Ces risques ont été évalués à 3 602 KE, principalement constituées de provisions pour litiges fiscaux à l'étranger.

Le goodwill issu de l'acquisition du sous groupe Spiecapag a ainsi été modifié comme suit (valeur définitive hors dépréciation éventuelle) :

Ajustement sur coût d'acquisition	(2 500)	(A)
Annulation dette actualisée BTC	(2 017)	(B)
Autres ajustements sur valeur d'acquisition	340	(C)
Provision	3 602	(D)
Ajustement sur goodwill	(575)	(A+B+C+D)
Goodwill 31 décembre 2007	27 663	
Goodwill 31 décembre 2008	27 088	

Geocean

Par avenant au protocole du 13 octobre 2006, Entrepose Contracting a acquis le 24 juin 2008 19% de Geocean SA pour un montant de 3 841 KE, portant ainsi sa participation à 100% dans Geocean à cette date.

Cette acquisition a généré un goodwill complémentaire de 368 KE.

6.2 – Autres immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes (sur deux exercices)

Valeurs brutes	Au 1er janvier 2007	Mouvmt de périmètre	Acquisitions	Sorties/ cessions	Autres mouvements	Au 31-déc 2007
Immobilisations incorporelles						
Brevets, logiciels et licences	1 840		177	(65)	(3)	1 949
Portefeuille de contrats en cours	3 160			(3 160)		0
Autres	512					512
Total immobilisations incorporelles	5 512	0	177	(3 225)	(3)	2 461

Valeurs brutes	Au 1er janvier 2008	Mouvmt de périmètre	Acquisitions	Sorties/ cessions	Autres mouvements	Au 31-déc 2008
Immobilisations incorporelles						
Brevets, logiciels et licences	1 949		311	(35)	(1)	2 224
Autres	512					512
Total immobilisations incorporelles	2 461	0	311	(35)	(1)	2 736

Variation des amortissements (sur deux exercices)

Amortissements et dépréciations	Au 1er janvier 2007	Mouvmt de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Au 31-déc 2007
Immobilisations incorporelles						
Brevets, logiciels et licences	432		344	(72)	(3)	701
Portefeuille de contrats en cours	1 601		1 559	(3 160)		0
Autres	24		95			119
Total immobilisations incorporelles	2 057	0	1 998	(3 232)	(3)	820

Amortissements et dépréciations	Au 1er janvier 2008	Mouvmt de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Au 31-déc 2008
Immobilisations incorporelles						
Brevets, logiciels et licences	701		320	(50)	(4)	967
Autres	119		120			239
Total immobilisations incorporelles	820	0	440	(50)	(4)	1 206

6.3 - Test de dépréciation des goodwill

La valeur recouvrable des goodwill a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, dans les conditions décrites en 4.7. La valeur recouvrable ainsi déterminée étant supérieure à leur valeur comptable à la clôture, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

Le calcul a été effectué UGT par UGT.

La valeur d'utilité a été calculée en actualisant les flux de trésorerie (cash flow) futurs générés par l'utilisation continue de l'actif, et repose sur les hypothèses suivantes :

- les flux de trésorerie ont été projetés à partir des résultats opérationnels réels et du plan d'activité à cinq ans. Les flux de trésorerie ultérieurs ont été extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini de 2% qui n'excède pas le taux de croissance à long terme du secteur ;
- La trésorerie initiale normative a été estimée à 15% du CA de la première année projetée ;

- Un taux d'actualisation de 10.13% par an a été appliqué pour actualiser les cash flows futurs.

La valeur comptable est quant à elle constituée de la somme des goodwill et de la quote part détenue des immobilisations long terme de la filiale acquise.

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2008 sur les goodwill n'ont pas donnée lieu à comptabilisation de dépréciations sur ces derniers.

NOTE 7 – Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes (sur deux exercices)

Valeurs brutes	Au 1er janvier 2007	Mouvmt de périmètre	Acquisitions	Sorties/ cessions	Autres mouvements	Au 31-déc 2007
Immobilisations corporelles						
Terrains	228	126				354
Constructions	7 761	465	100	(297)	(78)	7 951
Matériels et outillages	31 382	26 761	3 108	(5 431)	(703)	55 117
Autres immobilisations corporelles	8 670	6 086	1 770	(402)	(184)	15 940
Total immobilisations corporelles	48 041	33 438	4 978	(6 130)	(965)	79 362

Valeurs brutes	Au 1er janvier 2008	Mouvmt de périmètre	Acquisitions	Sorties/ cessions	Autres mouvements	Au 31-déc 2008
Immobilisations corporelles						
Terrains	354	(286)				68
Constructions	7 951	(901)	62	(2)	(137)	6 973
Matériels et outillages	55 117	(690)	6 833	(5 152)	(397)	55 711
Autres immobilisations corporelles	15 940	(418)	4 746	(1 177)	(494)	18 597
Total immobilisations corporelles	79 362	(2 295)	11 641	(6 331)	(1 028)	81 349

Variation des amortissements (sur deux exercices)

Amortissements et dépréciations	Au 1er janvier 2007	Mouvmt de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Au 31-déc 2007
Immobilisations corporelles						
Terrains	0	33	8			41
Constructions	4 229	109	595	(165)	(25)	4 743
Matériels et outillages	18 487	18 420	4 904	(4 363)	(395)	37 053
Autres immobilisations corporelles	4 006	3 289	2 175	115	(91)	9 494
Total immobilisations corporelles	26 722	21 851	7 682	(4 413)	(511)	51 331

Amortissements et dépréciations	Au 1er janvier 2008	Mouvmt de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Au 31-déc 2008
Immobilisations corporelles						
Terrains	41	(47)	6			0
Constructions	4 743	(183)	491	(2)	(43)	5 006
Matériels et outillages	37 053	(316)	4 560	(1 761)	(570)	38 966
Autres immobilisations corporelles	9 494	(348)	2 375	(968)	(78)	10 475
Total immobilisations corporelles	51 331	(894)	7 432	(2 731)	(691)	54 447

NOTE 8 – Participation dans les entreprises associées

8.1) Détail et activité des participations

Société	durée de l'exercice	activité	date d'arrêté	taux de détenion	Capitaux Propres (K€)	Résultat net
Geostock Holding	12 mois	Stockage	31-déc-08	25%	4 956	2 564
Doris Engineering	12 mois	Ingénierie	31-déc-08	20%	33 212	13 330
Gisca	12 mois	Projets	31-déc-08	48%	3 399	1 331
IOTA Nigeria	12 mois	Prest personnel	31-déc-08	40%	390	300

8.2) Valeur détenue par le Groupe

Société	Immobilisations financières		Participation dans les entre- prises associées	<i>dont Goodwill</i>	2007
	Val. brute (K€)	VNC (K€)			
Geostock Holding	2 800	2 800	4 039	1 313	3 771
Doris Engineering	5 632	5 632	7 701	1 059	5 894
Gisca	32	32	1 615	0	1 458
IOTA Nigeria	26	26	181	0	68
			13 536		11 191

8.3) Opérations réalisées et quote part mise en équivalence

Société	Créances	Dettes	Charges 2008	Produits 2008	<i>dividende reçu</i>	<i>QP de rés dans les entr. assoc.</i>	2007
Geostock Holding		(233)	996		375	640	789
Doris Engineering		(48)	278		700	2 666	262
Gisca					475	632	675
IOTA Nigeria		0	0		0	121	10
						4 059	1 736

NOTE 9 – Autres actifs financiers

	31-déc.-08	31-déc.-07
Titres de participation non consolidés	1 071	0
Prêts et autres immobilisations financières	770	982
Total	1 841	982

Les titres de participation se composent principalement des titres de la société Challenger.
Les prêts et autres immobilisations financières comprennent majoritairement les dépôts de garantie versés pour les locaux du Groupe à Colombes.

NOTE 10 - Créances et autres actifs courants

10.1) Ventilation globale par échéance :

	Brut	Dépréciation	PAT	Net	Échéance <= 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans	2007 net
Créances clients et cptes ratt.	133 007	(694)	(826)	131 487	127 462	4 025		125 695
Avances et acomptes versés	5 686			5 686	5 686			3 080
Actifs d'impôts exigibles	3 634			3 634	3 634			1 620
Autres débiteurs :	21 465	(7 137)	0	14 328	14 328			14 734
<i>Comptes courants</i>	4 828	(188)		4 640	4 640			2 355
<i>Créances sociales et fiscales</i>	15 486	(6 949)		8 537	8 537			10 741
<i>Créances sur cessions d'immos</i>	1			1	1			1 457
<i>Autres créances d'exploitation</i>	1 150			1 150	1 150			181
Charges constatées d'avance	6 969			6 969	6 969			1 234
Total	170 761	(7 831)	(826)	162 104	158 079	4 025	0	146 363

10.2) Ventilation des créances par bande de maturité :

	Total	< 6 mois	> 6 mois	> 1 an
Créances clients et produits à recevoir	132 313	128 288		4 025
Pertes à terminaison	(826)			
Créances clients et comptes rattachés	131 487			

Les créances clients concernent les grands donneurs d'ordre et sont analysées contrat par contrat.

Les créances d'une maturité supérieure à un an sont principalement composées de créances sur TGE, contre laquelle le Groupe a initié une procédure d'arbitrage détaillée ci-dessous :

Dans le cadre du projet Reganosa en Espagne, Entrepose Contracting a achevé ses travaux et TGE (partenaire d'Entrepose Contracting à travers un Consortium Agreement et *Main Contractor* d'Entrepose Contracting officiellement vis-à-vis du client final Reganosa) a reçu le dernier paiement au titre du Projet global pour solde de tout compte. Entrepose Contracting a donc réclamé à TGE paiement du solde de ses travaux, soit la somme de 3 952 KE que TGE retient indument, aucun fondement juridique valable ne pouvant être opposé par TGE. S'appuyant sur le Consortium Agreement entre TGE et Entrepose Contracting, cette dernière a donc introduit une demande d'arbitrage devant la CCI le 06 mars 2008.

Concomitamment, TGE Marine Gas Engineering GmbH a introduit le 11 mars 2008 une demande d'arbitrage devant la CCI à l'encontre d'Entrepose Contracting en vue d'obtenir le paiement d'une somme de 13 219 KE qui représenterait à la fois des coûts non pris en charge par la police d'assurance TRC au titre de l'incendie survenu en octobre 2006 sur un des réservoirs qui était dans le *Scope of Work* d'Entrepose Contracting, ainsi que des dépenses engagées consécutivement par TGE (coûts d'accélération notamment) afin d'éviter l'application éventuelle de pénalités de retard de la part du client final Reganosa.

Entrepose Contracting a demandé la jonction des 2 procédures arbitrales ainsi que le transfert du siège du tribunal arbitral de Londres à Bruxelles ce qui a été accepté par la partie adverse.

Le tribunal arbitral est aujourd'hui constitué. C'est désormais au tribunal de revenir vers les parties afin que de définir, en concertation, l'acte de mission dudit tribunal.
 Entrepose Contracting considère les griefs de TGE comme inopérants et n'a pas estimé nécessaire de constituer une provision pour dépréciation des créances dans ce dossier.

10.3) Ventilation des créances par secteur d'activité :

	Créances clients	PAT	Net
Projets	33 817	(277)	33 540
Stockages	25 142	(549)	24 593
Opérations côtières	9 169		9 169
Pipelines	64 185		64 185
Total	132 313	(826)	131 487

10.4) Ventilation des créances par zone géographique :

	Créances clients	PAT	Net
Afrique	54 022	(86)	53 936
Amérique	2 872	(463)	2 409
Asie	28 373		28 373
Europe	47 046	(277)	46 769
Total	132 313	(826)	131 487

10.5) Ventilation des créances par devise :

	Créances clients	PAT	Net
EUR	75 333	(826)	74 507
USD	35 602		35 602
GBP	15 796		15 796
ZAR	3 016		3 016
Autres devises	2 566		2 566
Total	132 313	(826)	131 487

10.6) Sensibilité au risque de crédit :

Poids du :	2008	2007
1er client	26 884	25%
5 premiers clients	74 994	63%
Autres clients	57 319	37%
	132 313	100%

Les clients du Groupe sont des donneurs d'ordre du secteur du Pétrole et du Gaz de premier plan, limitant ainsi le risque de défaut de paiement.

NOTE 11 - Autres actifs financiers courants

	déc-08			déc-07		
	VNC	aj. Juste valeur	Total	VNC	aj. Juste valeur	Total
Disponibles à la vente sicav monétaires contre-garantissant l'encours des garanties bancaires sur marchés	219	0	219	244	0	244
Détenus à des fins de transaction Options de change		438	438			0
Total	219	438	657	244	0	244

Instruments financiers dérivés

		Notionnel total (K devise)	<1 an	échéance 1 à 5 ans	>5 ans	Valeur de marché (K€)	Valeur de marché 31/12/2007
Options de change							
Vente	USD	214 959	154 720	60 239		(4 531)	(4)
Vente	ZAR	469 224	467 749	1 475		1 479	(5)
Vente	GBP	2 200	2 200			438	
						(2 613)	(9)

inclus dans :

autres actifs financiers

438

autres passifs financiers

(3 051)

(2 613)

NOTE 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Répartition de la trésorerie par devise au 31 décembre 2008 :

	devise	c/val €
EUR	146 299	146 299
USD	22 551	16 204
GBP	1 950	2 048
DZD	572 507	5 776
ZAR	36 372	2 785
autres devises		8 232
total		181 344
dont :		
comptes créditeurs en banques et VMP ("trésorerie et équivalents de trésorerie")		182 167
découverts bancaires (inclus en "autres passifs financiers courants")		(823)
		<u>181 344</u>

NOTE 13 – Capital social

13.1) Composition du capital

Le capital social est intégralement libéré et constitué de 5 025 241 actions de 1 euro de nominal.

	Nb d'actions
Actions en circulation au 1er janvier 2007	4 756 234
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	763
Actions attribuées aux salariés	259 720
Actions en circulation au 1er janvier 2008	5 016 717
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	(910)
Actions attribuées aux salariés	0
Actions en circulation au 31 décembre 2008	5 015 807
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	4 274
Autres actions auto détenues	5 160
Total actions émises au 31 décembre 2008	5 025 241

Suite à l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2008 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, un dividende de 1.05 € par action ayant droit à dividende a été versé dans la période, pour un montant total de 5 276 K€.

13.2) Attribution gratuite d'actions

Les conseils d'administration des 22 février et 20 novembre 2008, sur autorisation des assemblées générales du 8 juin 2007 et 23 mai 2008, ont décidé l'attribution gratuite de 57 500 actions de la Société, soit 1,14% du capital de la Société, à l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe ainsi qu'à la filiale anglaise EIS. A l'issue de la période d'acquisition de deux ans, soit dans le courant de l'exercice 2010, une augmentation de capital sera effectuée par incorporation de réserves pour émettre ces actions.

Un calcul actuariel a été effectué à la clôture de l'exercice 2008 en prenant les principales hypothèses suivantes :

- valeur de l'action à la date d'acquisition : 46.45 euros
- taux d'actualisation des dividendes : 5.25%
- taux de dividende retenu : 1.51%
- taux de turnover : 6% < 35 ans, 3.6% entre 35 et 39 ans, 1% de 40 à 54 ans et 0% >55 ans

Ce calcul donne les résultats suivants :

Valeur actuelle probable (VAP) des actions à leur date d'acquisition (2010) : 2 325 KE
Dette actuarielle au 31/12/2008 : 1 023 KE

La dette actuarielle au 31 décembre 2008, calculée prorata temporis de la VAP à la date future d'acquisition, a été intégralement comptabilisée en capitaux propres par le Résultat au 31 décembre 2008.

NOTE 14 – Provisions pour avantages au personnel

Dans le Groupe, les provisions pour avantages du personnel concernent les indemnités de fin de carrière ainsi que les médailles du travail.

	IDR	MDT	TOTAL	< 1 an	> 1 an
1er jan 2007	2 287	234	2 521	312	2 208
correction ouverture	1 470	0	1 470		
entrée périmètre	2 651	0	2 651		
interest costs	211	0	211		
service costs	395	0	395		
prestations servies	(984)	(29)	(1 013)		
paiement externe	(151)	0	(151)		
gains & pertes actua	(203)	0	(203)		
amendement régime	11	(18)	(8)		
écarts de change	(6)	0	(6)		
31-déc-07	5 681	187	5 868	880	4 988

	IDR	MDT	TOTAL	< 1 an	> 1 an
1er janvier 2008	5 681	187	5 868	880	4 988
interest costs	280		280		
service costs	247		247		
prestations servies	(678)	(39)	(717)		
paiement externe			0		
gains & pertes actua	(800)		(800)		
amendement régime	(166)		(166)		
écarts de change	(12)		(12)		
31-déc-08	4 552	148	4 700	739	3 961

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul au 31 décembre 2008 des engagements sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	5.90%
Mode de départ à la retraite :	A l'initiative du salarié
Age de départ à la retraite :	Cadres 65 ans, Etam 62 ans, Ouvriers 60 ans
Taux de charges patronales :	45%
Taux de turnover :	6% < 35 ans, 3.6% entre 35 et 39 ans, 1% de 40 à 54 ans et 0% > 55 ans
Taux moyen de prog. salaires :	3.0 %
Tables de mortalité :	TF-TH 00 02

La variation à la baisse de 0.1 pt d'actualisation, soit un taux d'actualisation à 5.80%, augmenterait les provisions IDR de 45 KE. Cet écart, comptabilisé dans les capitaux propres, serait sans incidence sur le Résultat.

Le montant des écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres est un gain actuariel de 800 KE au titre de l'exercice 2008. (cf Etat des produits & charges comptabilisés sur la période).

Le montant total cumulé au 31 décembre 2008 des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres s'élève à un gain actuariel de 660 KE.

NOTE 15 – Provisions

Nature provision	31-déc.-07	entrée périmètre	Dotations	Reprises	Reprises	Chge et div.	31-déc.-08
		autres mvmts		(prov. utilisée)	(non utilisée)		
Litiges Marchés	0		417				417
Litiges Personnel et Organismes sociaux	185		0	(128)			57
Litiges fiscaux et douaniers	120	3 338	7 824	(122)		(20)	11 140
Fin de chantier	4 792		19 141	(235)	(2 232)	523	21 989
Pertes à terminaison	9 943		796	(9 913)			826
Total provisions	15 040	3 338	28 178	(10 398)	(2 232)	503	34 429
Ventilation :							
<i>Provisions long terme</i>	679						300
<i>Provisions court terme</i>	4 419						33 303
<i>PAT (en minoration des créances clients)</i>	9 942						826
Total provisions	15 040						34 429

Les dotations de la période sont principalement constituées :

- de provisions pour fin de chantier sur des affaires réceptionnées par le Client, couvrant les travaux restant à réaliser en vue d'obtenir la Réception définitive de l'ouvrage, et se situant principalement en zone Asie.
- de provisions pour risques fiscaux et douaniers portant sur des chantiers terminés se situant principalement en zone Afrique.

Les reprises de la période sont principalement constituées de reprises sur provisions pour pertes à terminaison, constituées principalement sur les contrats de la zone Asie, et reprises au prorata de l'avancement du chantier.

Une provision pour litige fiscal liée à un chantier en zone Afrique a également été créée par contrepartie du goodwill, comme indiqué en 6.1. Cette provision constitue l'essentiel de la rubrique « entrée périmètre et autres mouvements » des provisions liées aux litiges fiscaux et douaniers, comme indiqué ci-dessus.

NOTE 16 – Emprunts

	31-déc.-08	31-déc.-07
Emprunts bancaires	2 533	864
Credit Bail	1 666	701
	<u>4 199</u>	<u>1 565</u>
<i>dont : part à court terme</i>	904	684
<i>dont : part à long terme</i>	3 295	881

Informations relatives aux contrats de crédit bail :

Engagements de crédit-bail				
'000 euros	coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et outillage	2 240	240	595	1 645
Autres immobilisations corp.	655	104	176	479
Total	2 895	344	771	2 124

Engagements de crédit-bail							
	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Matériel et outillage	384	1038	330	965	176	1 471	22
Autres immobilisations corp.	173	291	198	192	0	390	22
Total	557	1 329	528	1 157	176	1 861	44

NOTE 17 – Autres dettes et autres passifs financiers

	déc-08	déc-07
Comptes courants	11 736	1 147
Dettes sur immobilisations	530	
Dettes sociales et fiscales	17 823	18 233
Avances conditionnées	744	529
Autres dettes d'exploitation	1 898	3 628
Autres dettes	32 731	23 537

	déc-08	déc-07
Découverts bancaires	823	599
Complément de prix sur acquisition		1 974
Options de change	3 051	
Engagements de rachats aux minoritaires	1 341	5 457
Autres passifs financiers	5 215	8 030

dont : passif non courant

1 974

dont : passif courant

5 215

6 056

NOTE 18 – Information spécifique aux contrats de construction

18.1) Part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires

	déc-08	déc-07
Contrats de construction IAS 11	443 191	496 025
Autres contrats	18 973	11 979
Total chiffre d'affaires de la période	462 164	508 004

Information spécifique sur les contrats en cours à la clôture :

	déc-08	déc-07
Chiffre d'affaires cumulé	739 620	694 950
Coûts directs cumulés	(687 077)	(687 819)
Marge nette cumulée	52 543	7 131
Avances reçues	59 483	27 647

18.2) – Avances et produits constatés d'avance

segment	avances reçues	Produits constatés d'avance	total
opérations cotières	25 344	13 704	39 048
pipelines	26 438	1 009	27 447
projets	8 712	10 375	19 087
stockages	22 424	45 163	67 587
Total	82 918	70 251	153 169

18.3) Engagements liés à l'activité opérationnelle

	TOTAL	Par Nature	Échéance <1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance >5 ans
Engagements donnés					
Cautions et garanties sur marchés	281 335				
Soumission		4 710	4 710		
Restitution d'avance		96 991	33 233	63 758	
Retenue de garantie		25 254	19 923	5 331	
Bonne fin		151 229	69 023	82 206	
Sous traitance		1 827	1 827		
Caution en douane		1 324	1 324		
Cautions diverses	2 873	2 873	2 551	322	
Garanties de maison mère	661 860	661 860	145 285	516 576	
Total donné	946 068	946 068	277 876	668 193	0
Engagements reçus					
Retenues de garantie fournisseurs	23 709	23 709	4 742	18 967	
Total reçu	23 709	23 709	4 742	18 967	0

18.4) Autres engagements liés aux opérations de croissance externe

	TOTAL	Échéance <1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance >5 ans
Engagements reçus				
Garanties d'actif et passif obtenues des vendeurs lors de l'acquisition de :	2 100			
Geocean	1 700	700	1 000	
Challenger	400	100	300	

NOTE 19 - Autres produits et charges opérationnels

	déc.-08	déc.-07
Différences positives de change	5 614	4 009
Quotes parts sur opérations en commun		144
Variation de juste valeur des options de change		216
Sous total produits opérationnels	5 614	4 369
Différences négatives de change	7 767	7 196
Charge d'intérêt	387	598
Variation de juste valeur des options de change	2 613	594
Charges diverses		39
Sous total charges opérationnelles	10 767	8 427
Total autres produits et charges opérationnels	(5 153)	(4 058)

NOTE 20 - Parties liées

Les transactions réalisées entre les différentes entités du Groupe ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note.

20.1 Opérations avec les dirigeants

La rémunération de l'exercice des dirigeants membres du Comité Exécutif en fonction au 31 décembre 2008 est détaillée ci-dessous :

	31-déc.-08	31-déc.-07
Avantages à court terme	2 374	2 255
Avantages postérieurs à l'emploi	519	547
Autres avantages à long terme	5	6
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	38	260
total	2 936	3 068

20.2 Opérations avec le Groupe Vinci :

(partie liée depuis le 01/09/2007)

Société	Créances	Dettes	Charges 2008	Produits 2008
Vinci Energies Contracting	1	0	54	1
Vinci Construction	0	78	98	0
Vinci Energies	0	115	116	0
Vinci SA	0	0	n/s	0
Vinci Construction Grands Projets	302	124	112	558

Engagements hors bilan :

- Contre garantie donnée par le Groupe dans le cadre d'un contrat de construction : 136.8 ME.

NOTE 21 - Impôts

21.1) Analyse de la charge d'impôt

	déc-08	déc-07
Impôt exigible de la période	(6 280)	(3 516)
Impôt sur les bénéfices retraités par capitaux propres	622	(92)
Produits/ charges d'impôt différés :	1 101	843
Total profit/(charge)	(4 557)	(2 765)

21.2) Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique du Groupe qui résulterait du taux d'impôt normal applicable en France avec la charge d'impôt effectivement comptabilisée se présente comme suit :

	déc-08	déc-07
Résultat net	18 041	14 310
Quote part dans le résultat net MEE	4 059	1 736
Impôt au Résultat	(4 557)	(2 765)
Résultat taxable théorique	18 540	15 340
Taux d'impôt	34.43%	34.43%
Impôt théorique	(6 383)	(5 282)
Taxation par des juridictions hors France	1 218	1 282
Différences permanentes	(2 766)	(1 911)
Economie sur résultats taxés à l'étranger	3 380	2 979
Autres compléments d'impôt	45	80
Autres	(52)	86
Impôt réel au Résultat	(4 557)	(2 765)

21.3) Ventilation des impôts différés par nature

	déc-08 valeur nette	déc-07 valeur nette	Autres mouvements	Résultat de la période
Impôts différés actif				
Reports déficitaires	767	852		(85)
Provision engagement de retraite	1 498	1 796		(298)
Provisions non déductibles	284	10		274
Dettes sociales	123	132		(9)
Retraitements IAS11	(81)	(216)		135
Juste valeur des instruments de change	866	0		866
Autres	1 231	755	302	174
Total impôts différés actif	4 688	3 329	302	1 057
impôts différés passif				
Autres	625	465	204	44
Total impôts différés passif	625	465	204	44

NOTE 22 - Résultats par action

	Nb d'actions	Date d'effet	Nb jours effectifs	Coeff pondération	Nb d'actions moyen pondéré
Actions en circulation au 1er janvier 2007	4 756 234				4 756 234
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	763				1 331
Actions attribuées aux salariés	259 720	27/05/2007	147	0.40	104 600
Nombre d'actions en circulation au 31/12/07	5 016 717				4 862 164
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	3 364				
Autres actions auto détenues	5 160				
Nombre total d'actions émises au 31/12/07	5 025 241				
Nombre d'actions moyen pondéré au 31/12/07					4 862 164

	Nb d'actions	Date d'effet	Nb jours effectifs	Coeff pondération	Nb d'actions moyen pondéré
Actions en circulation au 1er janvier 2008	5 016 717				4 862 164
Mvmt sur actions auto détenues (contrat de liquidité)	(910)				74
Nombre d'actions en circulation au 31/12/08	5 015 807				4 862 238
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	4 274				
Autres actions auto détenues	5 160				
Nombre total d'actions émises au 31/12/08	5 025 241				
Nombre d'actions moyen pondéré au 31/12/08					4 862 238

(1) Par simplicité, les mouvements d'achat/vente à l'intérieur d'un même mois sur les actions auto détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont réputés réalisés au 15 du mois.

NOTE 23 - Information sectorielle

Marge nette par segment d'activité

2008	Projets	Stockages	Opérations côtières	Pipelines	Non affecté	Total
CA	85 488	103 670	52 185	220 821		462 164
Marge brute	19 182	8 646	16 689	25 816		70 333
Frais administratifs et commerciaux	(8 961)	(11 116)	(8 416)	(22 415)		(50 908)
Marge nette	10 221	(2 470)	8 273	3 401		19 425

2007	Projets	Stockages	Opérations côtières	Pipelines	Non affecté	Total
CA	179 357	76 896	50 479	201 246	26	508 004
Marge brute	33 672	10 208	10 658	10 479	0	65 017
Frais administratifs et commerciaux	(17 310)	(6 229)	(7 973)	(17 552)	0	(49 064)
Marge nette	16 362	3 979	2 685	(7 073)	0	15 953

Rapprochement de la marge nette avec le compte de résultat

	2008	2007
CA	462 164	508 004
Coût des ventes	(391 831)	(442 987)
Coûts commerciaux	(13 174)	(11 395)
Charges administratives	(37 734)	(37 669)
Marge nette	19 425	15 953

Les autres éléments du compte de résultat, en particulier les produits d'intérêt, les autres produits et charges opérationnels, et l'impôt sont pas suivis segment par segment et sont réputés concerner le Groupe dans son ensemble et de façon indistincte.

Information par zone géographique

2008	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total
CA	189 512	15 829	112 793	144 030	462 164
Marge brute	22 367	195	20 638	27 133	70 333

2007	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total
CA	258 541	0	110 044	139 419	508 004
Marge brute	38 158	0	2 703	24 156	65 017

Actifs et passifs sectoriels

Les principaux postes du bilan et relatifs aux affaires, que sont les créances clients, les avances reçues et les produits constatés d'avance ont été détaillées par segment d'activité aux notes 10 et 18.

NOTE 24 – Informations complémentaires

24.1) Effectifs du Groupe

L'effectif moyen permanent du Groupe :

	2008	2007 (périmètre constant)
Cadres	371	391
Employés et agents de maîtrise	219	243
Ouvriers	160	165
Total	750	799

24.2) Salaires et charges

	déc.-08	déc.-07
Salaires et charges de personnel	68 020	80 440

Outre l'effectif permanent, cette rubrique couvre également les salaires et charges des personnels pris ponctuellement en contrats de chantiers, notamment à l'étranger.

24.3) Droits individuels de formation (DIF)

Nombre de bénéficiaires	585
Droits acquis (h)	39 540
Droits résiduels clôture (h)	36 118

Le DIF n'est pas intégré dans le plan de formation du Groupe et constitue ainsi une obligation à la date de clôture qui pourrait entraîner un surcoût et une sortie de ressource. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture.

24.5) Engagements au titre des locations

	total	échéance		
		<1 an	1 à 5 ans	>5 ans
Contrats de locations simples	7 184	2 682	4 466	36

Les données ci-dessus indiquent les engagements irrévocables, sauf pénalités, du Groupe pour les baux commerciaux de ses principales filiales et établissements.

Les charges de l'exercice correspondant à ces engagements de location se sont élevées à 3338 K€ au cours de l'exercice 2008.

24.6) Recherche et développement (R&D)

Au sein du Groupe, la R&D est principalement réalisée par la Direction Technique d'Entrepose Contracting.

Les travaux récents ont principalement porté sur la Recherche Mécanique sur les techniques de soudage et d'analyse d'effets de corrosion.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Crédit l'Impôt Recherche, pour lequel les dépenses se sont élevées à 743KE en 2008 et 414 KE en 2007

Ces dépenses n'ont pas été capitalisées.

NOTE 25 – Instruments financiers

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change en raison des actifs et passifs détenues dans des devises autres que l'euro.

L'actif net en devise présenté dans le tableau se définit comme suit : Créances clients, avances versées, autres débiteurs, autres actifs financiers, trésorerie, minorés des avances reçues, autres dettes, fournisseurs, comptes courants, autres passifs financiers, provisions fin de chantier.

devise	Actif net 2008 (c/val EUR)	Actif net 2007 (c/val EUR)
USD	(7 376)	4 931
GBP	6 792	8 456
DZD	5 788	6 288
ZAR	2 786	
Total	7 990	19 675

L'actif net en USD et en ZAR est fortement impacté par la valorisation des options de change présentée note 11.

Le ZAR n'était pas une devise utilisée par le Groupe en 2007.

Risque de taux

Les actifs et passifs à taux variables détenus par le Groupe à la clôture étaient non significatifs.

En conséquence, l'incidence d'une variation des taux sur l'actif net est marginale.

Justes valeurs

Les méthodes de détermination des justes valeurs sont décrites à la note 4.

Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des actifs et passifs financiers au bilan, par nature d'actif financier :

Rubrique IFRS7	2008	2008	2008	2007	2007	2007
	Historique	ajust. JV	JV (bilan)	Historique	ajust. JV	JV (bilan)
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	145 994	899	146 893	62 179	243	62 422
Actifs financiers disponible à la vente	219	0	219	244	0	244
Prêts et créances	146 585	0	146 585	130 672	0	130 672
Passifs financiers évalués à la JV par le cpte de Res.	(1 341)	(4 074)	(5 415)	(7 431)	0	(7 431)
Passifs financiers évalués au coût amorti	(148 867)	0	(148 867)	(133 354)	0	(133 354)
Total	142 590	(3 175)	139 415	52 310	243	52 553

NOTE 26 – Compte de résultat proforma intégrant le sous groupe Spiecapag consolidé au 1^{er} janvier 2007

Le sous groupe Spiecapag a été acquis au 31 mai 2007 et intégré dans les comptes consolidés du Groupe à compter de cette date.

Aux fins de comparabilité avec les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008, le compte de résultat 2007 du Groupe intégrant le sous groupe Spiecapag à compter du 1^{er} janvier 2007 se serait présenté comme suit :

Compte de résultat consolidé	31-déc.-08	31-déc.-07
		Proforma 12 m
Chiffre d'affaires	462 164	567 053
Dividendes	0	400
Produits d'intérêts	4 680	4 170
Produits des activités ordinaires	466 844	571 623
Coût des ventes	(391 831)	(528 581)
Marge brute	75 013	43 042
Coûts commerciaux	(13 174)	(13 459)
Charges administratives	(37 734)	(40 405)
Autres produits et charges opérationnels	(5 153)	(5 464)
Charges financières	(117)	(879)
Résultat de cession des actifs	(299)	315
Résultat opérationnel	18 536	(16 850)
Quote part dans le résultat des entreprises associées	4 059	(3 044)
Charge d'impôts sur le résultat	(4 557)	1 736
Résultat net	18 038	(18 158)
Intérêts minoritaires	(3)	400
Résultat net de l'exercice - part Groupe	18 041	(18 558)
Résultat net	18 038	(18 158)

NOTE 27 – Evénements post clôture

Néant.

III – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Entrepose Contracting S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Reconnaissance du résultat des affaires :

Entrepose Contracting S.A. constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 4.18.a.1 aux états financiers. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par le personnel opérationnel des chantiers et des joint-ventures sous le contrôle de la Direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des résultats à terminaison des contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations

correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.

Comme indiqué dans la note 3 aux états financiers sous l'intitulé « Recours à des estimations », ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Dépréciation des goodwill :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.3 et 4.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.3 aux états financiers donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Barœul, le 5 mai 2009

Paris, le 5 mai 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Maupard Fiduciaire

Laurent Prévost
Associé

Christophe Gachet
Associé

Patrick Maupard
Associé

IV – COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

ACTIF

Rubriques	Brut	Amort/ prov	31-déc.-08	31-déc.-07
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions,brevets,droits similaires	795	575	220	252
Fonds commercial	11,505	266	11,239	0
Autres immobilisations incorporelles			0	0
Avances,acomptes immob. incorpor.			0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3,365	3,153	212	337
Installations techniq., matériel, outillage	15,911	14,172	1,739	3,286
Autres immobilisations corporelles	7,755	4,597	3,158	3,452
Immobilisations en cours	268		268	58
Avances et acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	64,564	1,029	63,535	70,650
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	544		544	575
TOTAL II	104,707	23,792	80,915	78,610
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnement	3,311		3,311	0
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes	4,619		4,619	2,874
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	42,822	197	42,625	59,170
Autres créances	19,640		19,640	7,092
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	56,806		56,806	6,121
Disponibilités	6,789		6,789	7,269
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1,519		1,519	371
TOTAL III	135,506	197	135,309	82,897
Charges à répartir/plsrs exercices				
Primes rembours des obligations				
Ecart de conversion actif	28		28	192
TOTAL GENERAL (I à VI)	240,241	23,989	216,252	161,699

PASSIF

Rubriques	31-déc.-08	31-déc.-07
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5,025	5,025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24,726	24,726
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	503	503
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23,591	17,595
Report à nouveau	5,253	3,240
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5,705	13,337
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	64,803	64,426
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	801	349
Provisions pour charges	2,802	3,162
TOTAL III	3,603	3,511
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37,470	4,643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49,497	40,439
Dettes fiscales et sociales	7,515	7,680
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	447	13
Autres dettes	134	84
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	52,777	40,872
TOTAL IV	147,840	93,731
Ecart de conversion passif	V 6	31
TOTAL GENERAL (I à V)	216,252	161,699

Rubriques	France	Exportation	31-déc.-08	31-déc.-07
Ventes de marchandises				
Production				
- biens				
vendue	14,111	119,593	133,704	215,893
- services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14,111	119,593	133,704	215,893
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			837	3,262
Autres produits			417	415
TOTAL DES PRODUITS D'EXPL.	I		134,958	219,570
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2	3
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			-20	-49
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			-3,311	28
Autres achats et charges externes			98,702	165,155
Impôts, taxes et versements assimilés			2,430	3,199
Salaires et traitements			17,920	22,262
Charges sociales			9,620	10,452
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations :			3,471	3,872
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			743	1,345
Autres charges			-314	291
TOTAL DES CHARGES D'EXPL.	II		129,243	206,558
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5,715	13,012
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée	III			
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV			
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1,083	681
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			377	1,717
Reprises sur provisions et transferts de charges			325	161
Différences positives de change			2,835	1,969
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			938	1,974
TOTAL DES PRODUITS FIN.	V		5,558	6,502
Dotations financières aux amortissements et provisions			25	192
Intérêts et charges assimilées			140	835
Différences négatives de change			4,505	2,881
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FIN.	VI		4,670	3,908
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			888	2,594
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			6,603	15,606
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			57	498
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEP.	VII		57	498
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			67	141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			88	515
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEP.	VIII		155	656
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-98	-158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX			331
Impôts sur les bénéfices	X		800	1,780
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			5,705	13,337

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2008

(en milliers d'euros sauf indications contraires)

Entrepose Contracting est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 165, boulevard de Valmy, 92707 Colombes Cedex. Elle exerce son activité en tant qu'entrepreneur de projets industriels « clés en main » au service de l'industrie pétrolière et gazière.

Ses domaines de compétence sont :

Au titre de l'activité « Projets de traitement et de transport » (PTT)

- les ouvrages concentrés d'exploitation et de transport ;
- les stations de compression ;
- les travaux d'électricité/instrumentation et télécommunications ;
- les Unités de Valorisation Energétique (UVE) ;

Au titre de l'activité « Réservoirs de stockage »

- les réservoirs de stockage : GNL, pétrole et produits raffinés, gaz industriels ;
- les travaux de maintenance, mise en conformité des unités de stockage.

Au titre de l'activité « Opérations côtières »

- la pose de pipelines en eaux peu profondes (« shallow water »)

Cette dernière activité était en cours de démarrage au sein de la Société à la clôture, et son incidence est non significative sur les comptes de l'exercice. Cette activité est exercée conjointement par la Société et sa filiale Geocean, sous forme d'une société en participation.

Entrepose Contracting exerce son activité en France, et à l'étranger sous la forme de succursales & établissements stables dans l'ensemble des pays dans lesquels elle effectue des travaux de construction.

I) Faits significatifs de l'exercice

Acquisition de la société Challenger Special Oil Services (« Challenger »)

En date du 24 décembre 2008, Entrepose Contracting a acquis 100% des actions de la société Challenger Special Oil Services, SA de droit français et spécialisée dans les services à l'industrie, pour un montant de 1000 KE.

Holding Océane Offshore (H2O)

La Société a procédé au cours de l'exercice au transfert universel de patrimoine de la société H2O à son profit, société sans activité qu'elle détenait à 100% depuis le 31 octobre 2006, et qui portait 81% des titres de Geocean. L'apport a été fait aux valeurs nettes comptables. L'opération a résulté en un mali technique de 11 239 KE, comptabilisé en immobilisations incorporelles.

Suite à cette opération, H2O a été dissoute.

Cette opération purement interne a été sans incidence sur le pourcentage de participation du Groupe dans Geocean.

Complément d'acquisition de la société Geocean

Par avenant au protocole du 13 octobre 2006, Entrepose Contracting a acquis le 24 juin 2008 19% de Geocean SA pour un montant de 3 841 KE, portant ainsi sa participation à 100% dans Geocean à cette date.

II) Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société, arrêtés par le Conseil d'administration le 20 février 2009 sont établis en conformité avec les règles définies par le Code de Commerce et le règlement CRC n°99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations

1.1) Immobilisations incorporelles

Valeur d'entrée

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique (coût d'achat).

Lors de l'acquisition de fonds de commerce, les éléments corporels des fonds comme les stocks ou immobilisations corporelles sont comptabilisés comme tels selon leur nature. Les éléments incorporels des fonds, comme la clientèle, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. La clientèle est réputée conserver sa valeur tant que les contrats qui y sont associés sont bénéficiaires en marge nette.

Il existait à la l'ouverture de l'exercice un fonds de commerce d'une valeur brute de 265 KE, intégralement déprécié, issu du rachat des activités internationales de la société INEO en 2003. Ce fonds de commerce ainsi que sa dépréciation n'ont pas subi de variation au cours de l'exercice et figurent dans les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2008.

Le mali technique de 11239 KE faisant suite à la transmission universelle de patrimoine de H2O exposé au point I) est comptabilisé également en « fonds de commerce ».

Amortissements et dépréciations

Les amortissements sont calculés de façon linéaire selon les taux suivants :

Immobilisations incorporelles

- Logiciels informatiques 33 %
-

En cas d'identification d'indices de perte de valeur, les immobilisations non amortissables comme les fonds de commerce pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage ou économique devient inférieure à leur valeur comptable.

1.2) Immobilisations corporelles

Valeur d'entrée

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique. Le coût historique s'entend du coût d'achat et de l'ensemble des frais nécessaires à sa mise en service.

Les immobilisations issues de l'apport partiel d'actif de Entrepose SA à DL5 SA (dénommée par la suite « Entrepose Contracting ») ont été reprises en valeur brute d'origine chez l'apporteuse et amortissements cumulés au 30 juin 2001, date de l'apport.

Lors de l'acquisition de fonds de commerce, les éléments corporels des fonds comme les stocks ou immobilisations corporelles sont comptabilisés comme tels selon leur nature.

Amortissements et dépréciations

Les amortissements sont calculés de façon linéaire selon les taux suivants :

Immobilisations corporelles

• Aménagements et installations des constructions	10
% à 20 %	
• Matériels et outillages	10
% à 33 %	
• Autres matériels	10
% à 33 %	

Lorsqu'à la clôture de l'exercice, il est constaté que la valeur actuelle d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation pourra être comptabilisée.

Aucune perte de valeur potentielle n'a toutefois été identifiée à la clôture de l'exercice. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles de la Société.

1.3) Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique, qui est égal à leur valeur d'acquisition ou leur valeur nette d'apport.

Les immobilisations issues de l'apport partiel d'actif de Entrepose SA à DL5 SA (dénommée par la suite « Entrepose Contracting ») ont été reprises en valeur brute d'origine chez l'apporteuse et amortissements cumulés au 30 juin 2001, date de l'apport, l'opération ayant été placée sous le régime fiscal de faveur des fusions.

A la clôture, une provision est constituée de la différence entre la valeur d'inventaire et le coût historique, lorsque cette différence est négative.

Pour chacune des participations, la valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte non seulement de la quote part des capitaux propres détenue, mais également des cash flow futurs que peut générer l'activité.

2) **Stocks**

Les stocks sont constitués :

- de matières et matériels incorporables non encore mis en œuvre sur chantiers ;
- de divers consommables utilisables sur chantiers.

Ces stocks sont spécifiques à chaque affaire et identifiables.

Ils sont donc évalués distinctement à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur réalisable si celle-ci est inférieure.

Les stocks figurant au bilan à la clôture de l'exercice, d'une valeur totale de 3311 KE, correspondent intégralement à des incorporables acquis par la Société en 2008 mais non encore mis en œuvre sur les chantiers à la clôture. Ces stocks seront consommés sur les affaires en 2009.

3) Créances et dettes

Les créances et dettes figurent au bilan à leur valeur nominale.
Les créances et dettes en devises sont traitées en 6).

Lorsqu'il existe, à la clôture, un doute important quant à la recouvrabilité d'une créance, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour le montant hors taxes.

Cette analyse est effectuée au cas par cas.

Sauf exception, les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 12 mois à la clôture font l'objet d'une dépréciation à 100%.

4) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur valeur historique.

Les valeurs mobilières de placement en devises sont valorisées au cours de la clôture. La différence de change est comptabilisée directement au compte de résultat.

Les sorties de VMP sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Les gains latents à la clôture sur VMP ne sont pas comptabilisés jusqu'à leur réalisation effective.

A la clôture, la société possédait 9434 actions propres, soit dans le cadre du contrat de liquidité, soit en tant qu'actions d'auto contrôle, pour un montant de 177 KE.

5) Actions propres

Suite à l'introduction en bourse et conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 mai 2005, la société a conclu un contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2008, les titres détenus dans ce cadre représentent une valeur de 177 K€.

Ces titres figurent au bilan en immobilisations financières.

6) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice les dettes, créances et disponibilités en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en compte de régularisation. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour perte de change.

Les écarts de change sur actifs et passifs purement monétaires, que sont les comptes bancaires, les valeurs mobilières de placement, et les comptes courants inter-sociétés financiers, sont comptabilisés directement au compte de résultat.

7) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont principalement constituées des provisions suivantes :

- Indemnités de départ à la retraite et Médailles du travail :
Ces provisions sont déterminées selon un calcul actuariel dont les modalités sont exposées aux points II-8 et II-9 de la présente annexe.
- Litiges marchés et contrats :
Ces provisions sont dotées sur affaires terminées en cas de litige commercial porté ou en passe de l'être devant une juridiction ou soumis à un arbitrage, et lorsque la société estime son risque de condamnation élevé.
- Fin de chantier :
Ces provisions sont constituées pour les affaires en Réception Provisoire pour couvrir les dépenses et lever les réserves jusqu'à la Réception Définitive de l'ouvrage, en dehors des dépenses déjà engagées à la clôture et qui figurent en « charges à payer ».
- Pertes à terminaison (PAT) :
Ces provisions sont constituées sur affaires en cours pour couvrir la marge brute négative de contrats, dans les conditions exposées aux points II-11 de la présente annexe.
- Pénalités de retard :
Ces provisions sont constituées sur affaires en Réception Provisoire en cas de risque sérieux d'application par le client de pénalités contractuelles de retard.
Il n'y avait toutefois aucune provision de ce type ni à l'ouverture, ni à la clôture de l'exercice.

8) Engagements de retraite

La société a procédé à une évaluation de ses engagements de retraite et d'indemnités de fin de carrière consentis directement suivant la recommandation 2003-R.01 du CNC.
La provision a été calculée sur une hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

Les engagements de retraite, au 31 décembre 2008, ont été calculés en prenant en compte les paramètres suivants :

- Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les ETAM
- Taux d'actualisation : 5.90 %
- Taux de croissance des salaires : 3.0 %
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité : TF TH 00 02
- Taux de rotation du personnel : 6% jusqu'à 35 ans
3.6 % entre 36 et 39 ans
1% au delà

Les écarts actuariels sur 2008 ont été comptabilisés au Compte de Résultat.

9) Médailles du travail

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la société a procédé à une évaluation de ses engagements en terme de médailles du travail.
L'ensemble des engagements a donné lieu à constitution d'une provision pour risques et charges, intégralement dotée au compte de résultat.

Les engagements de médailles du travail ont été comptabilisés selon les mêmes hypothèses actuarielles que les engagements de retraite.

10) Dettes financières

Les comptes courants des entreprises liées sont classés en autres dettes d'exploitation et non en emprunts et dettes financières divers du fait de leur caractère courant.

11) Prise en compte des résultats sur chantiers

Les contrats sont comptabilisés selon la méthode dite « de l'avancement ».

La mesure du degré d'avancement est déterminée par le rapport entre les coûts d'exécution engagés comptabilisés à la clôture et les coûts d'exécution à terminaison.

Les coûts d'exécution rattachables aux contrats regroupent les coûts d'exécution mis en œuvre et les coûts d'accompagnement spécifiques aux contrats.

En revanche sont exclus des coûts d'exécution rattachables les frais de Direction Générale et les frais financiers autres que ceux directement liés à des financements souscrits en vue d'un contrat.

Outre les coûts d'exécution identifiés précédemment, le coût total d'un contrat peut inclure, le cas échéant, des provisions pour risques ou charges concernant des aléas spécifiques, des litiges ou des charges futures liés au contrat, dès lors que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante et que leur probabilité de réalisation est importante.

Le chiffre d'affaires total du contrat, sur lequel est calculé l'avancement de l'affaire, est constitué exclusivement des éléments suivants :

- CA contractuel signé, et le cas échéant
- Avenants et réclamations expressément acceptés ou dans certains cas qui seront très probablement acceptés par le client.

Lorsqu'une affaire est déficitaire à terminaison, une provision pour perte à terminaison sera constituée si les éléments suivants sont réunis :

- l'affaire est en marge négative, après imputation d'une quote part de frais généraux opérationnels dits « de division » ;
- l'affaire est en perte pour l'ensemble de la société, c'est-à-dire en tenant compte à la fois de la part « France » et de la part du contrat réalisée dans une succursale étrangère de Entrepose Contracting.

La provision pour perte à terminaison sera alors égale à la différence entre la perte totale à terminaison et la perte au stade, toutes deux calculées en marge nette de frais généraux de division.

La méthode « à l'avancement » est aussi utilisée pour calculer les résultats qui reviennent à Entrepose Contracting, sur les sociétés en participation (SEP), ou Joint Ventures (JV).

Les SEP & JV sont intégrées dans les comptes sociaux au prorata du pourcentage de participation d'Entrepose Contracting, tel que défini par les accords de SEP/ JV.

12) Recherche et développement (R&D)

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable, si ce produit ou ce procédé correspond à un actif identifiable et qu'il est probable qu'il dégage des bénéfices économiques futurs.

Les dépenses ne peuvent être capitalisées que dans la mesure où elles peuvent être mesurées de façon fiable. Elles incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût après déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses de développement sont amorties lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées.

Aucune dépense liée à la Recherche et au Développement exposée par la Société en 2008 ne satisfaisait ces critères, et l'ensemble des dépenses engagées a été comptabilisée au Compte de Résultat.

Pour l'exercice 2008, les dépenses de R&D ayant donné lieu à crédit d'impôt recherche se sont élevées à 275 KE.

13) Gestion du risque financier

La Société est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

La politique de gestion des risques a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités de la Société. La Société, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques de la Société et du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe doit faire face.

Risque de crédit :

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la Société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

Gestion du risque Clients

Entrepose Contracting peut être exposée dans le cadre de son activité à une défaillance ou à un défaut de paiement de son client, tant au cours de la réalisation du projet que lors de la livraison de l'ouvrage.

Entrepose Contracting ne s'engage contractuellement qu'après avoir acquis la certitude de la solvabilité de son client ou de la mise en place effective d'un financement dédié au projet.

Généralement ; les clients d'Entrepose Contracting, sont des compagnies pétrolières et gazières de renommée internationale, telles que Total, BP, Exxon Mobil, Shell, Statoil, Chevron ou des indépendants reconnus comme ConocoPhillips, ou encore des opérateurs nationaux avec lesquels elle entretient des relations commerciales de longue date comme NNPC au Nigeria ou Sonatrach en Algérie.

Dans d'autres cas, Entrepose Contracting est à même d'accompagner ses offres de propositions de financement sous forme de crédit acheteur ou de crédit financier mis en place avec l'aide de ses banques partenaires.

Enfin le mode opérationnel d'Entrepose Contracting repose sur le versement d'acomptes ou d'avances lui permettant d'avoir toujours une trésorerie positive et donc une exposition financière réduite.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche de la Société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Société.

Gestion du risque de liquidité

Comme exposé ci-dessus en « gestion du risque Clients », le mode opérationnel prévoit d'une façon générale que les cash-flows soient positifs ou au minimum neutres sur les contrats pris par la Société. Cette gestion aboutit au global à un besoin en fonds de roulement structurellement négatif et à une trésorerie nette positive.

La Société dispose par ailleurs de lignes de crédit disponibles négociées avec ses partenaires financiers.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

La Société achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marchés.

Gestion du risque de change

La devise de référence d'Entrepose Contracting est l'euro.

Les contrats sont libellés en devises fortes, majoritairement l'euro et le dollar américain.

Le risque de change est traité contrat par contrat, et vise à identifier s'il subsistera à l'issue du contrat une marge dans une devise autre que l'euro.

En pareil cas, des couvertures peuvent être réalisées, soit au stade de l'offre via une assurance Coface, soit par des instruments financiers à terme une fois le contrat obtenu.

Ces couvertures visent à garantir :

- d'une part le règlement des dépenses prévisionnelles de l'affaire dans une autre devise que celle du contrat ;
- d'autre part, de garantir la marge prévisionnelle à fin d'affaire en euro lorsque le contrat est libellé dans une autre devise.

-

Gestion du risque de taux d'intérêt

En raison de son faible endettement structurel, la Société est peu exposée au risque de taux.

III) Notes sur le bilan

1) Immobilisations

Evolution des valeurs brutes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORP.	01-janv-08	augmentations	diminutions	31-déc-08
Autres postes immobilis. incorporelles TOTAL I	924	11 410	(34)	12 300
Terrains				
- sur sol propre				
Constructions				
- sur sol d'autrui				
- installations générales, agencmts, aménag.	3 365			3 365
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 558	364	(11)	15 911
- installations générales, agencmts, aménag.	2 540	741		3 281
Autres immob. corporelles	3 339	84	(221)	3 202
- matériel de transport				
- matériel de bureau et informatique, mobilier	1 303	194	(224)	1 273
- emballages récupérables et divers	0			0
Immobilisations corporelles en cours	59	268	(59)	268
Avances et acomptes	0			0
TOTAL II	26 163	1 651	(515)	27 299
	27 087	13 061	(549)	39 599

L'augmentation des immobilisations incorporelles de 11 410 KE se compose principalement du mali technique constaté suite au transfert universel de patrimoine effectué par H2O au profit d'Entrepose Contracting, cf. note I. Ce mali technique étant lié à la valeur des titres Geocan au bilan d'Entrepose Contracting, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture.

Evolution des amortissements et dépréciations

	01-janv.-08	Augmentations	Diminutions	31-déc.-08
Frais établist, recherche, développ.				
Autres immob. incorpor.	673	203	(34)	842
TOTAL I				
TOTAL II				
Terrains				
- sur sol propre				
Constructions				
- sur sol autrui				
- inst.générales	3 028	125		3 153
Install.techn., mat.,outillage indust.	12 272	1 904	(22)	14 154
- install.agencmts	916	415		1 331
Autres immob. corporelles	2 092	507	(123)	2 476
- mat.bureau, inf.	721	302	(216)	807
- embal.récup.div.				
TOTAL III	19 029	3 253	(361)	21 921
TOTAL GENERAL (I à III)	19 702	3 456	(395)	22 763

L'ensemble des dotations aux amortissements est comptabilisé sur la ligne « dotations d'exploitation sur immobilisations » dans les Charges d'exploitation.

2) Immobilisations financières

Evolution des valeurs brutes

	01-janv-08	augmentations	diminutions	31-déc-08
Autres participations	71 814	7 896	(15 146)	64 564
Actions propres	204		(27)	177
Prêts et autres immobilisations financières	371	34	(38)	367
TOTAL	72 389	7 930	(15 211)	65 108

Les variations de l'exercice des « autres participations » comprennent principalement :

En augmentation :

- la prise de participation complémentaire dans Geoclean pour 3841 KE ;
- la valeur historique des titres Geoclean portés au bilan de H2O ;

En diminution :

- la disparition des titres H2O suite à sa dissolution après confusion de patrimoine.

Les « actions propres » sont constituées de titres de la société auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et garanties versés sur les baux commerciaux du siège social de Colombes.

Evolution des dépréciations

	01-janv.-08	Augmentations	Diminutions (et var. change)	31-déc.-08
Prov. titres de participation	1 164		(135)	1 029
TOTAL II	1 164	0	(135)	1 029

Les mouvements sur les provisions pour titres de participation de la période concernent les filiales du Groupe, dans les conditions prévues à la note II-1.3 de l'annexe.

3) Etat des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés	4 619	4 455	164
Clients douteux ou litigieux	201	0	201
Autres créances clients	42 620	38 595	4 025
Créance représent. titres prêtés		0	
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - impôt sur les bénéfices - taxe sur la valeur ajoutée - autres impôts, taxes, versements assimilés - divers 	<ul style="list-style-type: none"> 1 395 1 179 0 0 	<ul style="list-style-type: none"> 1 395 1 179 0 0
Groupe et associés	17 059	17 059	
Débiteurs divers (dont pension titres)		0	
Charges constatées d'avance	1 519	1 519	
TOTAUX	68 600	64 210	4 390

Les « avances et acomptes » versés sont des avances versées sur affaires aux sous traitants, dans les conditions contractuelles. Ces avances sont amorties au gré des facturations de travaux réalisées par les sous traitants.

Les « créances clients » comportent les produits à recevoir sur affaires, selon la méthode de l'avancement des travaux indiquée en II.11, pour 4740 K€.

Les autres créances clients correspondent principalement aux facturations émises sur affaires.

Les créances d'une maturité supérieure à un an sont principalement composées de créances sur TGE, contre laquelle la Société a initié une procédure d'arbitrage détaillée ci-dessous :

Dans le cadre du projet Reganosa en Espagne, Entrepose Contracting a achevé ses travaux et TGE (partenaire d'Entrepose Contracting à travers un Consortium Agreement et *Main Contractor* d'Entrepose Contracting officiellement vis-à-vis du client final Reganosa) a reçu le dernier paiement au titre du Projet global pour solde de tout compte. Entrepose Contracting a donc réclamé à TGE paiement du solde de ses travaux, soit la somme de 3952 KE que TGE retient indument, aucun fondement juridique valable ne pouvant être opposé par TGE. S'appuyant sur le Consortium Agreement entre TGE et Entrepose Contracting, cette dernière a donc introduit une demande d'arbitrage devant la CCI le 06 mars 2008.

Concomitamment, TGE Marine Gas Engineering GmbH a introduit le 11 mars 2008 une demande d'arbitrage devant la CCI à l'encontre d'Entrepose Contracting en vue d'obtenir le paiement d'une somme de 13 219 KE qui représenterait à la fois des coûts non pris en charge par la police d'assurance TRC au titre de l'incendie survenu en octobre 2006 sur un des réservoirs qui était dans le *Scope of Work* d'Entrepose Contracting, ainsi que des dépenses engagées consécutivement par TGE (coûts d'accélération notamment) afin d'éviter l'application éventuelle de pénalités de retard de la part du client final Reganosa.

Entrepose Contracting a demandé la jonction des 2 procédures arbitrales ainsi que le transfert du siège du tribunal arbitral de Londres à Bruxelles ce qui a été accepté par la partie adverse.

Le tribunal arbitral est aujourd'hui constitué. C'est désormais au tribunal de revenir vers les parties afin que de définir, en concertation, l'acte de mission dudit tribunal.

Entrepose Contracting considère les griefs de TGE comme inopérants et n'a pas estimé nécessaire de constituer une provision pour dépréciation des créances dans ce dossier.

Les « clients douteux » font l'objet d'une appréciation au cas par cas. A la clôture de l'exercice, ce poste est constitué de facturations échues non réglées de plus d'un an.

Les créances d'impôts sont principalement constituées des acomptes d'impôt société français et étranger pour le Siège et ses succursales, ainsi que des crédits de TVA.

Le poste « groupe et associés » est principalement constitué des comptes courants avec les sociétés liées.

4) Dépréciation de l'actif circulant

	01-janv.-08	Augmentations	Diminutions (et variations de change)	31-déc.-08
Prov. comptes clients	547		(350)	197
Autres prov. pour dépréciation	0			0
TOTAL	547	0	(350)	197

La reprise de l'exercice concerne une créance ancienne, pour laquelle un avoir a finalement été émis au client pour clôture de l'affaire.

5) Trésorerie

La trésorerie se décompose de la façon suivante :

- le poste « disponibilités » au bilan comprend les soldes bancaires à vue créditeurs en banque à la clôture ainsi que les dépôts à terme de courte échéance (3 mois) ;
- le poste « valeurs mobilières de placement » (VMP) est composé de sicav monétaires en euros et devises.

Les valeurs mobilières de placement comprennent le gage d'instruments financiers, pour 219 K€. Le gage d'instruments financiers est composé d'instruments financiers sans risque de capital qui sont gagés au bénéfice de l'établissement bancaire qui émet des garanties de marchés pour le compte de la société.

La valeur des VMP au bilan est leur valeur historique d'achat.

A la clôture, la plus value latente sur les VMP est de 267 K€.

Les mouvements de l'année sur les sicav, gagées et non gagées, s'élève en achats à 274 285 KE et en vente à 223 580 KE, soit un mouvement net de 50 705 KE.

La trésorerie de la société en devise se répartit comme suit au 31 décembre 2008 :

K	devise	c/val €
EUR	57 016	57 016
USD	2 703	1 942
GBP	207	217
DZD	256 429	2 587
autres devises		1 833
		<u>63 596</u>
se décomposant en :		
	Valeurs mobilières de placement	56 807
	Disponibilités	<u>6 789</u>
		63 596

Instruments de couverture au 31 décembre 2008 :

	Notionnel total (K devise)	<1 an	échéance 1 à 5 ans	>5 ans	Valeur de marché (K€)	Valeur de marché 31/12/2007
Options de change						
Vente GBP	2 200	2 200			438	
					438	0

La valeur de marché (mark to market) ne donne pas lieu à comptabilisation au Résultat dans les comptes sociaux.

6) Capitaux propres

6.1 Variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	Réserve diverse	Résultat de l'exercice	Report à nouveau	TOTAL
31-déc-07	5 025	24 726	503	17 595	13 337	3 240	64 426
Affectation du résultat				6 056	(13 337)	7 281	0
Augmentation de capital							0
Distribution de dividendes						(5 268)	(5 268)
Différences de change				(60)			(60)
Résultat net de la période					5 705		5 705
31-déc-08	5 025	24 726	503	23 591	5 705	5 253	64 803

Le capital social est intégralement libéré et constitué de 5 025 241 actions de 1 euro de nominal.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2008 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, un dividende de 1.05 euro par action ayant droit à dividende a été versé dans la période, pour un montant total de 5 276 KE.

6.2 Actions en circulation

	Nb d'actions
Actions en circulation au 1er janvier 2008	5 016 717
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	(910)
Actions attribuées aux salariés	0
Actions en circulation au 31 décembre 2008	5 015 807
Actions auto détenues (contrat de liquidité)	4 274
Autres actions auto détenues	5 160
Total actions au 31 décembre 2008	5 025 241

6.3 Plan d'attribution gratuite d'actions de la Société

Utilisant les délégations données par les assemblées générales du 8 juin 2007 et du 23 mai 2008, les conseils d'administration des 22 février et 20 novembre 2008 ont décidé l'attribution gratuite de 57 500 actions de la Société à l'ensemble des salariés du Groupe.

Ces actions, d'un nominal de 1 euro, ont été valorisées sur la base de 46 euros par action au regard de la contribution de 10% définie au Code de la Sécurité Sociale, art L137-13.

Le critère d'attribution des actions aux bénéficiaires est fondé uniquement sur la présence du bénéficiaire au sein de la Société à l'issue de la période de réservation. Cette période de réservation a été fixée à deux années postérieurement à la date de chaque conseil ayant attribué des actions, les actions devenant réellement acquises à l'issue d'une nouvelle période de deux années suivant la fin de la période de réservation.

Ce plan d'attribution gratuite d'actions n'a donné lieu à aucune écriture dans les comptes de la Société au cours de l'exercice 2008.

Il n'existait à la clôture aucun autre plan d'attribution gratuite d'actions de la Société en cours de réalisation.

7) Provisions pour risques et charges

	1er jan 2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31-déc.-08	<1 an	> 1 an
Prov. pour litiges	128		(128)		0		
Prov. pour garanties clients					0		
Prov. pertes marchés à terme	29	326			355	355	
Prov. pour amendes et pénalités					0		
Prov. pour pertes à terminaison					0		
Prov. pour pertes de change	192	26	(189)		29	29	
Prov. pensions, obligations simil.	3 125			(323)	2 802	420	2 382
Prov. pour impôts					0		
Prov. pour renouvellement immo.					0		
Prov. pour grosses réparations					0		
Prov. charges s/congés à payer					0		
Autres prov. risques et charges	37	417	(37)		417		417
TOTAL	3 511	769	(354)	(323)	3 603	804	2 799

Pertes à terminaison (PAT)

Dotées en clôture sur les affaires en perte à terminaison principalement sur la zone Europe.

Fin de chantier (figurant en « autres provisions pour risques et charges »)

Ces provisions concernent les affaires terminées en réception provisoire, dotées sur l'exercice sur la zone Europe.

Pensions et obligations similaires

Provisionnés comme exposé en II.8 de l'annexe. La variation de l'exercice correspondant majoritairement à une variation d'écarts actuariels, celle-ci, par simplicité, a été laissée intégralement dans la rubrique « non utilisée ».

8) Emprunts auprès des établissements de crédit

Néant.

9) Etat des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avances reçues	(1)	37 470	13 912	23 558	
Fournisseurs, comptes rattachés	(2)	49 497	49 497		
Personnel et comptes rattachés		1 177	1 177		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux		3 640	3 640		
Etat et autres collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - impôt bénéfiques - T.V.A. - oblig.cautionnées - autres impôts 	106	106		
		925	925		
		0	0		
		1 667	1 667		
Dettes immob. cptes rattachés		447	447		
Groupe et associés			0		
Autres dettes (pension titres)		134	134		
TOTAL		95 063	71 505	23 558	0

(1) Les « avances et acomptes reçus » sont majoritairement composés d'avances de démarrage, dont la reprise s'étale sur la durée de vie des chantiers concernés.

(2) Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » comprend des charges à payer (CAP) et factures non parvenues (FNP) à hauteur de 20 923 KE.

Ces CAP/ FNP concernent principalement les affaires en cours et sont comptabilisées selon les règles suivantes pour les principales catégories :

- sous traitances de prestations de services : selon l'avancement de la prestation du sous traitant ;

- équipements, matériels et incorporables : à la livraison et la mise en œuvre.

Ce poste comprend également des virements commerciaux pour 1259 K€.

10) Produits et charges constatés d'avance

	Produits constatés d'avance	Charges constatées d'avance
Europe	35 079	1 066
Afrique	16 070	453
Asie	1 628	
	52 777	1 519

Les produits et charges constatés d'avance proviennent principalement de l'application de la méthode de l'avancement des travaux, telle que définie en II.11.

Ils sont à caractère d'exploitation et sont de maturité inférieure à un an.

IV) Notes sur le compte de résultat

1) Chiffre d'affaires

La production vendue comprend le chiffre d'affaires facturé et les produits à recevoir calculés selon la méthode de l'avancement.

Décomposition par zone géographique :

	2008	2007
Europe	42 254	11 033
Afrique	81 471	177 188
Asie	9 979	27 673
TOTAL CA	133 704	215 894

Décomposition par secteur d'activité :

	2008	2007
Non affecté	4 507	3 243
Projets	57 246	158 455
Stockages	71 951	54 196
TOTAL CA	133 704	215 894

Le « non affecté » est constitué principalement de refacturations sur les filiales, en particulier de frais généraux, ainsi que de diverses refacturations hors groupe.

2) Succursales étrangères

L'intégration des succursales étrangères dans les comptes sociaux d'Entrepose Contracting a été effectuée en utilisant :

- le taux moyen devise / € pour le compte de résultat ;
- le taux de clôture devise / € pour le bilan.

L'écart de conversion global s'établit au 31 décembre 2008 à (débit) 87 K€, comptabilisé en capitaux propres.

3) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé des mouvements sur immobilisations.

4) Impôt

4.1- Ventilation de l'impôt sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

IS sur resultat exceptionnel	(33)
IS sur resultat courant	833
Total impôt sur les bénéfices	800

L'impôt sur le résultat exceptionnel a été calculé en tenant compte de ses composantes taxables & non taxables.

L'impôt sur résultat courant a été obtenu par différence.

4.2- Allègement et accroissement de la dette future d'impôt

	allègement	accroissement
Provisions non déductibles	3 045	
Organic/ effort construction	259	
CA avancement globalisé		236
Coût d'acquisition des titres	1 263	
PV latentes/ VMP	267	
Ecart de conversion		21
base	4 834	257
taux	33.33%	33.33%
impôt	1 611	86

La base d'allègement futur d'impôt est principalement constituée des provisions pour risques et charges non déductibles de l'IS français et des coûts d'acquisition des titres. Tous ces éléments sont des différences temporaires.

4.3– Intégration fiscale

Entrepose Contracting est tête de groupe fiscal.

En application des dispositions de la convention d'intégration fiscale entre Entrepose Contracting et chacune des sociétés du groupe, il est prévu :

- que chacune des sociétés membres calcule son IS comme si elle n'avait pas fait partie d'un groupe intégré ;
- que lorsqu'une société est déficitaire fiscalement, aucun IS négatif n'est comptabilisé ;
- que les accroissements ou économies d'IS résultant des opérations d'intégration sont comptabilisés et conservés au niveau de la tête de groupe et ne sont pas redistribués aux filiales.

Sur l'exercice, le groupe fiscal intègre les principales filiales suivantes :

- CMP Dunkerque ;
- SpieCapag ;
- SpieCapag Régions Sud

Les sociétés Geocan et Challenger seront intégrés à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il n'y avait pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique en absence d'intégration fiscale au 31 décembre 2008.

V) Informations complémentaires

1) Ventilation de l'effectif moyen

	2008	2007
Cadres	189	193
ETAM	51	76
Ouvriers	0	0
TOTAL	240	269

2) Engagements hors bilan

2.1) Engagements liés à l'activité opérationnelle

	31/12/2008	<i>dont :</i>	<i>dont :</i>
	TOTAL	<i>sur filiales groupe</i>	<i>sur entr. liées</i>
Engagements donnés			
Cautions et garanties sur marchés			
de soumission	4 710	112	
de restitution d'avance	96 748	57 385	
de retenue de garantie	22 608	13 883	
de bonne fin	117 463	24 285	
de sous traitance	1 827	506	
	<u>243 356</u>	<u>96 171</u>	
Cautions en douane	<u>1 314</u>	1 124	
Autres Garanties données	<u>2 736</u>	2 414	
Garanties de maison mère	<u>661 860</u>	525 041	136 819
Gage d'instruments financiers	<u>219</u>		
Engagements reçus			
Retenue de garantie de fournisseurs	<u>19 452</u>		

2.2) Engagements de crédit bail

Néant.

2.3) Engagements au titre des locations

	total	<1 an	échéance 1 à 5 ans	>5 ans
Contrats de locations simples	4 970	1 896	3 075	0

Les données ci-dessus indiquent les engagements irrévocables, sauf pénalités, de la société pour les baux commerciaux de ses principaux établissements.

2.4) Engagements sur titres de capital

	TOTAL	Échéance <1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance >5 ans
Engagements reçus				
Garanties d'actif et passif obtenues des vendeurs lors de l'acquisition de :	2 100			
Geocean	1 700	700	1 000	
Challenger	400	100	300	

3) Opérations avec les entreprises liées

3.1) Tableau des filiales et participations, opérations financières avec les entreprises liées

Cf. tableau en fin d'annexe.

3.2) Opérations avec le Groupe Vinci (partie liée depuis le 01/09/2007)

Société	Créances	Dettes	Charges 2008	Produits 2008
Vinci Energies Contracting	1	0	54	1
Vinci Construction	0	78	98	0
Vinci Energies	0	115	116	0
Vinci SA	0	0	n/s	0
Vinci Construction Grands Projets	302	124	112	558

Engagements hors bilan :

- Contre garantie donnée par Entrepose Contracting dans le cadre d'un contrat de construction : 136.8 ME.

4) Autres informations

4.1) Consolidation

Entrepose Contracting établit des comptes consolidés avec les principales filiales et participations présentées en fin d'annexe.

Entrepose Contracting est elle-même consolidée dans les comptes du groupe Vinci, 1 cours Ferdinand de Lesseps, 92751 Rueil Malmaison cedex, depuis le 1^{er} septembre 2007.

4.2) Dirigeants

	31-déc.-08	31-déc.-07
Avantages à court terme	1 880	1 925
Avantages postérieurs à l'emploi	367	380
Autres avantages à long terme	5	5
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	30	260
total	2 282	2 571

Les membres ou anciens membres des organes de direction ou de surveillance ne bénéficient d'aucun engagement particulier en matière de pension et indemnités assimilées.

Aucune avance ou crédit n'a été accordée aux membres des organes de direction ou de surveillance durant l'exercice.

4.3) Droits individuels de Formation (DIF)

Le dispositif du DIF prévu par la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 crée un droit individuel de formation au profit du salarié.

Les droits à formation ouverts et acquis au titre du DIF pour le groupe sont présentés ci-dessous :

Nombre de bénéficiaires	250
Droits acquis (h)	16 925
Droits résiduels clôture (h)	16 354

Le DIF n'a pas donné lieu à constitution de provision au 31 décembre 2008.

4.4) Evénements post clôture

Néant.

Tableau des filiales et participations

Société	Durée de l'exercice	Activité	Taux de détention	Valeur comptable des titres détenus		Capital	Capitaux propres (avant résultat N)	Résultat net	CA	dividende reçu	cautions et garanties (6)	Type	Méthode de consolidation	Créances	Dettes	Prod & (charges) financières (10)
				Brute	Nette											
CMP Dunkerque	12 mois	Chaudronnerie	99.95%	1,055	1,055	1,055	921	103	24,300		1,259	filiale française	Intégration globale	938	(841)	23
CMPEA	12 mois	Bureau d'étude	52.00%	23	23	8	255	18	717	8		filiale française	Intégration globale	4	(16)	0
Entrepose Industrial Services	12 mois	Construction	100.00%	84	84	329	1,272	70	7,463			filiale étrangère	Intégration globale	2,859	(29)	93
Entrepose Algérie (anc. Entral)	12 mois	Construction	100.00%	1,306	277	1,334	1,603	124	9,543		3,553	filiale étrangère	Intégration globale	3,398	(2,048)	0
Delattre Bezons Nigeria	12 mois	Construction	89.74%	NA	NA	695	2,800	(5,401)	32,247		3,509	filiale française	Intégration globale	(1) 14,925	0	204
Geocean	12 mois	Construction	81.00%	6,618	6,618	865	7,023	7,670	49,353		34,575	filiale française	Intégration globale	(2) 552	(41)	0
Nymphéa Water	12 mois	Captage d'eau	44.71%	NA	NA	1,132	1,114	(681)	524		1,607	filiale française	Intégration globale	(3) 0	0	0
Merclean	12 mois	Dépollution	81.00%	NA	NA	40	(74)	184	1,519		12	filiale française	Intégration globale	(3) 0	0	0
PT Geocean Indonesia	12 mois	Construction	76.14%	NA	NA	685	(34)	286	1,038			filiale étrangère	Intégration globale	(3) 0	0	0
Spiecapag	12 mois	Construction	100.00%	46,000	46,000	14,400	16,888	7,927	41,681		51,697	filiale française	Intégration globale	2,079	(107)	(103)
Spiecapag Région Sud	12 mois	Construction	100.00%	NA	NA	1,525	2,658	1,409	28,049		2,903	filiale française	Intégration globale	(4) 0	0	0
Challenger		Maintenance	100.00%	1,000	1,000	124						filiale française	non consolidée	(7) 0	0	0
Autres filiales				45	45									(5)		

Société	Durée de l'exercice	Activité	Taux de détention	Valeur comptable des titres		Participation dans les Entreprises associées (8)	Résultat net (9)				Méthode de consolidation	Créances	Dettes	Prod & (charges) financières	
				Brute	Nette										
Geostock Holding	12 mois	Stockage	25.00%	2,800	2,800	4039	640			375	participation	Mise en équivalence	0	(233)	0
Doris Engineering	12 mois	Bureau d'études	20.00%	5,632	5,632	7701	2666			700	participation	Mise en équivalence	0	(48)	0
Gisca SA	12 mois	Construction	47.50%	NA	NA	1615	632				participation	Mise en équivalence	(4) 0	0	0
IOTA Nigeria	12 mois	Prestation de services	39.96%	NA	NA	181	121				participation	Mise en équivalence	(1) 0	0	0

Total filiales et participations				64,563	63,534					1,083	99,115					
---	--	--	--	---------------	---------------	--	--	--	--	--------------	---------------	--	--	--	--	--

(1) Sous filiale via Delattre Bezons SA

(2) La valeur des titres indiquée ici est celle de Holding Océance Offshore (H2O) au bilan de EC, sous holding sans activité et portant 81% des titres de Geocean SA

(3) Sous filiale dont les titres sont portés par Geocean

(4) Sous filiale dont les titres sont portés par SpieCapag

(5) Principalement constitué de Delattre Bezons SA, sous holding sans activité propre

(6) Garanties bancaires, garanties de Maison Mère et cautionnements

(7) Acquis le 24/12/08, consolidée au 1er janvier 2009

V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Entrepose Contracting S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participation :

La note II.1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Reconnaissance du résultat des contrats à long terme :
- Votre société constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note II.11 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction financière et de la Direction générale.

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les résultats prévisionnels à terminaison de ces contrats, et à revoir les calculs effectués par la société.
- Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Barœul, le 30 avril 2009

Paris, le 30 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Maupard Fiduciaire

Laurent Prévost
Associé

Christophe Gachet
Associé

Patrick Maupard
Associé

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un image fidèle des événements marquants survenus durant l'exercice et de leur incidence sur les comptes annuels ainsi qu'une description des perspectives pour l'année 2009».

Fait à Colombes, le 30 avril 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bouvier', written in a cursive style.

Dominique Bouvier

Président Directeur Général

VII – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	KPMG				Maupard Fiduciaire			
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
1. Audit								
1.1 Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	300	383	55.0%	77.7%	90	105	100.0%	100.0%
- Filiales intégrées globalement	246	110	45.0%	22.3%			0.0%	0.0%
1.2 Diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	546	493	100.0%	100.0%	90	105	100.0%	100.0%
2. Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
2.1 Juridique, fiscal, social								
2.5 Autres								
Sous-total	0	0	0.0%	0.0%	0	0	0.0%	0.0%
Total des honoraires	546	493	100.0%	100.0%	90	105	100.0%	100.0%

CONTACTS :

ENTREPOSE Contracting
Clarisse Lebreton
Tel. : 01.57.60.93.00

NewCap.
Axelle Vuillermet
Tél. : 01.44.71.94.94
entrepouse@newcap.fr